

cyberpresse.ca

LA PRESSE

MONTRÉAL SUR LA MAUVAISE VOIE

MALGRÉ UN INVESTISSEMENT RECORD DE 1,7 MILLIARD POUR LES ROUTES DU QUÉBEC EN 2007-2008, LA MÉTROPOLE Y PERD AU CHANGE PAR RAPPORT À L'AN DERNIER

/// OÙ SERA DÉPENSÉ L'ARGENT
/// LES PRINCIPAUX CHANTIERS

PAGES A2 ET A3



Montréal
-20%



Province
+30%

PHOTOMONTAGE LA PRESSE



Mathieu Bernard, chef de gang

DES CENTAINES D'ACCUSATIONS POUR DES MILLIONS PERDUS

Mount Real L'Autorité des marchés financiers dépose 619 chefs contre 24 conseillers

FRANCIS VAILLES

L'Autorité des marchés financiers (AMF) n'a jamais frappé aussi fort dans un seul dossier. Hier, 619 chefs d'accusation ont été déposés contre 24 conseillers pour avoir vendu illégalement aux investisseurs des fonds du groupe Mount Real.

Sur les conseils de ces 24 personnes, quelque 1600 investisseurs ont englouti 140 millions de dollars dans ce groupe aux multiples tentacules. À ce jour, l'essentiel de l'argent n'a pas été retrouvé et l'entreprise a déclaré faillite, le printemps dernier. Selon l'AMF, les 24 conseillers ont commis diverses infractions

à la Loi sur les valeurs mobilières, dont le fait d'avoir vendu des fonds sans permis, d'avoir aidé à vendre des fonds sans prospectus ou d'avoir fourni des informations fausses ou trompeuses aux investisseurs. Ces conseillers sont poursuivis en Cour du Québec, chambre criminelle et pénale. Ils sont

passibles d'amendes variant entre 1000 et 15 000 \$ par chef d'accusation, pour un montant total de 4,2 millions de dollars. Il s'agit du plus important volume d'accusations portées par l'AMF dans un même dossier.

► Voir AMF en page A17

VERDICT
LE GANG DE LA RUE PELLETIER ÉCOPE
PAGE A4

UNIVERSITÉS
/// MAUVAISE NOTE

L'Agence de cotation new-yorkaise Moody's a abaissé hier la cote des certificats finançant le projet de l'îlot Voyageur de l'UQAM.

/// DÉFENSE DE THÈSE

Avec son campus de Longueuil, l'Université de Sherbrooke, qui enregistre une hausse de 14,4 % de ses inscriptions cet hiver, se défend de voler des étudiants aux autres institutions.

LES TEXTES DE MARIE ALLARD
PAGE A6

Match des étoiles Nouveaux chandails, même festival



PHOTO TONY GUTIERREZ, AP

Oui, c'est vrai. Des amateurs lèvent le nez sur le match des étoiles. Mais pas les employés des usines Reebok de **Saint-Hyacinthe** et de **Saint-Jean-sur-Richelieu**. Pas cette année. Hier soir, rivés devant leur télévision, ils ont observé le fruit de leur travail: les nouveaux uniformes portés par les meilleurs hockeyeurs de la Ligue. La saison prochaine, les joueurs des **30 équipes** de la LNH porteront ces nouveaux modèles de gaines et de chandails, conçus au cours des **30 derniers mois**. Les chandails sont moins lourds et plus extensibles, et permettraient plus de liberté de mouvements. Est-ce que le défenseur du Canadien, **Sheldon Souray**, a senti la différence, devant le défenseur des Stars, Philippe Boucher, et le gardien des Flames, Mikka Kiprusoff? Difficile de le savoir. Qu'à cela ne tienne. La conférence de l'Ouest a eu le dessus sur ses rivaux de l'Est dans un **festival offensif** qui s'est terminé par la marque de 12 à 9, à Dallas.

/// LE REPORTAGE D'ARIANE LACOURSIÈRE À L'USINE DE SAINT-HYACINTHE ET NOS INFORMATIONS SUR LE MATCH DES ÉTOILES, À LIRE EN PAGES 1 À 3 DU CAHIER SPORTS.

RÉVÉLATION SURPRENANTE DE PIÈRE MARC JOHNSON

On a tiré sur madame D. Johnson...

LOUISE LEDUC

Dans un livre consacré à sa famille, Pierre Marc Johnson le confirme: l'amant de sa mère a effectivement tiré sur elle avant de s'enlever la vie.

Dans *Le destin Johnson*, signé par Benoît Gignac, Pierre Marc Johnson lève finalement le voile sur cet épisode qui, au fil des ans, a fait l'objet de maintes spéculations.

C'était à l'hiver 1953. Daniel Johnson père n'est pas encore premier ministre, mais simple député de Bagot, sous la bannière de l'Union Nationale. « Un homme du monde des médias était tombé follement amoureux de ma mère. Une situation passionnelle plausible, étant donné ce qu'était ma mère. Mais leur relation exacte n'a jamais été claire pour moi. C'est un sujet complètement tabou », commence Pierre Marc Johnson dans *Le destin Johnson*.

► Voir DESTIN en page A16

AFFAIRE ARAR
L'AMBASSADE AMÉRICAINE PERSISTE ET SIGNE
PAGE A11

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
Bush songe à bombardier le Sénat.
Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte



Sushi.à.go.go™
par Kaizen

Le Sushi Bar en ligne!

www.70sushi.com (514) 70-SUSHI

Livraison à domicile, au bureau ou à l'hôtel

COMMANDEZ EN LIGNE!

Kaizen
SUSHI BAR & RESTAURANT

Le Meilleur Sushi en Ville

sushi & jazz live
Dimanche à mardi à partir de 19h00

(514) 70-SUSHI (514) 707-8744
4075, St-Catherine O., Montréal
www.70sushi.com • Réservations toujours recommandées. Réservez en ligne.

PROJETS ROUTIERS QUÉBEC OUVRE LE ROBINET



PONTS ET VIADUCS

- > 440 millions de dollars en 2007-2008
- > 855 structures seront réparées
- > Hausse de 74 %, comparé à 2006-2007
- > 2 milliards, d'ici 2011



MONTRÉAL FLOUÉ

- > Rue Notre-Dame : 6,5 millions
- > Autoroute Métropolitaine : 5,4 millions
- > Échangeur Turcot : 0

Québec chouchoute les régions

MONTRÉAL LAISSÉ

La métropole recevra moins de 7 % du budget

De l'argent. Beaucoup d'argent. Pas moins de 1,7 milliard de dollars rien qu'au cours de la prochaine année pour les routes, les ponts, les viaducs. Le gouvernement Charest ouvre ses goussets en cette année électorale, et saupoudre les investissements sur tout le Québec. À une exception près : Montréal, qui devra se contenter de la portion congrue.



BRUNO BISSON

Même s'il fera un effort exceptionnel pour accélérer la remise en état des ponts et viaducs de

son réseau routier, le ministère des Transports Québec (MTQ) va poursuivre pleins gaz son programme de développement, et investira 550 millions dans de nouvelles autoroutes et routes régionales, au cours de la prochaine année.

En revanche, Montréal va devoir passer son tour malgré la décrépitude avancée de plusieurs

grandes infrastructures (autoroute Métropolitaine, échangeur Turcot, etc.), et la promesse du gouvernement de lancer les travaux de transformation de la rue Notre-Dame dès cette année. En 2007, seulement 6,5 % des investissements routiers annoncés hier par le MTQ seront réalisés dans l'île de Montréal, malgré une hausse des budgets routiers de 30 %, pour l'ensemble du Québec.

Le ministre des Transports du Québec, Michel Després, a rendu publique hier une programmation des travaux routiers annuels à forte saveur préélectorale, qui prévoit des investissements de 1,7 milliard de dollars dans la conservation, l'amélioration et le développement des routes dont

les deux tiers (67 %), soit environ 1,1 milliard, seront dépensés en régions.

Il s'agira d'une année record en matière de travaux routiers. Le MTQ avait prévu dépenser 1,4 milliard, en 2007-2008. Le Conseil des ministres du gouvernement de Jean Charest a toutefois approuvé récemment des dépenses supplémentaires de 300 millions, pour accélérer la réfection de quelque 2300 ponts et viaducs du réseau routier considérés en mauvais état.

Selon le ministre Després, près de la moitié des 300 millions supplémentaires du budget de travaux routiers sera consacrée à la réfection de ces structures déficientes. Pour le reste, la program-

mation du MTQ prévoit aussi une hausse de 112 millions des budgets consacrés à de nouvelles routes, qui passera de 438 millions, l'an dernier, à 550 millions, en 2007-2008. Une hausse de plus de 25 %.

Ironiquement, alors que le maire de Montréal, Gérald Tremblay, se plaignait cette semaine du faible poids électoral de son île, le ministre Després a annoncé que seulement 111 millions seront investis cette année dans le réseau routier de la métropole, soit 6,5 % du total des investissements prévus pour le Québec. La moitié de ce budget (55 millions) sera consacrée à la réfection de 115 ponts et viaducs autoroutiers.

Le projet le plus cher aux yeux



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE ©

Malgré les lacunes des infrastructures de l'île de Montréal, la métropole ne recevra que 6,5 % de l'ensemble du budget alloué aux travaux routiers. Les travaux à l'échangeur des Sources attendront.



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE ©

Dans la foulée de l'effondrement du viaduc de La Concorde et de l'effrètement du viaduc Saint-Pierre (notre photo), les ponts et viaducs reçoivent la part du lion des travaux routiers pour 2007-2008 au Québec. Le nombre de chantiers pour ce type d'ouvrage doublera au cours de la prochaine année, passant de 450 à 850.



Belle à voir au Salon. Fabuleuse à essayer chez votre concessionnaire.

CSX 2007

Moteur i-VTEC[™] de 2,0 litres, 155 chevaux, Boîte manuelle 5 vitesses, Chaîne sonore AM/FM/CD de 160 watts avec 6 haut-parleurs et compatibilité avec les fichiers MP3 et WMA, entrée auxiliaire de lecteur MP3, Toit ouvrant électrique inclinable, Roues en alliage d'aluminium de 16 po.



PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS :
308\$* / MOIS
 2998 \$ DE COMPTANT
378\$* / MOIS
 0 \$ COMPTANT
5,8% TAUX DE LOCATION 48 MOIS*



Visitez acura.ca dès aujourd'hui.

- ACURA GABRIEL 4648, boul. Saint-Jean Dollard-des-Ormeaux 514-696-7777
- ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie Blainville 450-435-4455
- LUCIANI ACURA 4040, rue Jean-Talon O. Montréal 514-340-1344
- ACURA METROPOLITAIN 5625, boul. Métropolitain St-Léonard 514-354-8811
- ACURA DE LAVAL 2500, boul. Chomedey Laval 450-682-4050
- ACURA BROSSARD 9100, boul. Taschereau Brossard 450-659-1616

SOMMAIRE

Amusez-vous!	ARTS 8	Monde	A 18 à 20
Astrologie du jour	SPORTS 8	Petites annonces	ACTUEL 4
Bourses	AFFAIRES 16 à 18		AFFAIRES 4
Décès	ACTUEL 5 à 7	Sudoku	AFFAIRES 4
Forum	A 21 à 23	Trait d'Union	SPORTS 8
Horaire télévision	ARTS 4		
Loteries	A 12		

Météo

Ciel variable en matinée, passages nuageux en après-midi, max. -15, min. -24. SPORTS 7

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

* Offre d'une durée limitée applicable à la location d'une nouvelle Acura CSX 2007 (modèle FD5557) par le biais de Honda Canada Finance Inc. sur approbation de crédit. Le versement mensuel pendant 48 mois s'élève à 308 \$/378 \$ moyennant un versement initial de 2998 \$/0 \$ ou un véhicule de reprise d'une valeur équivalente pour la CSX. Les frais d'inscription au RDPRM, incluant les droits de registre, les frais de transport et d'inspection pré livraison de 280 \$, le paiement du premier mois et un dépôt de garantie de 0 \$ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les taxes, frais d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement, ainsi que les droits sur pneus neufs sont en sus. Allocation de 96 000 kilomètres; frais de 0,12 \$/km excédentaire. Le concessionnaire peut louer à plus bas prix. Une commande/un échange de la part du concessionnaire pourrait être nécessaire. Obtenez tous les détails auprès de votre concessionnaire Acura.

PROJETS ROUTIERS QUÉBEC OUVRE LE ROBINET



NOUVELLES ROUTES

- > 550 millions en 2007-2008
- > Hausse de 25 % (2006-2007)
- > Route 175 (Saguenay) : 120 millions
- > Autoroute 50 (Outaouais) : 100 millions
- > Autoroute 73 (Beauce) : 35 millions
- > Autoroute 20 (Bas-Saint-Laurent) : 77 millions



AUTOROUTES EN PPP

- > Autoroute 30 : 80 millions
- > Autoroute 25 : 35 millions

POUR COMPTER

de 1,7 milliard annoncé hier

de l'administration Tremblay, la transformation de la rue Notre-Dame, dans l'est de Montréal, n'entraînera que des dépenses immobilières et des travaux d'avant-projet de 6,5 millions, sur un projet de plus de 700 millions.

Par contre, les bretelles de l'échangeur Saint-Pierre, qui ont laissé tomber un gros morceau de béton sur la chaussée, récemment, seront peu à peu pourvues de grillages de sécurité pour empêcher les chutes de béton, tout comme l'échangeur Turcot. Les travaux de réfection de ses ponts d'étagement entraîneront des dépenses de près de 8,5 millions.

Le seul nouveau projet routier dans l'île de Montréal sera celui

du rond-point qui mène à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, dans l'arrondissement Dorval. Des crédits de 20 millions sont prévus pour acheter des terrains, déplacer des utilités publiques et lancer la construction de ponts d'étagement, en prologue à un chantier de trois ans qui coûtera 200 millions.

Des régions gâtées

En comparaison, les régions seront beaucoup plus gâtées par le ministre Després. La Montérégie, la région de Québec, l'Outaouais, les Laurentides, et même la région de Chaudière-Appalaches, toucheront toutes des enveloppes plus grosses que la métropole. Dans toutes ces régions, de gros projets

de développement autoroutier seront lancés, en cours d'année.

La région de la Capitale-Nationale, dont Michel Després est le ministre responsable, recevra 166 millions, dont 67 millions pour le seul projet d'élargissement de la route 175, à hauteur de Stoneham. Dans l'ensemble, l'élargissement de deux à quatre voies de la route 175, qui relie Québec et Saguenay, générera des dépenses de 120 millions cette année.

C'est la Montérégie qui obtiendra toutefois la plus grosse part du gâteau, avec 287 millions de travaux routiers, répartis sur 285 chantiers différents. De cette somme, 128 millions seront consacrés au développement du réseau routier, et particulièrement aux autoroutes 30 et 35.

Le prolongement de l'autoroute 73, en Beauce, auquel le MTQ consacrera cette année 30 millions, fera aussi gonfler le coût des travaux dans la région de Chaudière-Appalaches, à 132 millions, soit 21 millions de plus que le budget prévu à Montréal.

En Outaouais, d'importants investissements consentis pour les autoroutes 5 et 50 feront gonfler l'enveloppe des travaux routiers à plus de 132 millions. Des travaux reliés à la route 50, ainsi qu'une partie des sommes promises à Mont-Tremblant (47 millions) dans le cadre de l'expansion de sa station touristique, feront aussi en sorte de gonfler les coûts des travaux à plus de 150 millions, dans les Laurentides.

Ainsi, dans ces deux régions, le prolongement de l'autoroute 50 entre Gatineau et Lachute, accapara à lui seul 100 millions.

Des sommes importantes (77 millions) seront aussi consacrées au prolongement de l'autoroute 20 entre Rivière-du-Loup et Trois-Pistoles, ainsi qu'entre Rimouski et de Sainte-Flavie, dans le Bas-Saint-Laurent.

RÉSEAU ROUTIER
Redoutez-vous les nombreux chantiers sur les routes québécoises? Commentez sur www.cyberpresse.ca



PHOTO ROBERT SKINNER. ARCHIVES LA PRESSE ©

Il s'agira d'une année-record en matière de travaux routiers. Le Conseil des ministres a approuvé des dépenses supplémentaires de 300 millions, pour accélérer la réfection de quelque 2300 ponts et viaducs du réseau routier considérés en mauvais état.

TRAVAUX ROUTIERS 2007-2008

POINTS SAILLANTS

- > 4^e record consécutif en investissements routiers
- > Budget 2007 de 1,7 milliard
- > Hausse de 400 millions par rapport à 2006
- > 1600 chantiers, dont 850 sur les ponts et viaducs
- > 1500 kilomètres de routes remis en état, en 2007
- > 67 % des budgets seront dépensés en régions
- > Hausse de 74 % des budgets des ponts et viaducs
- > Prévisions de 2 milliards d'ici 2011 pour les ponts et viaducs
- > 550 millions pour de nouveaux tronçons d'autoroutes en 2007
- > Huit nouveaux tronçons autoroutiers (autoroutes 5, 20, 25, 30, 35, 50, 73, 175)

Quelques chantiers importants en 2007-2008

- > Début des travaux du rond-point Dorval (20 millions)
- > Début de la construction de l'autoroute 35, en Montérégie (8,7 millions)
- > Reconstruction du pont de Terrebonne (7,9 millions)
- > Réfection du tablier du pont Mercier (9,25 millions)
- > Réfection de cinq ponts d'étagement de l'autoroute 10 (9,3 millions)
- > Élargissement du pont Mgr-Langlois, à Valleyfield (13,3 millions)
- > Démolition des bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency, à Québec (13,3 millions)

TRAVAUX ROUTIERS 2007-2008

(EN MILLIONS DE DOLLARS)

Montérégie :	287
Capitale-Nationale :	166
Laurentides :	151
Chaudière-Appalaches :	132
Outaouais :	132
Montréal (île de) :	111
Bas-Saint-Laurent :	95
Mauricie :	79
Saguenay-Lac-Saint-Jean :	78
Côte-Nord :	58
Laval :	54
Gaspésie—	
Îles-de-la-Madeleine :	49
Centre-du-Québec :	45
Estrie :	45
Lanaudière :	42
Abitibi-Témiscamingue :	28
Nord-du-Québec :	13

Note : les montants sont arrondis
Source : MTQ

PONTS ET VIADUCS

Deux fois plus de chantiers en 2007-2008

BRUNO BISSON

L'effondrement du viaduc de la Concorde, qui a fait cinq morts à Laval, le 30 septembre dernier, a poussé le ministre des Transports du Québec (MTQ) à investir deux milliards de dollars dans la réfection de ses structures, au cours des quatre prochaines années.

En plus d'annoncer une augmentation de presque 75 % des budgets consacrés aux ponts et viaducs par rapport à l'an dernier, le ministre des Transports, Michel Després, a indiqué que les sommes allouées à la réfection du réseau routier vont continuer d'augmenter jusqu'en 2010-2011.

Selon les données rendues publiques hier, l'augmentation des budgets de réfection des structures permettra de remettre en état quelque 850 ponts, viaducs et ponceaux situés sur le réseau routier provincial, dès cette année. Cela représente 400 chantiers de plus que dans la dernière année, où des budgets de 253 millions ont permis de réaliser des travaux sur 450 ouvrages d'art du MTQ.

Entre 2007 et 2011, les budgets de réfection des ponts, viaducs et grand ponceaux du MTQ représenteront donc une moyenne de 500 millions par année. À titre comparatif, les investissements consacrés aux structures au cours

des quatre années qui ont précédé l'effondrement tragique de Laval, se sont élevés à moins de 200 millions, en moyenne, par année.

Quatre mois après ce tragique événement, dont la cause n'est pas encore connue, c'est sans surprise que l'état des structures du réseau routier a occupé la plus importante place, à l'occasion du dévoilement de la programmation des travaux routiers pour 2007-2008.

Selon le ministre Després, les investissements de 2 milliards promis d'ici la fin de 2011 devraient suffire à renverser la tendance à l'augmentation du nombre des structures à réparer, dans le réseau provincial.

Selon le MTQ, le réseau routier du Québec compte 4924 structures diverses, dont 47 % sont considérés comme en mauvais état. Cela représente pas moins de 2300 ponts et viaducs à réparer, au cours des prochaines années.

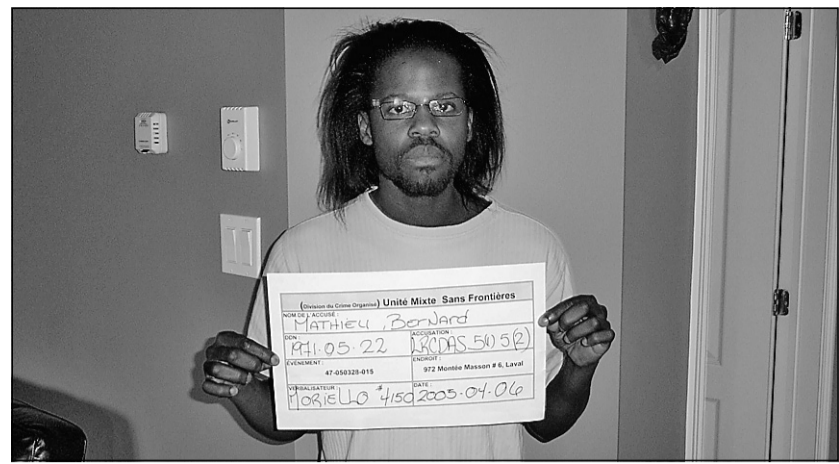
Ces investissements de 2 milliards, en seulement quatre ans, ne devraient toutefois pas suffire à faire grimper le taux de 53 % des structures en bon état, puisqu'à mesure que le MTQ les réparera, d'autres vont continuer de s'ajouter par centaines à chaque année sur la liste des structures déficientes, comme l'avait d'ailleurs prévu le Ministère, au tournant des années 2000.

PROCÈS DU GANG DE LA RUE PELLETIER



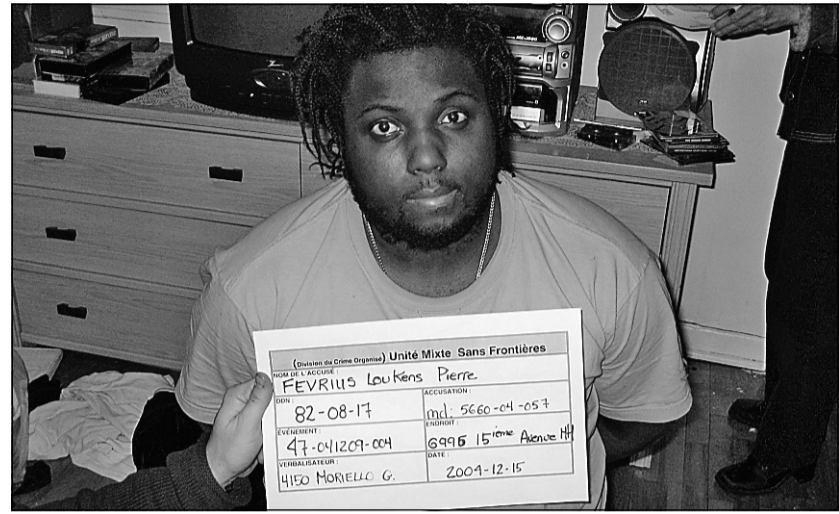
Jean-Yves Longin-Valbrun lors de son arrivée au centre judiciaire Gouin, hier. C'est un des membres du gang de la rue Pelletier qui a été condamné pour gangstérisme.

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©



Le chef du gang, Bernard Mathieu, condamné pour gangstérisme, risque l'expulsion vers Haïti.

PHOTO FOURNIE PAR LA COURONNE



Loukens Févrius a aussi reçu un verdict de gangstérisme.

PHOTO FOURNIE PAR LA COURONNE

Condamnés pour gangstérisme

Tout est démesuré dans cette affaire. Une enquête policière d'un an, un procès de quatre mois, 15 accusés, 58 verdicts de culpabilité rendus hier par le juge Jean-Pierre Bonin. Et un précédent de taille : cinq membres de ce gang qui faisait la loi rue Pelletier ont été condamnés pour gangstérisme. Une première au Canada, qui fait que les gangs de rue rejoignent les motards – et peut-être bientôt la mafia – aux yeux de la loi.

HUGO MEUNIER
ET CHRISTIANE DESJARDINS

Pour la première fois dans les annales judiciaires canadiennes, des membres d'un gang de rue ont été condamnés pour gangstérisme, hier au Centre de services judiciaires Gouin, au terme d'un procès réunissant 15 accusés, qui s'est étiré sur plusieurs mois.

Le juge Jean-Pierre Bonin a donné le ton en amorçant la lecture de son imposant jugement. « La présente affaire peut se résumer ainsi : une bande de criminels a littéralement pris en otage un coin de la rue Pelletier. À cet endroit, ce groupe a pris le contrôle de la vente des stupéfiants et plus particulièrement du crack, faisant en sorte par la violence et la menace d'exclure tout autre groupe », a-t-il dit, avant d'ajouter que l'organisation de Bernard « Ti-Pon » Mathieu a perçu des sommes d'argent considérables.

Pendant deux longues heures, au fil des 80 pages de sa décision, le magistrat a disséqué la preuve retenue contre les accusés. Il a parlé des 237 conversations interceptées par les policiers, des multiples transactions de drogue avec des agents doubles, en plus de déchiffrer les codes utilisés par le gang et décrire les images captées par des vidéos de surveillance.

En début d'après-midi, le marteau de la justice a résonné : la totalité des accusés a été reconnue coupable de trafic de

stupéfiants, 14 l'ont aussi été pour complot et cinq, dont le chef Bernard Mathieu, ont été condamnés pour gangstérisme. C'est cette dernière accusation qui fait le plus mal, puisqu'elle peut entraîner une peine de 14 ans de prison et oblige l'accusé à en purger la moitié. Au départ, 10 des 15 accusés étaient visés par cette accusation. Pour cinq d'entre eux, le juge a trouvé la

Le jugement n'a pas semblé ébranler les neuf individus qui sont détenus, certains depuis 22 mois. Hier, dans leur box vitré, la plupart semblaient décontractés, quelques-uns semblaient même s'amuser ferme.

preuve insuffisante. Parmi eux, se trouvent les quatre fournisseurs, appelés le « gang des cousins Joseph ».

Au bout du compte, ce sont cinq des six membres du gang de la rue Pelletier qui ont écopé.

La Couronne a néanmoins accueilli le jugement favorablement. « On aurait souhaité 10 sur 10, mais on a quand même réussi à établir que même un

gang de rue peut être une organisation criminelle », a fait valoir M^e Jean-Pierre Saint-Jean, l'un des procureurs qui ont piloté le dossier.

Comme les organisations criminelles

Si aucune définition d'un gang de rue n'est inscrite dans le Code criminel, le juge Bonin a comparé les activités des accusés à celles des organisations criminelles. Selon la Loi sur le gangstérisme, une organisation criminelle est un groupe d'au moins trois personnes qui commettent des crimes graves.

M^e Saint-Jean s'est réjoui qu'un tel jugement puisse servir d'exemple pour l'avenir. « Si jamais on tombe dans des organisations moins bien structurées que les Hells Angels, on va quand même avoir le droit de nous servir de l'article de loi sur le gangstérisme », a résumé l'avocat.

Du côté de la défense, les réactions étaient partagées. Certains avocats se réjouissaient discrètement que leur client ait échappé au pire.

Ce n'était pas le cas de M^e Clemente Monterosso, dont les deux clients Bernard Mathieu et Jean-Robert Pierre-Antoine, ont été déclarés coupables de gangstérisme. « On accueille le jugement avec respect, mais on n'est pas d'accord avec toutes les conclusions

du juge. On a eu le mandat d'aller en appel », a commenté l'avocat. La Cour d'appel devra, selon lui, décider ce qu'est une organisation criminelle. « D'après nous, la preuve était déficiente pour cette accusation au moins. Le problème, c'est qu'il n'y a plus de différence entre le complot et le gangstérisme », a expliqué M^e Monterosso.

Base individuelle

Durant le procès, la plupart des accusés ont admis la vente de stupéfiants, mais ont nié l'accusation de gangstérisme, prétendant qu'ils agissaient sur une base individuelle. Pour la défense, le gang de la rue Pelletier n'a jamais existé.

Le jugement n'a pas semblé ébranler les neuf individus qui sont détenus, certains depuis 22 mois. Hier, dans leur box vitré, la plupart semblaient décontractés, quelques-uns semblaient même s'amuser ferme.

Inculpé de trafic de cocaïne, de crack et de complot, l'accusé Wilson Longin s'est insurgé contre sa sentence. « Je pense que le travail a été fait à moitié par les policiers. On va aller en appel », a promis l'accusé de 37 ans, qui était au nombre des six accusés en liberté durant le procès.

Quant aux nombreux proches des accusés qui ont pris d'assaut le centre, la plupart criaient à l'injustice et au coup monté. « On nous traite comme des caves, mais on n'est pas tous des caves », s'est emportée une dame, en s'éloignant des nombreux journalistes sur place.

LES ACCUSÉS ET LEUR VERDICT

Coupables de trafic au profit d'une organisation criminelle (gangstérisme), trafic et complot

- > Mathieu Bernard, alias Ti-Pon, 35 ans, chef du gang
- > Jean-Robert Pierre-Antoine, alias Ti-Jean, 39 ans
- > Jean-Yves Longin-Valbrun, alias Infinity, 27 ans
- > Loukens Févrius, alias FBI, 24 ans
- > Clinton Saint-Thomas, alias Président, 30 ans

Coupables de trafic de cocaïne et de crack et de complot

- > Roberto Aurélius, 30 ans
- > Réginald Casimir, 36 ans
- > Jean-Pierre Joseph, alias J.P., 30 ans
- > Hansley Joseph, 27 ans
- > Roger Léger, 54 ans
- > Wilson Longin, 37 ans
- > Célonie Mervilius, 39 ans
- > Serge Hadley Musotte, 30 ans
- > Joël Samedy, 44 ans

Coupable de trafic de cannabis seulement

- > Valter Fernandes, 31 ans

Les accusés connaîtront leurs sentences à tour de rôle au cours des prochaines semaines. « C'est sûr qu'on ne demandera pas de sursis », a lancé M^e Saint-Jean.

N'ayant pas leur citoyenneté canadienne, trois des accusés, Bernard Mathieu, Clinton Saint-Thomas et Célonie Mervilius, risquent l'expulsion vers Haïti, leur pays d'origine.

La rue Pelletier tranquille, tranquille

HUGO MEUNIER
ET CHRISTIANE DESJARDINS

La vie semblait avoir repris son cours, hier, rue Pelletier, tandis que les événements entourant le gang de Bernard « Ti-Pon » Mathieu connaissaient leur dénouement final.

Même si l'organisation a été démantelée et chassée de la petite rue de Montréal-Nord depuis belle lurette, ses résidents se faisaient avars de commentaires. « Depuis une secousse, c'est tranquille tranquille », a commenté, dans l'anonymat, une dame âgée, rencontrée dans un immeuble à logements voisin de celui où habitaient les trafiquants.

Le concierge de l'endroit a même affirmé n'avoir jamais entendu parler d'un gang de trafiquants de cocaïne et de crack dans les parages.

Une autre voisine a pour sa part voulu nuancer les choses.

« Je demeure dans le quartier depuis 15 ans et je marche chaque jour dans la rue Pelletier. Je n'ai jamais eu de problème avec personne », a souligné Patricia Vincent.

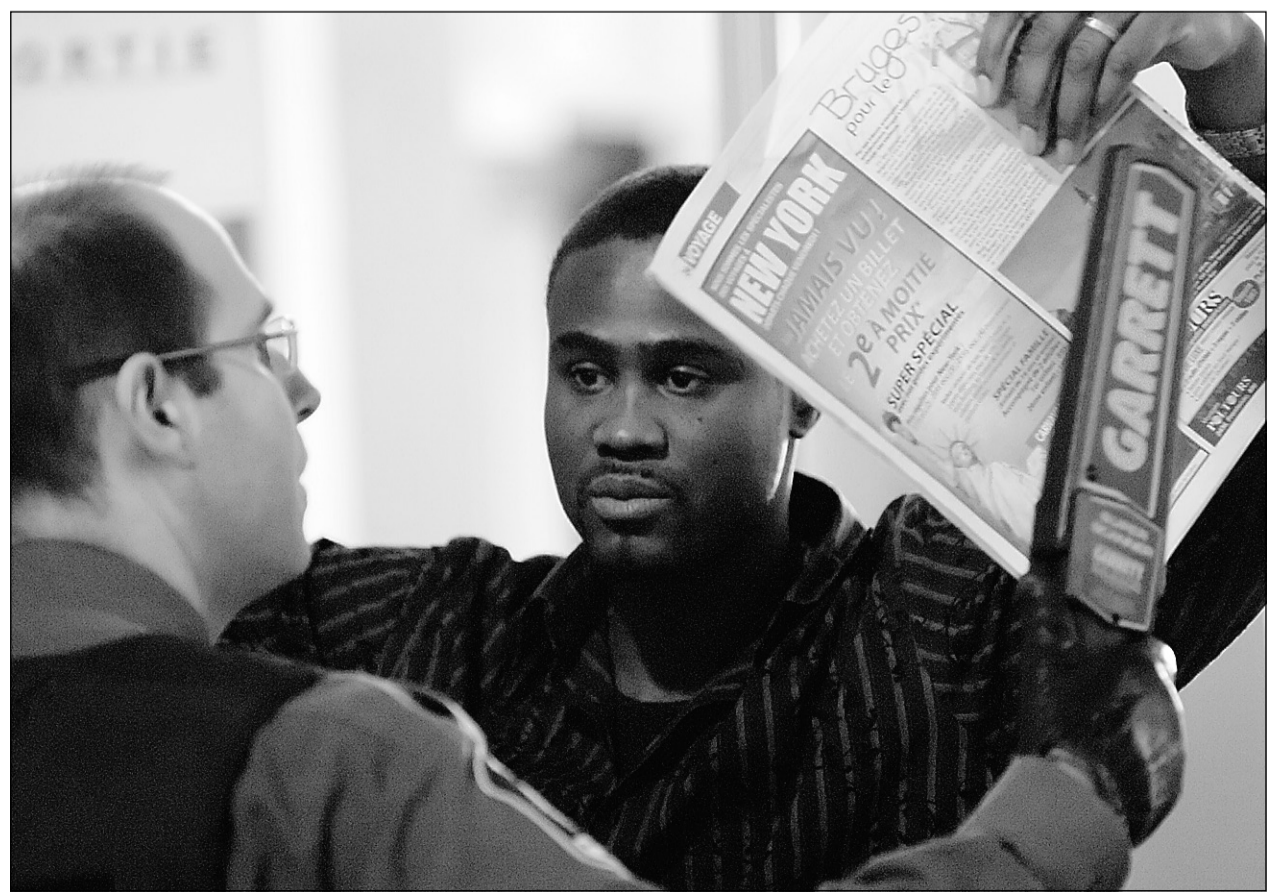
Du côté de l'école secondaire Calixa-Lavallée, située en face de l'ancien immeuble du gang, les enseignants avaient eu la consigne de ne pas parler aux journalistes.

Un des élèves, qui habite tout près, a révélé n'avoir jamais eu de trouble avec le gang intercepté. « Ils vendaient de la *dope* et ne dérangeaient pas », a souligné l'adolescent.



GANG DE RUE

Le verdict au procès du gang de la rue Pelletier vous satisfait-il? Répondez sur www.cyberpresse.ca



Réginald Casimir a reçu son verdict hier au Centre judiciaire Gouin. Il a été reconnu coupable de trafic de cocaïne, de crack et de complot.

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©



PIERRE FOGLIA

P'tit Louis

Entendons-nous, je vous parle ce matin de gens irréprochables. Les parents, le service social de l'hôpital Sainte-Justine, les gens du CLSC Simonne-Monet-Chartrand, à Longueuil. J'eusse préféré un coupable, ah ah! Celui-là! C'est de sa faute! Mais non. Et comme toujours, quand c'est la faute de personne, c'est la faute du système. Et comme toujours, quand c'est la faute du système, c'est une histoire absolument déraisonnable et kafkaïenne. *Kafkaïen: qui évoque le dédale d'un monde bureaucratique dans lequel l'homme en tant qu'individu se perd (Litré).*

Dans mon histoire, l'homme perdu dans le dédale bureaucratique a une fiancée. Elle s'appelle Heidi Labrecque, lui, c'est Tellier. Ils ont une petite fille de 5 ans, Lili-Anne, et un petit garçon de 7 mois, Louis. Ils habitent à Longueuil. Ils sont au début de la trentaine, travaillent tous les deux, elle en marketing, lui comme superviseur dans une entreprise de transports. Revenu familial au-dessus de 100 000 \$, viennent de s'acheter une maison.

Reportons-nous en juillet dernier. Une semaine après la naissance du petit Louis, on apprend aux parents que leur bébé est trisomique et qu'il souffre de ces complications qui viennent parfois avec la trisomie, souffle au cœur et problèmes respiratoires.

Voulez-vous donner votre enfant en adoption, madame?

Pas du tout. Retour à la maison où l'état du bébé s'aggrave subitement. P'tit Louis est hospitalisé à Sainte-Justine où il est opéré du cœur. Voilà un problème de réglé. Restent les

difficultés pulmonaires. Cela s'arrangera avec le temps, semble-t-il. Dans six mois? Un an? Deux? Les médecins ne peuvent pas dire. D'ici là, bébé respire normalement lorsqu'il est éveillé. Le problème, c'est quand il dort. Il doit alors porter un masque qui lui donne l'air d'un pilote de F16. Masque appelé CPAP, relié à un truc qui envoie de l'air sous pression. Ne demandez pas comment ça marche.

Un bébé, ça bouge. En bougeant il peut déplacer le masque ou carrément l'ôter avec ses petites mains. Pas de masque, le cœur va pomper beaucoup, dommages au cerveau... pas d'autre solution que de le veiller tandis qu'il dort.

Bébé est à l'hôpital Sainte-Justine depuis le mois d'août, toujours dans la même chambre exigüe qu'il partage avec d'autres bébés de passage. Sa maman arrive le matin, rentre à la maison à la fin de l'après-midi s'occuper de Lili-Anne. Le papa a repris le travail.

À la mi-décembre les médecins ont donné congé au bébé. La maman était folle de joie. Enfin à la maison tous ensemble... Mais d'abord trouver quelqu'un pour veiller sur l'enfant la nuit. On a appris à la maman à poser le masque et à utiliser la machine à oxygène, mais bien évidemment elle ne peut pas être debout 24 heures. Il faut trouver quelqu'un pour la nuit, une infirmière, un préposé.

Un préposé, c'est 20 \$ de l'heure. Dix heures, 200 \$ par nuit. Cinq nuits (en supposant que la famille se débrouille le week-end): 1000 \$.

Un an, 50000\$. Je vous disais que les parents déclaraient plus de 100000\$ de revenus, mais ça, c'est



P'tit Louis

quand les deux travaillent. De toute façon, quelle famille moyenne peut se permettre de dépenser 50000\$ par année en frais de garde?

Heureusement, nous, Québécois, bénéficions du meilleur système de santé au monde. Ou l'ai-je rêvé? En principe (et en toutes lettres), la politique de soutien à domicile du ministère de la Santé et des Services sociaux énonce que des services professionnels sont offerts GRATUITEMENT à domicile à ceux qui en ont besoin. *En principe.* Dans les faits, cela dépend des ressources du CLSC dont relève le bénéficiaire. Ici, le CLSC Simonne-Monet-Chartrand qui n'avait justement pas les ressources. Pas d'enveloppe pour ce genre de cas. Bref, pas de sous.

Pas de sous, pas de préposé. Pas de préposé, pas de retour à la maison. Le service social de l'hôpital s'y

oppose avec raison. Physiquement les parents ne tiendraient pas deux semaines. À souligner le dévouement du service social de l'hôpital. Je commençais cette chronique en parlant de gens irréprochables, parlant de la travailleuse sociale qui assiste les parents du petit Louis, il faudrait ajouter admirable. C'est elle qui se démène pour trouver les ressources, y compris en allant frapper à la porte des fondations privées.

Mais, vous demandez-vous, où est le déraisonnable, le kafkaïen dans tout cela?

Reprenons. Il en coûterait 200\$ par nuit pour payer le préposé qui veillerait le petit Louis. Parce qu'on n'a pas cet argent, p'tit Louis ne peut pas rentrer à la maison.

Quand je dis « on » n'a pas l'argent, qui ça « on »? Au-delà du CLSC, « on » c'est le système, « on »

c'est vous et moi. Nous n'avons pas d'argent. Nous n'avons pas 200 \$ pour payer le préposé. C'est pour cela que petit Louis reste à l'hôpital.

Or, une journée à l'hôpital coûte environ 800 \$.

Coûte à qui?

À nous toujours.

Vous me suivez? Nous n'avons pas 200 \$ pour renvoyer le petit Louis à la maison, alors nous le gardons à l'hôpital où ça nous en coûte 800.

Kafkaïen, disais-je. Kafkaïen: dédale bureaucratique dans lequel l'homme en tant qu'individu se perd en allant à Longueuil.

Dernière minute: la travailleuse sociale m'avertit qu'à l'instant même, le CLSC, dieu sait après quelles acrobaties comptables – j'insiste, les gens du CLSC aussi sont de bonne volonté et irréprochables –, le CLSC vient d'accorder une « enveloppe » à p'tit Louis qui permettrait de payer un proposé à 8\$ de l'heure.

Qui va aller garder un enfant en dépendance technologique, la nuit, pour 8\$ de l'heure? Bref, p'tit Louis n'est pas sorti de Sainte-Justine.

Je suis allé le voir hier. Pour un bébé auquel on a déjà fait tant de misère en sept mois, il est magnifique. De bonne humeur, il rit, il gigote, et ratoureux avec ça, tandis que les autres n'écoutaient pas, il m'a dit: c'tu loin, Longueuil?

Ben non, bébé. À gauche en sortant de l'hôpital. Jusqu'à Mont-Royal. Mont-Royal jusqu'à Papi-neau. Le pont Jacques-Cartier, au bout du pont, t'es rendu.

Ex-associé des Rock Machine arrêté

ANDRÉ CÉDILOT

C'est l'un des 10 criminels les plus recherchés au Québec que la police a arrêté dans un bois de Saint-Alexis-des-Monts, en Mauricie. Un ex-associé des Rock Machine/Bandidos, Martin Pellerin, 38 ans, était en cavale depuis plus de six ans quand les policiers l'ont surpris, mardi soir, dans une maison où l'on faisait pousser de la marijuana.

Pellerin, qui a comparu hier au palais de justice de Shawinigan, avait à portée de la main un pistolet et un chargeur rempli de balles quand des équipes du SWAT, puissamment armées, ont fait irruption dans la résidence de la rue des Chasseurs, vers 20 h 30. Pellerin n'a pas eu le temps de réagir, tellement tout s'est passé rapidement. Il y avait quelques jours que les enquêteurs de la Sûreté du Québec étaient sur sa piste.

Pellerin était recherché depuis le 14 juillet 2000, après avoir faussé compagnie à ses gardiens durant une sortie communautaire. Il purgeait une peine de cinq ans pour tentative de meurtre et possession de stupéfiants. En 1995, il a tiré sur des policiers qui le pourchassaient en automobile. Durant son incarcération au pénitencier à sécurité maximale de Donnacona, près de Québec, il a tenté d'assassiner un codétenu. Il venait d'être transféré à l'établissement Montée Saint-François, à Laval, quand il s'est évadé.

Selon les policiers, Pellerin avait beaucoup changé physiquement quand il a été amené, hier, devant le juge Mario Tremblay, de la Cour du Québec de Shawinigan. « Son visage paraissait plus rond. Il n'avait plus de moustache ni ses longs cheveux, et il était beaucoup plus maigre qu'avant », a souligné l'agent Ève Langlais, de la Sûreté du Québec. Il fait face à cinq accusations, dont une de production de cannabis.

Au moment de l'arrestation, les policiers ont découvert 490 pousses de marijuana et 10 kg en vrac. Avant de faire comparaître Pellerin, les policiers l'ont longuement interrogé dans l'espoir d'en connaître un peu plus sur son parcours depuis 2000. La femme qui était avec lui a été libérée sans qu'aucune accusation ne soit portée contre elle. La fouille de la maison de Saint-Alexis-des-Monts s'est poursuivie, hier.

Compte tenu de la gravité de ses crimes et de son passé judiciaire chargé, Pellerin était sur la liste des fugitifs les plus recherchés au Québec.

C'EST LE MOMENT DE RÉALISER DES ÉCONOMIES VRAIMENT EXCEPTIONNELLES DANS TOUS NOS RAYONS

SOLDES APRÈS INVENTAIRE

LE 31

ÉPARGNEZ JUSQU'À 83%

CHEMISES MICROFIBRE À MOTIFS

9.99

• rég. jusqu'à 59.00

ÉPARGNEZ 71%

DOUDOUNES MATELASSÉES

39.95

• rég. 139.00

ÉPARGNEZ 80%

PANTALONS FIN VELOURS CÔTELÉ

9.99

• rég. 48.00

ÉPARGNEZ JUSQU'À 82%

PULLS PURE LAINE D'AGNEAU

9.99

• rég. jusqu'à 58.00

ÉPARGNEZ 77%

SÉLECTION DE CHEMISES CLASSE AFFAIRES

19.99

• rég. 88.00

ÉPARGNEZ 69%

GANTS DE CUIR DOUBLÉ

19.99

• rég. 65.00



simons

www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

ACTUALITÉS

Le groupe Kinderville pourrait perdre ses subventions

Québec a 11 garderies à l'oeil

TRISTAN PÉLOQUIN

Onze garderies privées du groupe Kinderville risquent de se faire couper les vivres par Québec le 1^{er} février.

À la suite d'avis de non-conformité envoyés en novembre, l'entreprise avait jusqu'au 8 décembre pour cesser de facturer plus de 7 \$ par jour à sa clientèle, ce qu'elle refuse toujours de faire.

Dans ces avis, obtenus grâce à la loi sur l'accès à l'information, le ministère de la Famille et de l'Enfance constate que les 11 garderies subventionnées, qui sont situées à Brossard, Candiac, Saint-Hubert, Saint-Constant, Lachine et La Prairie, ont modifié leurs heures d'ouverture de façon à « entraîner des frais de retard et surtout de ne pas offrir aux parents de véritable choix quant (au paiement ou non d'un supplément de 8 \$ par jour) ».

Plutôt que de fermer à 18 h 30,

ces garderies disent être ouvertes jusqu'à 16 h 30 et facturent aux parents 1 \$ par minute de retard, sauf s'ils acceptent de payer un supplément quotidien de 8 \$ par

fréquent différentes garderies Kinderville ont confirmé hier que la surtarification de 8 \$ par jour a toujours lieu.

Selon l'attaché de presse de la

gouvernement. « Nous espérons recevoir aujourd'hui la confirmation d'une proposition faite par le Ministère » pour régler la situation, a-t-il affirmé.

s'ils sont conformes ne sont absolument pas clairs, déplore M. Lévesque.

Selon l'AGPQ, certains propriétaires se font dire une chose et d'autres exactement le contraire. « Pour montrer à quel point c'est ridicule on a exigé que mes contrats aient des initiales en bas de chaque page, chose qu'on ne demande pas aux autres propriétaires, illustre Hugo Labrecque, propriétaire de deux garderies de la couronne nord de Montréal. Lui et une quinzaine de propriétaires se sont regroupés cette semaine pour se payer les services d'un avocat du cabinet Fasken-Martineau afin de les représenter devant les fonctionnaires. « On veut que le gouvernement définisse clairement ce qu'est un contrat légal, explique M. Labrecque. On ne peut pas continuer comme ça à changer aux cinq minutes les termes qui nous lient aux parents avec qui nous faisons affaire. »

Le Ministère note que Kinderville exige illégalement des frais d'inscription de 50 \$, en plus de facturer un supplément de 1 \$ par jour.

jour. « Cette façon de faire n'est manifestement pas conforme à la lettre et à l'esprit du règlement et de la loi », peut-on lire dans chacun des 11 avis de non-conformité.

Le Ministère note aussi que Kinderville exige illégalement des frais d'inscription de 50 \$, en plus de facturer un supplément de 1 \$ par jour pour que les enfants aient droit à des mouchoirs de papier, à du papier brun, à des essuie-tout et à du savon antibactérien.

Trois parents dont les enfants

ministre Carole Thériage, Daniel Desharnais, des avis de suspension de subvention ont été reçus par les 11 garderies fautives. « Ils entreront en vigueur le 1^{er} février », date à laquelle Québec verse les subsides à l'ensemble du réseau de service de garde, a indiqué M. Desharnais. « Si nous trouvons une solution d'ici-là, l'argent sera versé », a-t-il précisé.

L'avocat de Kinderville, M^c Christian Mallard, a assuré hier soir que des négociations sont actuellement en cours avec le

Harcelement et confusion

En octobre et novembre, plus de 200 garderies privées ont reçu la visite d'inspecteurs. Bon nombre d'entre elles ont ensuite reçu des avis de non-conformité. « La confusion la plus totale règne au Ministère depuis ce temps-là », affirme le président de l'Association des garderies privées du Québec, Sylvain Lévesque. « On nous demande de faire parvenir nos contrats de service au Ministère. On accepte volontiers, mais les critères utilisés par les fonctionnaires pour déterminer

Régie du logement

Une hausse qui ne fait l'affaire de personne

JUDITH LACHAPPELLE

La Régie du logement venait à peine de dévoiler ses ajustements de loyer que tant les associations de locataires que de propriétaires se sont publiquement indignées. Une hausse « ridicule », plaignent les propriétaires. « Les loyers ont déjà beaucoup trop augmenté », dénoncent les locataires.

La Régie rappelle que « propriétaires et locataires sont libres de s'entendre sur une augmentation de loyer que chacun considère satisfaisante ». Dans les cas où une entente est impossible, la Régie fixe elle-même le loyer selon la méthode qu'elle rend publique chaque année (voir encadré).

La hausse de loyer suggérée pour un logement non chauffé est de 0,8 % lors du renouvellement du bail en 2007 (elle était de 0,9 % en 2006). Si le logement est chauffé par le propriétaire, la hausse suggérée varie de 0,4 % (chauffage au gaz) à 1,1 % (électricité) et à 1,4 % (mazout).

La Régie estime également que chaque hausse d'impôts fonciers de 5 % se traduit par une hausse de 0,7 % du loyer, qu'il faut ajouter aux augmentations de base. À Montréal, la révision de l'évaluation municipale en 2006 a entraîné certaines hausses d'impôts fonciers.

Enfin, la Régie a augmenté légèrement le montant supplémentaire pour travaux majeurs à 4,2 % par tranche de 1000 \$ pour l'année 2007, soit 3,50 \$ par mois.

Ce qui fait que pour un logement chauffé par le locataire dont le loyer s'élève actuellement à 600 \$ par mois, et dont l'immeuble a subi une hausse de taxes de 5 %, l'augmentation sera de 9 \$ par mois.

Guerre de statistiques

Sans surprise, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) réclame un contrôle plus serré des loyers, tandis que la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) demande une déréglementation. Le FRAPRU estime aussi que si l'indice des prix à la consommation (IPC) avait été appliqué au cours des six dernières années à Montréal, la hausse aurait été de 14 % au lieu de 25 %, selon des données récentes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Ironiquement, la CORPIQ aimerait aussi que la hausse des loyers suive l'IPC, qui était de 1,7 % en 2006. Mais elle invoque plutôt les données de Statistique Canada qui



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE © Pour un logement chauffé par le locataire dont le loyer s'élève actuellement à 600 \$ par mois, et dont l'immeuble a subi une hausse de taxes de 5 %, l'augmentation sera de 9 \$ par mois.

indiquent une hausse d'environ 7 % des loyers au Québec depuis l'an 2000.

Statistique Canada et la SCHL utilisent des données différentes pour calculer les hausses de loyer. La SCHL tient notamment compte

« Propriétaires et locataires sont libres de s'entendre sur une augmentation de loyer que chacun considère satisfaisante. »

de l'arrivée sur le marché de logements neufs et luxueux qui font grimper les résultats, tandis que Statistique Canada suit l'évolution des loyers sur les mêmes logements année après année.

Le FRAPRU préfère la construction de logements sociaux aux mesures d'aide de paiement de loyer par l'État. Ces mesures, dit Jean-Claude Laporte, « reviennent aussi cher que la construction de logements sociaux et contribuent à subventionner le privé. Des recherches ont prouvé que les propriétaires en profitent pour hausser de façon abusive le loyer quand ils savent que l'État va payer. »

Luc Courtemanche, de la CORPIQ, convient que l'État continuera d'exercer un contrôle des hausses de loyer s'il en paie une partie. « Mais pour nous, en contrepartie, les logements subventionnés sont moins souvent vacants, dit M. Courtemanche. On est prêt à laisser tomber une certaine indexation quand on sait que les logements seront occupés pendant cinq ou 10 ans. »

Ajustements de loyer 2007

Sans hausse d'impôts fonciers

Logement chauffé à l'électricité : 1,1 %
au gaz : 0,4 %
au mazout : 1,4 %
Logement non chauffé : 0,8 %

Avec hausse d'impôts fonciers de 5 % *

Logement chauffé à l'électricité : 1,8 %
au gaz : 1,1 %
au mazout : 2,1 %
Logement non chauffé : 1,5 %
* 0,7 % pour chaque tranche de 5 %

Taux d'ajustement appliqué aux dépenses de travaux majeurs : 4,2 % (soit 3,50 \$ par mois par tranche de 1000 \$ de travaux)

Pour un bail d'un an finissant le 30 juin 2007, le propriétaire doit aviser par écrit son locataire d'une hausse du loyer entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2007.

Si le locataire refuse l'augmentation ou ne renouvelle pas son bail, il doit en aviser le propriétaire par écrit dans le mois suivant la réception de l'avis.



Les détails font la différence.

Seuls les véhicules d'occasion Certifiés Étoiles incluent :

- Certification suite à une inspection en 150 points
- Garantie de jusqu'à 6 ans/120 000 km
- Assistance routière 24 h/24
- Pièces de rechange Mercedes-Benz d'origine uniquement
- Historique complet de l'entretien
- Recherche en ligne à certifiéesetoiles.ca

Achetez en toute confiance chez votre concessionnaire Mercedes-Benz.

Véhicules d'occasion Certifiés ÉtoilesTM



VÉHICULES D'OCCASION CERTIFIÉS ÉTOILES

FINANÇEMENT À PARTIR DE

2,9%*

FINANÇEMENT OFFERT PAR Services financiers Mercedes-Benz

Grande Bibliothèque : des mesures de sécurité jugées insuffisantes

SARA CHAMPAGNE

Imaginez un peu la scène : un bambin marche tranquillement aux abords de la Grande Bibliothèque, ruelle Savoie. Soudain, il échappe sa balle qui roule sous un arbuste censé protéger les citoyens d'une chute de verre. Mais une lame se détache...

L'idée de la Grande Bibliothèque d'aménager des marquises, banderoles et de planter des arbustes pour protéger les passants d'une autre chute de verre n'est pas jugée « sécuritaire » par l'arrondissement de Ville-Marie, qui donne l'exemple fictif du bambin et de sa balle.

Contrairement au communiqué diffusé hier par la GB, qui affirmait qu'une version finale de ses plans a déjà été déposée avant les Fêtes, Ville-Marie affirme n'avoir jamais reçu de document final. Ce qui est avancé dans le communiqué « n'a ni queue ni tête », soutient Jean-Yves Duthel, directeur des affaires publiques de l'arrondissement.

« Le maire Benoît Labonté a eu une rencontre avec la présidente-directrice générale de la Bibliothèque le 11 janvier dernier, explique M. Duthel. M^{me} Lise Bissonnette a parlé du scénario envisagé. Et le maire l'a prévenue qu'il n'y a pas de chance à prendre, et qu'il allait exiger un plan sans faille pour la

sécurité des citoyens. » Avant les Fêtes, la direction générale de l'arrondissement a mandaté une firme d'experts, CPA verre spirituel, qui a déposé un rapport sur les risques d'une autre chute et les dangers de blessures pour le public. La firme conclut, à la lumière de différentes études dont une de l'École polytechnique de Montréal, qu'il ne serait « pas surprenant de voir durant les prochaines années quatre à six lames additionnelles se bri-

« Il est facile d'imaginer qu'une personne pourrait subir des blessures graves suite à la chute d'un tel fragment. »

ser », ce qui ferait grimper le nombre à 16.

Quant aux risques de blessures, l'expert Benoît Cloutier explique que, normalement, une lame trempée adéquatement se fragmentera en petits morceaux lors d'une chute. Dans le cas des lames brisées de la bibliothèque, les morceaux avaient 20 fois la grosseur acceptable, dit-il. « Il est facile d'imaginer qu'une personne pourrait subir des blessures graves suite à la chute d'un tel fragment »,

préviend-il. L'expert rappelle enfin qu'à l'heure actuelle aucun expert n'a été en mesure de donner la cause de la rupture soudaine des lamelles, qui selon lui ne répondent pas aux normes canadiennes.

Jointe hier, la directrice des communications à la Grande Bibliothèque, Hélène Panaïoti, a d'abord dit qu'elle n'avait pas l'intention de se disputer avec l'arrondissement sur la place publique.

« On s'étonne que l'arrondissement se prononce sur un projet qui n'a pas encore fait l'objet d'une demande de permis, a-t-elle déclaré. Nous sommes très heureux de la solution, que l'on juge sécuritaire. Et d'ici la fin janvier, Ville-Marie va recevoir notre demande, avec les plans et devis, et nos propres études d'experts. »

En attendant, l'arrondissement de Ville-Marie a commencé à facturer la bibliothèque pour les barrières de protection qui ont été installées sur le trottoir. L'installation coûte 39 000 \$ par mois. À ce jour, la Bibliothèque doit une somme de près de 450 000 \$ à l'arrondissement, soit environ la somme prévue pour les travaux envisagés de sécurisation.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste sara.champagne@lapresse.ca



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE ©

Une dizaine de lames de verre sont tombées depuis l'inauguration de la Grande Bibliothèque.

ACCIDENT SUR LA 15

Le travail des policiers sera scruté

CHARLES CÔTÉ ET MARCEL LAROCHE

Que s'est-il passé mardi pour qu'une mère de famille perde la maîtrise de son véhicule pendant une opération radar de la Sûreté du Québec? La question est maintenant devant le coroner.

Hier, Caroline Phillip a été inculpée au palais de justice de Saint-Jérôme de conduite dangereuse ayant causé la mort. La jeune femme de 32 ans, de Laval, roulait vers le nord avec son fils de 7 ans quand les agents de la SQ ont voulu l'intercepter pour vitesse excessive. Son auto a embouti l'arrière d'un autre véhicule qui circulait dans la même direction, tuant sur le coup un automobiliste de 61 ans, Luc Dallaire, un enseignant à la retraite de Saint-Jérôme.

En attendant les conclusions de l'enquête du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), l'accusée a pu recouvrer sa liberté.

Comme la collision a fait une victime, le Bureau du coroner a été saisi de l'affaire. L'enquête a été confiée au D^r Michel Trudeau, de Deux-Montagnes. Il s'est d'ailleurs rendu sur les lieux du drame mardi.

L'enquête du SPVM servira néanmoins de base à son rapport. « Le coroner va prendre connaissance du rapport de police, a dit la porte-parole du Bureau du coroner, Marie-Ève Bilodeau. Comme dans toute enquête, ce n'est pas lui qui va interroger les témoins, y compris les policiers.

« Le coroner va examiner les causes médicales de la mort et les circonstances de l'accident, a ajouté M^{me} Bilodeau. Mais il devra répondre à une question supplémentaire : est-ce que le travail des policiers a été approprié? »

Le Code de déontologie policière spécifie que « le policier doit utiliser une arme et toute autre pièce d'équipement avec prudence et discernement ».

En 2004, la coroner Andrée Kronström jugeait qu'il y avait trop de pertes de vies au cours de poursuites policières au Québec. Il y en a eu 46 entre 1993 et 2003. « C'est un dernier recours, personne n'y gagne, disait M^e Kronström. La poursuite policière est délicate et stressante. Elle devrait être utilisée dans de rares cas. »

Elle recommandait que les policiers soient mieux formés en la matière. Depuis, un cours a été institué à l'École nationale de police.

Il est trop tôt pour savoir s'il y aura une enquête déontologique. « Il faut d'abord qu'il y ait plainte », a expliqué M^e Louise Letarte, avocate et conciliatrice au bureau du Commissaire à la déontologie policière.

CE SOIR 20H
LES MISSIONS DE PATRICE

ANIMATION : PATRICE L'ECUYER



RADIO-CANADA
TÉLÉVISION

WWW.RADIO-CANADA.CA/MISSIONS



HD

CETTE ÉMISSION EST AUSSI PRÉSENTÉE EN HAUTE DÉFINITION

RÉALISATEUR : PIERRE GAGNON

A 8
PROCÈS DE ROBERT PICKTON

« Je suis désolé de vivre », disait Pickton

Le récit de l'horreur devient de plus en plus insupportable pour les proches



YVES BOISVERT
ENVOYÉ SPÉCIAL
COLOMBIE-BRITANNIQUE

NEW WESTMINSTER — Quand le policier lui a fait entendre le témoignage d'un homme affirmant qu'il abattait des femmes et qu'il les donnait à manger aux cochons, Robert Pickton a éclaté de rire. Mais d'un rire un peu forcé, comme si la chose était ridicule.

« C'est toute une histoire, ça, hein? »

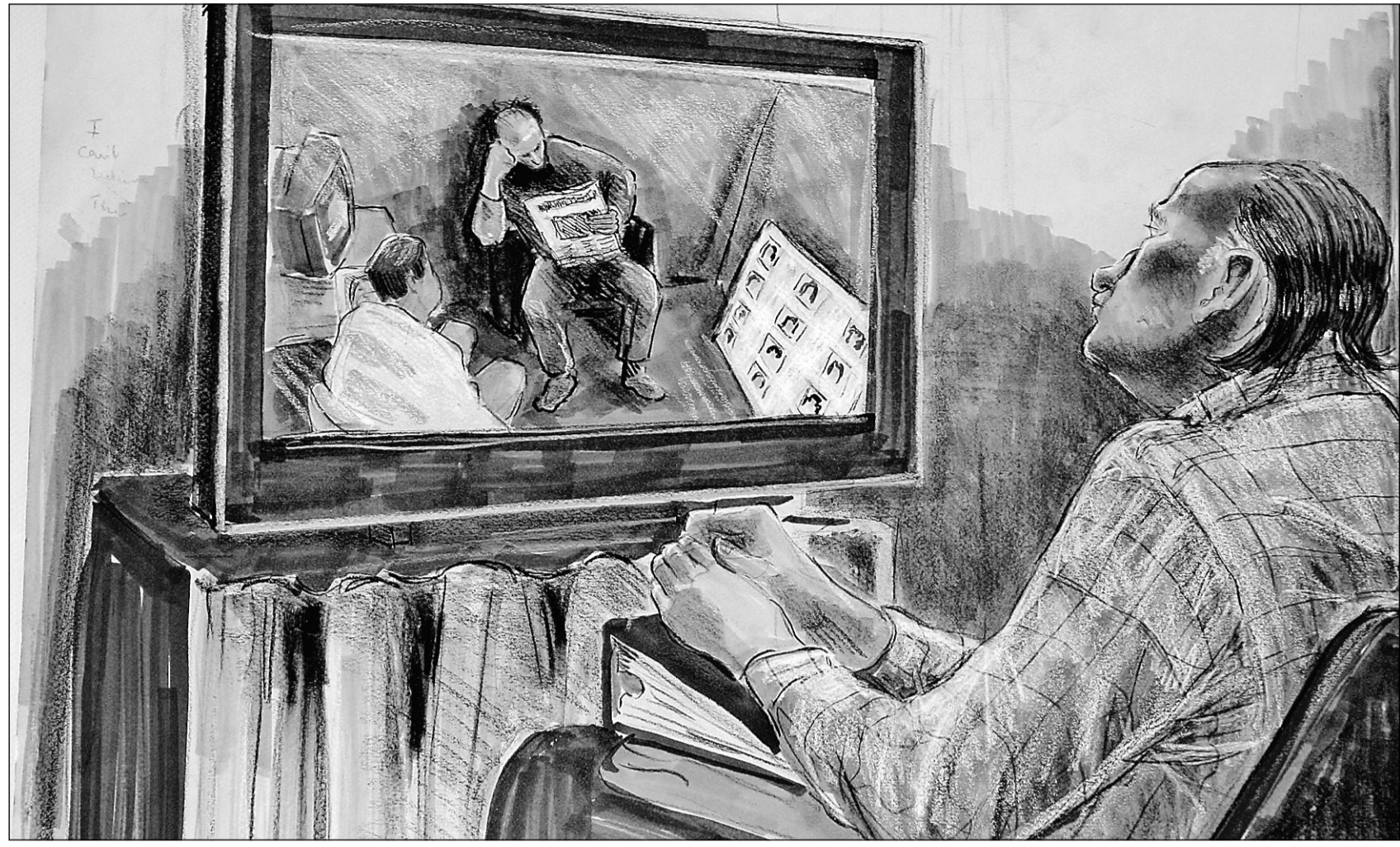
Toute une histoire, en effet, mais selon ce qu'a annoncé la Couronne lundi, il y a bien des indices que c'est vraiment une des façons que l'accusé avait trouvées de se débarrasser des corps de ses victimes. On le soupçonnait d'avoir tué 50 femmes. Il s'est vanté à un agent double d'en avoir tué 49. On l'accuse formellement pour 26. Et depuis trois jours, son procès se tient pour six de ces meurtres.

Toute une histoire que plusieurs proches des victimes, fort nombreux la première journée, ne sont plus capables d'entendre. Ils se font de plus en plus rares. « J'ai vécu un million de funérailles », disait lundi la sœur d'une des victimes, après avoir entendu le résumé de la preuve. « Je vomis quand j'arrive à l'hôtel », a dit le frère de Mona Wilson hier en sortant du palais de justice de New Westminster, en banlieue de Vancouver.

Les curieux sont rares. Un journaliste d'expérience qui a couvert l'enquête préliminaire dans le détail pendant huit mois confiait consulter un psychiatre : « Je ne suis pas le seul. »

« Je suis mort »

Le jury a continué hier à entendre la vidéo du long interroga-



Le jury a continué à entendre la vidéo du long interrogatoire de police, mené le 23 février 2002.

DESSIN FELICITY DON, REUTERS

toire de police, mené le 23 février 2002 par Bill Fordy, de la GRC. Après cinq heures de questions, Pickton est fatigué. Il est affalé sur sa chaise dans la salle d'interrogatoire, les mains jointes. Il regarde par terre, la tête penchée. Il parle calmement. Il bâille.

Il n'a pas encore avoué les meurtres. Il nie, il se fâche même un moment. « Est-ce que j'ai l'air d'un meurtrier? Je ne suis qu'un garçon de ferme! »

Puis, peu à peu, il se décourage. « Je suis désolé de vivre. Je suis désolé de ce que je suis. »

Il reconnaît avoir un fusil de calibre 22, mais uniquement pour abattre des porcs, dit-il. « Il faut parfois tirer trois, qua-

tre, cinq fois, car ils ont le crâne très dur. Et il faut mettre un sac de plastique comme silencieux, ajoute-t-il. Oh, je ne devrais pas parler... »

Le policier lui répète sans

« Je mérite le couloir de la mort, je suis fini... je suis un cadavre qui marche. »

arrêt que l'enquête est gigantesque. Qu'on retournera chaque centimètre cube de terre de son terrain. Que tôt ou tard, on saura tout (ils n'ont pas encore trouvé les restes humains, mais du sang). Que déjà, ils ont des « tonnes » de preuves d'ADN en

main au sujet de deux victimes. Le policier s'approche de Pickton et lui montre les rapports d'expertise. Pickton n'avoue rien.

« Si je pouvais donner ma vie pour n'importe laquelle de ces

trouvés de l'ADN humain dans les excréments des cochons. »

Une autre policière entre en scène. Elle lui parle très doucement. « Je mérite le couloir de la mort, je suis fini... je suis un cadavre qui marche. »

« Veux-tu me dire ce qui s'est passé? » demande la policière. « Pourquoi? Je suis mort. Je suis cloué sur la croix. » Puis, il se ressaisit :

« J'ai rien fait, vraiment. »

« On a trouvé ton ADN sur un godemiché installé sur un fusil. Il y avait aussi celui de Mona Wilson. » Pickton se défend : « Ça ne veut pas dire que je l'ai tuée. » Il explique que ce jouet sexuel servait de silencieux quand il abattait des porcs. Il ne sait pas pourquoi l'ADN d'une victime se trouvait là.

Puis, il dit : « Je suis aussi bien de faire face, parce que je vais pourrir en prison. Je veux mourir. »

Les policiers lui font entendre deux autres témoignages d'amis, à qui il a confié sa technique pour se débarrasser de femmes.

Dans la salle d'audience, Pickton observe la vidéo sans réagir, tenant son cahier à anneaux sur ses genoux. Aujourd'hui, le jury entendra la suite de l'interrogatoire, à la fin duquel Pickton passe aux aveux.

L'enquêteur dit que son histoire est dans le journal. « Dans le journal? Merde! J'ai rien fait! » dit Pickton. « T'es plus gros que le pape, que la princesse Diana! T'es ce foutu ben Laden! C'est foutu, t'es fait. C'est pour ça que t'es dans le journal! » Il lui montre les journaux. « Je peux pas croire... »

L'enquêteur Fordy lui montre le témoignage vidéo d'un ami qui dit que Pickton lui a confié comment il s'était débarrassé de deux corps. « Rob, dit le policier, toi et moi, on sait que c'est vrai; ils ont

LE PLUS BAS PRIX GARANTI
GOTRAVELDIRECT.COM

LE PARADIS AU PLUS BAS PRIX GARANTI!

GoTravelDirect.com

DES MILLIERS DE FORAITS VACANCES DISPONIBLES EN LIGNE

514.849.3344

CUBA

VARADERO

HOTEL BARLOVENTO

699\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS

LES 2 ET 9 FÉV

HOTEL TUXPAN

899\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS

LES 2 ET 9 FÉV

HOTEL BELLA COSTA

1189\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS

LES 16 ET 23 MARS

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

PUERTO PLATA

PARASO DEL SOL

699\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS

LES 10 ET 17 FÉV

LA ROMANA

DON JUAN BEACH RESORT

799\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS

LES 5 ET 12 FÉV

PUNTA CANA

SANTANA BEACH RESORT & CASINO

799\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS

LE 28 JAN

CELUSMA TROPICAL PLAYA DORADA

799\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS

LES 10 ET 17 FÉV

BARCELO TALLANQUERA

999\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS

LES 19 ET 26 FÉV

THE CLUB AT GRAND PARADISE BAVARO

1299\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS

LES 4 ET 11 FÉV

BLUE BAY GETAWAY VILLAS DORADAS

999\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS

LES 17 ET 24 FÉV

HOLIDAY DREAM CARIBBEAN CRUISE

1399\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS

LES 5 ET 12 FÉV

PUNTA CANA RESORT & CLUB

1499\$

1 SEMAINE, DEMI-PENSION

LES 18 ET 25 FÉV

ÎLE DE MARGARITA

PUERTA DEL SOL

699\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS

LES 5 ET 12 FÉV

PORTOFINO

999\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS

LES 5 ET 12 FÉV

HESPERIA ISLA MARGARITA

1299\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS

LES 19 ET 26 FÉV

MEXIQUE

CANCUN

HOTELUR BEACH PARADISE

1199\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS

LES 2 ET 9 FÉV

ROYAL SOLARIS CANCUN

1399\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS

LES 2 ET 9 FÉV

COPACABANA BEACH RESORT (RIVIERA MAYA)

1599\$

1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS

LES 16 ET 23 MARS



NON DISPONIBLE CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

La garantie est valide pour les nouvelles réservations seulement. Départs de Montréal. Les prix sont par personne, basés sur une occupation double. Forfaits tout-compris incluent vols, l'hôtel, repas, boissons et transferts. Toutes les taxes et frais sont inclus. Les prix annoncés sont en vigueur au moment de l'impression et sont valables pour les nouvelles réservations jusqu'au 27 janvier, 2007. Sujets à changement sans préavis. Places limitées. Pour plus de détails visitez www.gotraveldirect.com. Vols sur les sites de Zoom Airlines. Go Travel Direct est titulaire d'un permis du Québec.

Prix disponibles en ligne seulement à www.gotraveldirect.com. Contribution au fonds d'indemnisation de 3.50 \$ par tranche de mille dollars en supplément.

La République Dominicaine

GO
TRAVEL DIRECT

LE PARADIS À BON PRIX

Perfectionnez votre anglais au CANADA!



VOUS VOULEZ VIVRE UNE EXPÉRIENCE INOUBLIABLE? VOUS AVEZ LE GOÛT DE VOYAGER?

Faites connaître votre culture tout en découvrant une culture différente et en faisant l'expérience d'un travail des plus intéressants. Comment? **En vous inscrivant au programme Odyssée ou Accent** (anciennement connu sous le nom de Programme des moniteurs de langues officielles)(PMLO).

Le travail de moniteur ou de monitrice de langue (assistant de langue) consiste à soutenir le professeur de langue en organisant des activités qui favorisent la compréhension auditive et l'expression orale surtout auprès d'adolescents dont la langue maternelle n'est pas le français. Bien que ce programme s'adresse plus particulièrement aux étudiants universitaires, les étudiants qui auront obtenu un diplôme d'études collégiales (DEC) à la fin de l'année scolaire en cours sont également admissibles.

Date limite d'inscription : 15 février 2007

Pour en savoir davantage sur les programmes Odyssée et Accent, il suffit de visiter le site Web du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) au : <http://www.cmec.ca/olp/> ou de vous adresser :

- à la personne responsable de l'aide financière aux étudiants dans votre établissement d'enseignement ou
- à la direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport la plus proche de chez vous.

Rémunération
Programme Odyssée, monitrices et moniteurs à temps plein : Environ 19 \$ l'heure pour un total de 18 500 \$ (neuf mois de travail à raison de 25 heures par semaine).
Programme Accent, monitrices et moniteurs à temps partiel : Environ 16 \$ l'heure, pour un total de 4 160 \$ (huit mois de travail à raison de 8 heures par semaine).



Patrimoine canadien Canadian Heritage



Éducation, Loisir et Sport Québec

La Rive-Sud réclame son train léger

BRUNO BISSON

Une coalition d'élus, de gens d'affaires et d'organismes de concertation économique de la Rive-Sud réclame la relance d'un projet de train léger sur l'estacade du pont Champlain, après presque 40 ans de moratoire sur les infrastructures de transport entre les deux rives du Saint-Laurent.

Pilotée par la chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud, cette nouvelle coalition demande aussi la publication des coûteuses études réalisées dans le cadre de ce mégaprojet fédéral-provincial, mieux connu sous le nom de Système léger sur rail (SLR) de l'autoroute 10 (voir en pages Forum).

Lancé en grande pompe en 2001, ce projet de tramway électrique moderne est quasiment tombé dans l'oubli, depuis. Les études réalisées, payées à parts égales par les deux gouvernements, ont coûté 12 millions de dollars. Elle sont terminées depuis un an et demi, mais l'Agence métropolitaine de transport (AMT) ne les a jamais rendues publiques.

Selon le président de la Chambre, Jean-Robert Lessard, qui est vice-président au marketing pour

Transport Robert, cette publication a été reportée maintes fois au cours des derniers mois. «L'été dernier, on nous a demandé de patienter jusqu'à l'automne. À l'automne, ça a été reporté après les Fêtes. Maintenant, nous sommes après les Fêtes et nous n'avons toujours pas de nouvelles.»

«Nous voulons voir ces études, affirme M. Lessard. Nous voulons être en mesure de juger par nous-mêmes du potentiel du projet SLR.

Les études réalisées, payées à parts égales par les deux gouvernements, sont terminées depuis un an et demi, mais l'Agence métropolitaine de transport (AMT) ne les a jamais rendues publiques.

Et nous voulons savoir quelles sont les intentions des gouvernements supérieurs. S'ils n'en veulent pas, qu'on nous le dise. Et qu'on nous propose autre chose. Nous sommes prêts à coopérer pour mettre en œuvre des solutions concrètes à nos problèmes de circulation. Mais il faut agir.»

Au printemps 2006, la Chambre a entrepris des consultations auprès

de ses 1800 entreprises et commerces membres dans la Rive-Sud, afin d'orienter ses priorités d'action. C'est au cours de cet exercice que les problèmes de transport, et en particulier des transports en commun, ont émergé comme la première source de préoccupation des milieux d'affaires de la région.

Les infrastructures routières et réseaux de transport collectif qui relient la Rive-Sud et la métropole

n'ont pas vraiment évolué depuis 40 ans, remarque M. Lessard. La dernière infrastructure routière, le pont-tunnel Louis-Hippolyte-LaFontaine, et le dernier grand projet de transport en commun, le métro de Longueuil, avaient été inaugurés juste à temps pour l'Expo 67!

Aujourd'hui, les cinq ponts de la Rive-Sud affichent complet soir

et matin pendant les périodes de pointe. Et les grands équipements de transport en commun approchent aussi la saturation.

Le métro transporte 20000 personnes par jour, dans les deux directions. De plus, 17000 passagers traversent le Saint-Laurent dans les autobus qui empruntent une voie réservée, à contresens du trafic, sur le pont Champlain.

Depuis 1978, cette voie réservée agit comme une véritable soupape de sûreté sur les infrastructures de transport inter-rives en absorbant une grande partie de la hausse des déplacements entre Montréal et la Rive-Sud, et ce, depuis deux décennies.

Pour la Coalition, elle est aussi en train de devenir le maillon faible des réseaux de transport Montréal-Rive-Sud.

«Cette voie réservée est encore très performante, admet M. Lessard. Avec 17000 passagers par jour, c'est plus que les projections de clientèle des trois stations du nouveau métro de Laval, qui a coûté 800 millions. Mais elle a atteint ses limites. La voie réservée ne peut plus accommoder plus d'usagers,

mais les déplacements continuent à augmenter. Il faut donc augmenter aussi la capacité des infrastructures de transport en commun dans l'axe du pont Champlain.»

Le projet de train léger SLR-Autoroute 10 doit traverser le Saint-Laurent sur une estacade, située juste à l'ouest du pont Champlain. Il commanderait la construction d'une infrastructure imposante pour relier l'autoroute 10 à l'estacade en passant au-dessus de la Voie maritime du Saint-Laurent. Le projet original comptait huit stations (six à Montréal, deux à Longueuil) et son tracé s'étendait sur 12,9 kilomètres, entre le terminus Chevrier, dans l'arrondissement de Brossard, près de l'A-10, et le centre-ville de Montréal.

Le coût du projet, dont la clientèle potentielle pourrait s'élever à 30000 passagers par jour, était estimé à 640 millions, en 2001. En cours de développement, au moins une dizaine de variantes de ce tracé ont été étudiées. Le tracé privilégié coûterait aujourd'hui environ 1 milliard à réaliser.

La lettre de la coalition est publiée dans la section Forum, en page A20.

Une école anglophone en perte de clientèle maintenue ouverte

MALORIE BEAUCHEMIN

Une simple décision financière a tourné en débat politique, hier soir, alors que le conseil des commissaires de la Commission scolaire English-Montreal a décidé de maintenir ouverte une école primaire dont la clientèle a fondu comme neige au soleil dans les dernières années.

Quatre écoles primaires anglophones d'un peu partout à Montréal étaient menacées de fermeture, après le dépôt en août de recommandations en ce sens par un comité de planification à long terme. Après débats et votes des commissaires, deux d'entre elles resteront ouvertes et deux seront fermées.

La situation de l'école St. Gabriel, dans Pointe-Saint-Charles, était la plus problématique. Entre 2001 et 2005, le nombre d'élèves est passé de 227 à 145. L'automne dernier, seulement neuf petits sont entrés en maternelle. Les projections pour les prochaines années sont catastrophiques: en 2010, il ne devrait rester qu'entre 108 et 116 élèves. La petite école de quartier fonctionnait déjà en 2005 à seulement 43% de sa capacité. C'était même la deuxième fois en trois ans que St. Gabriel était menacée de fermeture.


Mais encore cette fois, les commissaires ont rejeté la fermeture. «Une école, c'est une communauté. Cette école a fait d'énormes progrès pour enrichir son programme éducatif, a dit Daniel Andrelli, commissaire pour le district de Pointe-Saint-Charles. Déplacer les enfants dans une autre communauté ne les aidera pas. Il faut regarder d'autres alternatives.»

Rosa Cerrelli, commissaire pour Rivière-des-Prairies, voyait la situation autrement. «Personne ne veut voir une école fermer, a-t-elle expliqué. Mais parce qu'on maintient de telles écoles ouvertes, les écoles plus populeuses ne peuvent pas avoir les ressources et les services nécessaires parce qu'il n'y a pas d'argent.»

La commission scolaire English-Montreal (CSEM) a perdu environ 2000 élèves dans les dernières années, et s'attend à en perdre le même nombre d'ici cinq ans. «Il faut prendre nos responsabilités», a plaidé le président de la CSEM, Dominic Spiridigliozzi. Au terme d'un débat sur l'importance de maintenir unie la communauté anglophone face à la loi 101 et malgré le problème de dénatalité, les commissaires ont tranché, 16 à 7, pour garder ouverte l'école St. Gabriel.


Ils ont toutefois estimé en majorité que les élèves de l'école McLeaon, à Pointe-aux-Trembles, seraient mieux servis s'ils étaient transférés dans les écoles Dalkeith et Edward Murphy. Ils ont aussi accepté la fermeture de l'école Frederick Banting, à Montréal-Nord, puisque les élèves n'auront pas à se déplacer très loin. L'école Gerald McShane, où ils seront envoyés l'an prochain, n'est qu'à 1,2km de leur école actuelle. Très tard en fin de soirée, les commissaires ont aussi refusé de fermer l'école Carlyle, à Mont-Royal.

Voici Fred.



Fred a...

- Une cafetière automatique.
- Un aspirateur-robot.
- Un système d'arrosage automatique.
- Des essuie-glaces à détecteur de pluie.
- Des lumières qui s'allument quand il rentre.
- Des lumières qui s'éteignent quand il se couche.
- Aucun problème à dormir.

▶ C'est pourquoi il aime Fidelity Passage^{MC}


▶ Parlez-en à votre conseiller ou visitez fidelity.ca/passage.

Veuillez lire le prospectus d'un fonds et consulter votre spécialiste en placements avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs verseront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir payer des commissions ou des frais de maintien; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. © 2007 FMR Corp. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document de quelque façon que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments. Fidelity Investments et Passage sont des marques déposées de FMR Corp.

ACTUALITÉS

Construction d'un pavillon de 17 étages à Longueuil

L'Université de Sherbrooke se défend de « voler » des étudiants

MARIE ALLARD

Soupçonnée de « voler » des étudiants aux universités montréalaises avec son pavillon de Longueuil, l'Université de Sherbrooke a présenté hier sa défense. « L'Université de Sherbrooke n'est pas le problème des universités montréalaises, a dit à *La Presse* le recteur Bruno-Marie Béchar. C'est plutôt un exemple à suivre pour solutionner le retard du Québec en terme d'accès à l'université, par rapport au reste du Canada et du monde. »

Sherbrooke enregistre une hausse de 14,4 % des inscriptions cet hiver,

L'Université de Sherbrooke enregistre une hausse de 14,4 % des inscriptions cet hiver, loin devant ses consœurs montréalaises.

loin devant ses consœurs montréalaises. « Mais il y a seulement 1 %

de cette croissance qui est associée à nos activités de Longueuil, a indiqué le recteur. Le nombre d'étudiants en cause ne se compare pas aux baisses de clientèle à l'Université de Montréal et à l'UQAM, ce n'est pas dans les mêmes domaines ni aux mêmes niveaux d'enseignement. »

Fréquenté par 10000 personnes, le pavillon de Longueuil est en expansion. La construction d'une tour de 17 étages, d'une valeur de 120 millions, doit y être entreprise dès février. À terme,

l'institution espère y accueillir jusqu'à 18000 étudiants.

« La recette du succès est bien simple: on écoute les besoins de la société et on cherche à y répondre d'une nouvelle façon », a dit M. Béchar. Plusieurs programmes offerts à Longueuil — dont un nouveau diplôme en prévention et contrôle des infections — sont uniques. « On y a lancé un MBA alors qu'aucune université francophone au monde ne l'offrait », a-t-il souligné. Ce n'est évidemment plus le cas aujourd'hui: les quatre universités montréalaises donnent désormais des MBA.

Rien ne semble arrêter l'Université de Sherbrooke. C'est depuis La Paz, où a lieu aujourd'hui la première remise de diplômes de l'antenne de l'Université de Sherbrooke en Bolivie, que M. Béchar a joint *La Presse*. « L'idée n'est pas de se voler des clientèles actuelles, c'est que toutes les universités du Québec fassent croître de façon importante la fréquentation, a poursuivi le recteur. Sinon, ce n'est pas compliqué, on manque le bateau. »

Par ailleurs, de passage hier devant la commission de l'éducation à Québec, l'Université de Sherbrooke n'a pas plaidé pour le dégel des droits de scolarité, comme McGill et Concordia. M. Béchar fait tout de même un constat: la situation actuelle « ne va pas ». Il demande qu'il y ait de toute urgence un débat « ouvert et sans tabou » sur le gel des droits de scolarité. « Ce n'est même pas un gel, c'est une régression en dollars constants. Il faut se demander si ça porte les fruits qu'on souhaite que ça porte et plusieurs pensent que non. »

Moody's abaisse la cote de l'UQAM

MARIE ALLARD

Nouveaux coups durs pour l'UQAM. L'agence de cotation new-yorkaise Moody's a abaissé hier la cote des certificats finançant le projet de l'îlot Voyageur. D'une valeur de 269 millions de dollars, ils passent de « A2 » à « Baa1 », soit une chute de niveau intermédiaire à moyen.

Déjà le 22 décembre, Moody's avait fait subir la même décote à l'UQAM, mais la nouvelle était passée inaperçue dans le brouhaha précédant les Fêtes. Hier, la firme a précisé que tant la cote de l'UQAM que celle des certificats

de l'îlot Voyageur demeuraient « placés en révision en vue d'une autre possible décote ».

Moody's a fait valoir « un affaiblissement de la performance financière de l'UQAM, la probabilité que sa dette déjà élevée n'augmente et des craintes liées à la gestion de son programme d'investissement » pour expliquer la décote. Les certificats de l'îlot Voyageur doivent financer la construction d'une tour de 307000 pieds carrés, d'un terminal de bus de 149000 pieds carrés et d'un pavillon universitaire de 297000 pieds carrés.

Au cours de l'automne, un

dépassement des coûts de 40 millions au complexe des Sciences a mené à la démission du recteur de l'UQAM, Roch Denis. Un rapport a, par ailleurs, révélé que le projet de l'îlot Voyageur n'était pas rentable.

Cote révisée en mars

L'UQAM a contacté directement Moody's en décembre pour lui faire part de ces informations, a dit hier à *La Presse* Monique Goyette, vice-rectrice aux affaires administratives et financières. « La cote va être révisée à la fin de mars, a-t-elle indiqué. Nous sommes présentement en discussion

avec Busac pour essayer de revenir à la rentabilité prévue en mars 2005 pour l'îlot Voyageur. » Dès que ces discussions seront terminées — à la fin de mars, selon M^{me} Goyette — l'UQAM va contacter de nouveau les agences de cotation pour leur faire part des derniers développements.

Il est à noter que c'est la compagnie Busac qui a emprunté pour construire le projet de l'îlot Voyageur. L'UQAM, qui s'est porté garant de l'emprunt, doit payer l'occupation des lieux par bail emphytéotique de 30 ans. À échéance, il est prévu que le tout devienne propriété de l'UQAM.

Inscriptions retardées à la Commission scolaire des Patriotes

La Commission scolaire des Patriotes, de Saint-Bruno, a décidé de retarder sa période d'inscriptions pour le primaire et le secondaire. D'abord prévue du 5 au 16 février, tel qu'écrit mardi dans *La Presse*, elle aura finalement lieu du 19 février au 2 mars.

Marie Allard

RIEN DE TEL QU'UN CONVOI D'INGÉNIOSITÉ POUR DÉPLACER DES MONTAGNES!

Fort de 15 000 employés qui

carburent chaque jour à l'unisson,

le CFCP se sait capable des plus

grandes réalisations. Il accueille

donc avec entrain son nouveau rôle

de fournisseur officiel de services de

transport ferroviaire pour les Jeux

olympiques d'hiver de 2010. Prête à

foncer, son équipe championne

ouvrira bientôt la voie vers

Vancouver, pour tous les Canadiens.



Notre ingéniosité collective fait du CFCP un meilleur endroit où travailler, du rail, un meilleur moyen de transport et de l'Amérique du Nord, un meilleur endroit où vivre. Visitez le www.cpr.ca

 vancouver 2010

CANADIEN PACIFIQUE SUPPORTER OFFICIEL

Vieux-Québec en forfait

Forfait ski

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- 2 billets de ski pour une journée à l'une des 3 stations
- Accès à la piscine intérieure, sauna et centre de conditionnement physique

À partir de **175\$** PAR NUIT / MINIMUM 2 NUITS POUR 2 PERSONNES, TAXES EN SUS

À partir de **199\$** POUR 1 NUIT, POUR 2 PERSONNES, TAXES EN SUS

 HOTEL MANOIR VICTORIA

44, côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8 • www.manoir-victoria.com • 1 800 463.6283

 Découvrez le Spa du Manoir!

PLACE VERSAILLES
LE CENTRE DE L'ÉLÉGANCE

VENTE TROTTOIR

NOMBREUX RABAIS ALLANT JUSQU'À

70%

JUSQU'AU 4 FÉVRIER

PLUS DE 225 MAGASINS incluant Winners HomeSense, Zellers, Bureau en Gros et Maxi.

Tunnel Lafontaine et rue Sherbrooke Est  métro Radisson

SAISON DES REER ENTRE ESPOIR ET ANGOISSE



UN CAHIER SPÉCIAL À CONSERVER

SAMEDI DANS

LA PRESSE

POUR MIEUX CHOISIR

Le Bloc baisse le ton

Le parti de Gilles Duceppe ne semble plus prêt à faire tomber le gouvernement

HUGO DE GRANDPRÉ

Le Bloc québécois baisse le ton à l'approche de la rentrée parlementaire. Avant Noël, Gilles Duceppe semblait prêt à faire tomber le gouvernement sur les questions de l'Afghanistan, de l'environnement et du déséquilibre fiscal. Il est maintenant plus prudent.

S'il a réitéré l'importance de ces trois questions au cours de la prochaine session parlementaire, le chef du Bloc est demeuré plus vague quant à la possibilité de s'en servir pour faire tomber le gouvernement.

« D'abord, c'est toujours le gouvernement qui décide de tout ça, des motions de confiance ou de défiance : il laisse le privilège », a-t-il dit en conférence de presse hier midi, en marge d'un caucus de deux jours à Laval.

« Deuxièmement, on peut toujours présenter une motion, dans la mesure où on a l'occasion de la présenter. Encore faut-il avoir des journées d'opposition. On en aura un certain nombre, mais quand? Combien? Avant le budget ou après le budget? Troisièmement, les autres partis le feront-ils? Et si on le faisait, est-ce qu'ils nous appuieraient? On ne le sait pas. Il y a tellement d'hypothèses... Je n'ai jamais fait de stratégies ouvertes. Maintenant, si je commence à vous dire : j'exclus telle

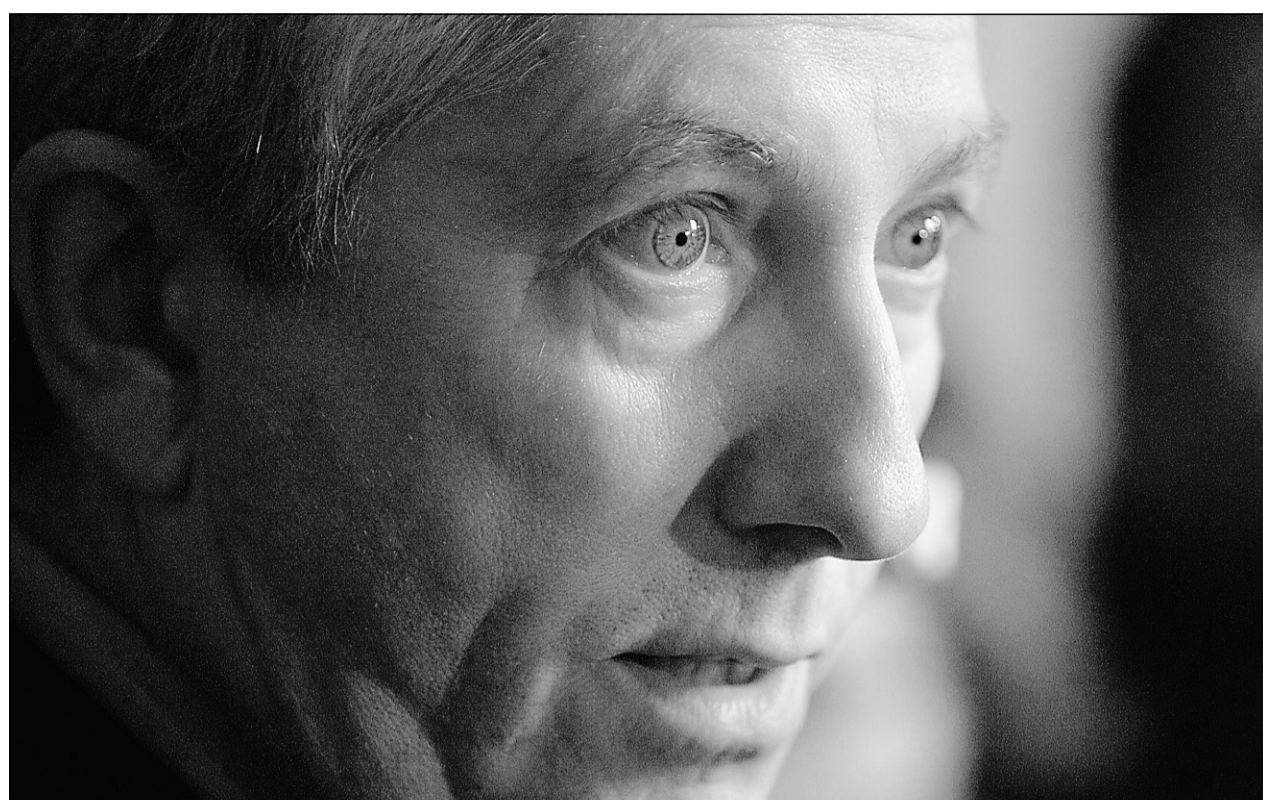


PHOTO JONATHAN HAYWARD, PRESSE CANADIENNE

À l'aube de la rentrée parlementaire, Gilles Duceppe se montre plus évasif quant aux intentions du Bloc québécois vis-à-vis du gouvernement Harper.

chose, c'est que je ne l'inclus pas. »

En décembre, M. Duceppe avait laissé entendre qu'il pourrait, le plus tôt possible après les Fêtes, tenter de défaire le gouvernement de trois manières :

par une motion de blâme sur la question afghane, par une motion de défiance sur le plan vert du gouvernement Harper ou par un vote contre le budget. Le caucus d'hier et d'aujourd'hui devait servir à

peaufiner la stratégie.

Les plans, ou le message, ont apparemment changé. Un député libéral est passé chez les conservateurs et les néo-démocrates pourraient voter en faveur du budget. Le chef du Bloc a

refusé de spéculer hier sur la position que prendrait son parti. « C'est hypothétique. On verra d'abord quelle est l'offre, ce que ça veut dire. »

M. Duceppe a tout de même réaffirmé le rôle central de l'environnement et du déséquilibre fiscal dans la liste des priorités du Bloc québécois ce printemps.

Dans le cas de l'environnement, le Bloc continuera à réclamer une approche territoriale basée sur la capacité de chaque province de respecter le protocole de Kyoto, a-t-il expliqué. M. Duceppe demande aussi la mise sur pied d'une Bourse du carbone à Montréal et le versement des 329 millions promis à Québec par les libéraux pour sa lutte contre les changements climatiques.

Pour le déséquilibre fiscal, il maintient le chiffre de 3,9 milliards sur trois ans. Mais encore là, il démontre une certaine ouverture. « On ne veut pas réduire à 50 % de l'objectif, mais on a toujours dit que tout cela pouvait être échelonné sur un certain nombre d'années. »

Quant à l'Afghanistan, M. Duceppe doit prononcer une allocution aujourd'hui à Montréal afin de préciser sa position. Avant la pause des Fêtes, il s'était fait reprocher son manque de clarté en critiquant le volet reconstruction de la mission.

AFFAIRE MAHER ARAR

L'ambassadeur américain écorche Ottawa

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — L'ambassadeur des États-Unis au Canada, David Wilkins, critique sévèrement les efforts du gouvernement Harper visant à retirer le nom de Maher Arar de la liste américaine des personnes sous surveillance.

De passage hier à Edmonton, où il a rencontré le nouveau premier ministre de l'Alberta, Ed Stelmach, le diplomate américain a soutenu qu'il incombe aux autorités américaines, et uniquement aux autorités américaines, de décider qui fait partie ou non de cette « liste noire ».

Au passage, M. Wilkins a

écorché le ministre canadien de la Sécurité publique, Stockwell Day, qui a affirmé mardi à Halifax que le gouvernement canadien continue de croire que le nom de M. Arar devrait être rayé de cette liste noire américaine puisque ce dernier a été complètement innocenté de tout lien avec une organisation terroriste par une commission d'enquête publique l'an dernier.

M. Day a tenu ces propos après avoir reçu une lettre du secrétaire à la sécurité intérieure des États-Unis, Michael Chertoff, et du procureur général, Alberto Gonzales, dans laquelle ils ont affirmé détenir un dossier secret

américain justifiant le maintien du nom de M. Arar sur la liste de surveillance.

« Il est un peu présomptueux de la part de M. Day de dire aux États-Unis qui ils peuvent laisser ou ne pas laisser entrer dans notre pays », a laissé tomber hier l'ambassadeur Wilkins au cours d'une conférence de presse dans la capitale albertaine.

Il a ensuite affirmé que les autorités américaines ont des raisons qui justifient de maintenir le nom de M. Arar sur la liste noire.

Mardi, à Halifax, M. Day a pourtant soutenu que des responsables canadiens ont exa-

miné le dossier américain de M. Arar et qu'ils n'y ont rien trouvé qui permettrait de croire qu'il représente une menace à la sécurité des États-Unis.

Maher Arar, ingénieur canadien d'origine syrienne, a été arrêté à New York par les autorités américaines en 2002, avant d'être expulsé en Syrie, où il a été emprisonné pendant plus d'un an et torturé.

Les autorités canadiennes ont blanchi M. Arar, l'automne dernier, et conclu que la GRC avait fourni aux autorités américaines des informations erronées, avant que le Canadien d'origine syrienne ne soit expulsé pour

avoir supposément entretenu des liens avec des éléments terroristes, notamment le réseau Al-Qaeda.

Maher Arar, qui vit présentement à Kelowna, en Colombie-Britannique, a entrepris une poursuite contre les autorités américaines. Il poursuit aussi le gouvernement canadien pour 37 millions de dollars.

Comparaisant devant une commission judiciaire américaine, la semaine dernière, M. Gonzales s'était engagé à fournir plus d'informations sur l'affaire Arar.

Avec la Presse Canadienne



50 000 Québécois se rendent au travail chaque jour

grâce à **R&D** Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada

En tant que Québécois, vous profitez de notre engagement continu à développer de nouveaux médicaments et vaccins. Certes, cet engagement est bénéfique pour la santé de toute la population, mais connaissez-vous les autres bienfaits de notre travail ?

- 50 000 emplois directs et indirects pour les Québécois et Québécoises¹
- 450 millions de dollars investis annuellement ici pour la recherche et le développement de nouveaux médicaments²
- Près de 2 milliards de dollars investis annuellement dans l'économie du Québec³

Pour en savoir davantage sur les bienfaits de nos activités au Québec, visitez notre site à l'adresse www.canadapharma.org.

50 000 emplois créés au Québec.



1. Référence : PricewaterhouseCoopers. Les entreprises de Rx&D : Pour une économie canadienne plus saine et plus forte, 2005.
2. Référence : CEPMB Rapport annuel. Palmer & D'Angelo Consulting Inc.
3. Référence : Rapport annuel du CEPMB et Statistique Canada, Valeur totale ajoutée par employé (Fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments).

POLITIQUE

Mission canadienne en Afghanistan

Stéphane Dion en a assez du flou

GILLES TOUPIN

QUÉBEC — Le chef de l'opposition officielle, Stéphane Dion, en a assez du silence, du flou et des imprécisions du gouvernement Harper à propos de la mission des Forces canadiennes en Afghanistan.

Il promet que son parti incitera le Parlement à procéder à une évaluation en profondeur de la mission militaire. « Je n'ai plus de patience », a-t-il lancé.

Au terme d'une réunion de deux jours dans la Vieille Capitale avec son aile parlementaire, une rencontre destinée à préparer la rentrée de lundi aux Communes, M. Dion a en effet réclamé des audiences du comité permanent des affaires étrangères afin de savoir comment le Canada pouvait améliorer la périlleuse mission afghane.

« Nous appuyons les troupes, a dit le nouveau chef libéral, mais nous ne pouvons pas les appuyer convenablement si nous ne savons pas exactement ce qui se passe. » Il trouve par exemple déplorable que l'ACDI ait dépensé 10 millions l'année dernière, à Kandahar, sans que l'on sache où exactement et pourquoi cet argent a été dépensé. Il ne comprend pas non plus que le ministre de la Défense ait interdit à une délégation de parlementaires, actuellement sur place, de voir les efforts de reconstruction déployés dans cette même province de Kanda-

har, confinant les députés à la base canadienne.

M. Dion s'est par la suite insurgé contre les déclarations du ministre de la Défense, Gordon O'Connor, qui a affirmé dimanche dernier que le Canada était en Afghanistan par mesures de représailles à la suite des attentats du 11 septembre 2001. « Nous ne sommes pas en Afghanistan pour faire des représailles, a répondu le chef libéral. Nous sommes là pour aider la population à vivre en plus grande sécurité et à avoir un gouvernement fonctionnel. »

L'opposition officielle ne comprend pas que d'autres pays de

« Nous ne pouvons pas appuyer convenablement nos troupes si nous ne savons pas exactement ce qui se passe. »

l'OTAN ne fassent pas leur part en Afghanistan sans qu'Ottawa ne lève le petit doigt. « Il n'est pas question de partir dans le déshonneur », a précisé M. Dion. Mais il trouve inacceptable que la mission ait été prolongée de deux ans sans être accompagnée d'un mandat clair, sans que des pressions claires aient été exercées sur le gouvernement du Pakistan afin que ce dernier ferme sa frontière

avec l'Afghanistan. « Ils ont tout faux », a conclu le leader libéral.

Bref, alors qu'ils pensent encore les plaies d'une longue course à la direction, les libéraux fédéraux se sont donné des moyens, ces deux derniers jours, de faire face à leur nouvelle vie sous la houlette d'un nouveau chef et se préparer à l'échéance électorale. « Nous avons discuté aujourd'hui de la stratégie que nous suivrons pour rendre ce gouvernement imputable », a expliqué Stéphane Dion.

« Nous allons tout d'abord mettre l'accent sur le projet de loi concernant la qualité de l'air, a-t-il dit. Il n'y a aucune raison pour laquelle nous devons avoir un long débat sur ce projet, puisque nous avons déjà une loi sur la qualité de l'air. C'est la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, qui comporte déjà tous les éléments nécessaires pour réglementer toutes les substances que nous souhaitons réglementer, y compris les émissions de gaz à effet de serre. »

Le chef libéral a d'ailleurs pris bonne note du message du président George W. Bush à la nation américaine, mardi soir, notamment de sa volonté de réduire de façon plus efficace les émissions de gaz à effet de serre. « Nous espérons que M. Harper a saisi le message et qu'il fera quelque chose pour combattre les changements climatiques. »

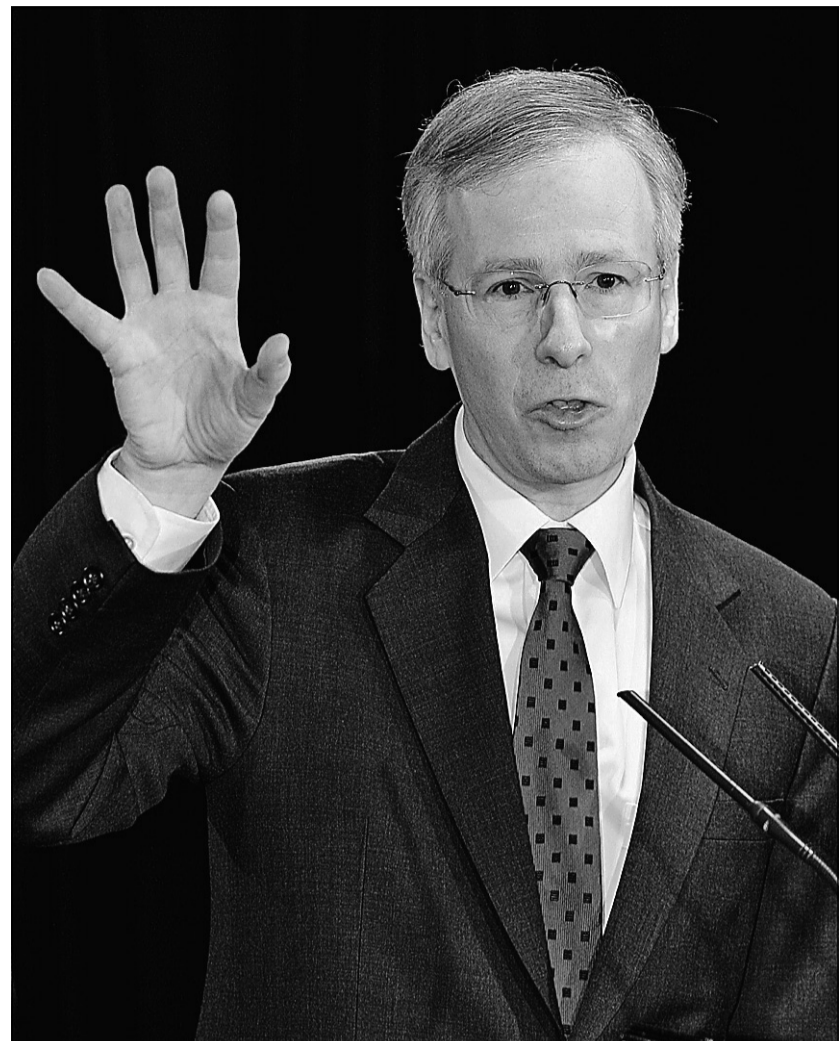


PHOTO LAETITIA DECONINCK, PC ©

Le chef libéral Stéphane Dion a mis un terme hier à Québec à une réunion de deux jours avec son aile parlementaire.

« Dion n'a rien appris du scandale des commandites »

L'évocation du retour de Marc-Yvan Côté dans les rangs libéraux fait bondir les ténors conservateurs

JOËL-DENIS BELLAVANCE ET GILLES TOUPIN

OTTAWA — Les poids lourds du gouvernement Harper ont tenté hier de tirer profit du premier faux pas de Stéphane Dion depuis son élection après que le nouveau chef libéral eut évoqué l'idée de permettre à un ancien organisateur lié au scandale des commandites, Marc-Yvan Côté, de réintégrer le Parti libéral.

Le ministre de l'Industrie, Maxime Bernier, et celui des Affaires indiennes, Jim Prentice, ont ainsi tenu un point de presse afin d'accuser M. Dion de n'avoir appris aucune leçon du scandale des commandites qui a éclaboussé le Parti libéral au cours des dernières années.

Durant son témoignage devant la commission Gomery sur le

scandale des commandites, au printemps 2005, Marc-Yvan Côté avait notamment admis avoir distribué 12 000 \$ en argent comptant à des candidats libéraux de l'est du Québec pendant la campagne électorale de 1997. M. Côté ainsi que neuf autres libéraux – dont Alfonso Gagliano – avaient été bannis « à vie » de la formation politique par l'ancien premier ministre Paul Martin.

« M. Dion veut réintégrer des organisateurs déshonorés dans le scandale des commandites. Ces organisateurs étaient dans la culture de la corruption qu'a dénoncée le juge John Gomery. Jean Chrétien les a engagés. Paul Martin les a congédiés. Mais M. Dion veut les réembaucher », a lancé hier Maxime Bernier.

« M. Dion a dit qu'il est allé à l'école de Jean Chrétien en

faisant de la politique. On s'aperçoit bien aujourd'hui qu'il a bien appris de l'école de Jean Chrétien en voulant réintégrer au sein de son parti des gens qui ont été déshonorés », a-t-il ajouté.

Dans une entrevue accordée au *Soleil*, cette semaine, M. Dion a soutenu qu'il ne s'oppose pas au retour de Marc-Yvan Côté au sein du Parti libéral. Il a aussi laissé entendre que la décision des libéraux de Paul Martin est de le bannir à vie du parti était exagérée. Toutefois, il a précisé qu'il n'avait pas le pouvoir de décider seul si M. Côté pouvait être de nouveau membre. Cette décision appartient au président de l'aile québécoise du PLC, Robert Fragasso.

« C'est sûr qu'on ne peut écartier pour toujours les gens qui commettent des erreurs. Et même, je crois, qu'il a reconnu son erreur »,

a déclaré M. Dion au *Soleil*. À l'issue d'une réunion de deux jours de son caucus, hier, à Québec, le chef libéral a tenté de payer les pots cassés en affirmant qu'il n'avait pas l'intention de faire quoi que ce soit pour faciliter le retour de certains libéraux liés au scandale des commandites.

« En aucune façon je n'ai envie de mettre la priorité là-dessus, a déclaré M. Dion hier. Ce n'est pas du tout quelque chose sur quoi je me penche. Il n'y a pas de demandes, à ce que je sache. Il y a une procédure à suivre au sein du parti et je respecte toujours les constitutions, comme vous le savez. »

Toutefois, le chef libéral a affirmé ne pas renier sa déclaration faite la veille au *Soleil* mais qu'il ne fallait pas aller au-delà de ses paroles. Le chef libéral a cependant été plus conciliant

envers l'ancien chef de cabinet de Jean Chrétien, Jean Pelletier, qui lui avait été remercié de son poste de PDG de Via RAIL par le gouvernement Martin après avoir tenu des propos controversés envers Myriam Bédard.

« C'est une tout autre question, a commenté M. Dion. M. Pelletier n'est d'aucune façon banni par le parti. Il a gagné en cour. Et s'il a gagné en cour, c'est qu'il y a eu une décision qui était fort bien calibrée à son endroit. Je suis très heureux qu'il ait gagné en cour. »

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe a aussi critiqué les propos de M. Dion. « M. Dion revient aux vieilles méthodes libérales, qu'il disait vouloir faire disparaître. Il va devoir clarifier les choses. »

— Avec Hugo de Grandpré et la PC

CRTC Avis public CRTC 2007-5 **Canada**

Le Conseil a été saisi de la demande suivante. La date limite pour le dépôt des interventions/observations est le **5 février 2007**.

- Société Radio-Canada** — Modification de licences pour ses entreprises de programmation de télévision de langue anglaise — L'ensemble du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public CRTC 2007-5. Si vous désirez appuyer ou vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis public, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC. Toute information que vous soumettez, incluant tout renseignement personnel, sera disponible sur le site Internet du CRTC.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Résultats des tirages du: 2007-01-24

Numéros -Télé- 696817 Numéro Boni 084372
242463 988700 386640 301147 (15)

649 06 11 20 02 03 08 18 02
26 34 35 compl. 49 19 43 45 compl.

649 01 07 10 12 16 19 20 23 26 32
33 35 39 42 49 57 59 63 65 69 277 4 9084

500 000\$ 9546199*
*décomposable dans les deux sens

PARIEZ SUR LE HOCKEY!
DEMANDEZ LE PROGRAMME 1 OU 6

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

VOUS AVEZ BIEN LU.

31\$* Montréal-Ottawa

Pour tous les détails, composez le 1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245)

ATS 1 800 268-9503 (malentendants) ou visitez notre site Internet.

LA FAÇON HUMAINE DE VOYAGER
viarail.ca

* Le tarif indiqué (taxes en sus) s'applique à un aller simple en provenance ou à destination de Montréal en classe Confort. Le nombre de places est limité. Les billets doivent être achetés au moins cinq jours avant le départ. D'autres conditions s'appliquent.

De 20% à 60% de rabais*

Des soldes sur une irrésistible sélection de bijoux, de montres et de cadeaux. De quoi réchauffer le cœur.

Le solde hivernal – du 25 janvier au 4 février

Rendez vous à votre magasin Birks préféré ou au birks.com.

Exclusivement Birks.

BIRKS^{MD}

*Réductions sur le prix original de détail. Les articles en vente sont offerts en quantité limitée. Ce solde est définitif. Les offres ne peuvent être appliquées à de la marchandise achetée antérieurement ou à des commandes spéciales et ne peuvent être jumelées avec toute autre offre promotionnelle.

Ottawa ferme quatre consulats

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le gouvernement Harper a discrètement fermé quatre consulats à l'étranger dans le cadre d'un examen des dépenses entrepris en septembre dernier visant à réaliser des économies d'un milliard de dollars par année au cours des deux prochains exercices financiers.

Les quatre consulats visés sont ceux de Milan, en Italie, de Saint-Petersbourg, en Russie, d'Osaka et de Fukuoka, au Japon, a appris *La Presse* hier. La fermeture de ces missions diplomatiques entrera en vigueur à la fin mars et elle permettra d'économiser quelque 3,6 millions de dollars par année, a indiqué Deepak Obhrai, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay.

« Dans le cadre de la revue des programmes annoncée l'an dernier, nous avons convenu qu'il fallait consolider nos activités à l'étranger. Les quatre consulats qui seront fermés sont situés dans des pays du G8. Leur fermeture n'aura aucun impact sur les services consulaires qui sont offerts dans

ces pays. Les ambassades seront en mesure de prendre facilement la relève », a expliqué M. Obhrai.

Le député conservateur de Calgary a ajouté que les employés canadiens des consulats seront déployés dans d'autres missions à l'étranger. Quant aux employés locaux, leur contrat prendra tout simplement fin le 31 mars, qui constitue la fin de l'exercice financier 2006-2007.

En tout, le Canada compte une centaine de consulats à travers le monde. Malgré la fermeture du consulat de Milan, le gouvernement canadien comptera toujours trois consulats en Italie (Naples, Padoue et Sulmona) en plus de son ambassade à Rome.

Même chose au Japon, où le Canada maintient trois consulats (Hiroshima, Nagoya et Sapporo) en plus de son ambassade à Tokyo, et cela, malgré la fermeture de deux consulats. En Russie, le Canada maintiendra un seul consulat, celui de Vladivostok, en plus de son ambassade à Moscou. Les pays visés par ces mesures ont déjà été avisés par le ministre des Affaires étrangères.

OPTION CANADA

Le DGE publiera le rapport, élections ou pas

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le directeur général des élections (DGE) du Québec, Marcel Blanchet, fait volte-face. « Après mûre réflexion et tout bien considéré », il s'engage maintenant à rendre public le rapport d'enquête sur Option Canada dès qu'il le recevra, même si ce devait être pendant la campagne électorale.

Dans un communiqué de presse diffusé hier, Marcel Blanchet plaide que les électeurs doivent « disposer du maximum d'informations sur les enjeux d'une campagne ».

Il y a deux semaines, le DGE déclarait plutôt qu'il retarderait la publication du rapport du juge Bernard Grenier s'il lui était remis « en pleine campagne électorale ». Il expliquait que la sortie de ce rapport durant les élections serait perçue comme une « ingérence » de sa part, un manquement à son devoir d'impartialité.

Plusieurs éditorialistes et le chef du Parti québécois, André Boisclair, ont condamné sa prise de position. Le DGE se rend aujourd'hui à leurs arguments.

« Je dois reconnaître que cette obligation d'impartialité peut amener à des positions fort différentes, affirme-t-il. C'est ainsi qu'au cours des derniers jours, plusieurs commentateurs de l'actualité ont fait valoir que si je voulais agir en toute impartialité je devais rendre public le rapport du juge Grenier au moment où je le recevrais, même si cela devait être en pleine période électorale. Ces commentaires m'apparaissent refléter l'opinion de plusieurs d'entre vous, électeurs, (...) qui devez disposer du maximum d'information sur les enjeux d'une campagne électorale. »

Le DGE s'attend à recevoir le rapport d'enquête sur Option Canada à la fin mars, ce qui pourrait coïncider avec la campagne électorale.

Marcel Blanchet tient à préciser qu'il prend cette décision « en toute indépendance d'esprit ». « Je n'ai aucune connaissance préalable des résultats de cette enquête », souligne le DGE, qui a décliné toute demande d'entrevue.

La leader parlementaire du PQ, Diane Lemieux, se dit satisfaite de la décision du DGE. Celle-ci survient moins d'une semaine après qu'André Boisclair eut envoyé une lettre à M. Blanchet pour lui faire valoir ses arguments, souligne-t-elle.

La commission Grenier cherche à savoir si Option Canada, qui a bénéficié de 4,8 millions en subventions de Patrimoine Canada, a payé des dépenses pour favoriser le camp du NON lors du référendum de 1995 en contravention de la loi électorale québécoise.

Cette enquête a été déclenchée il y a un an, à la suite des révélations contenues dans le livre *Les secrets d'Option Canada*, de Normand Lester et Robin Philpot.

CE SOIR

FILEZ JUSQU'À MINUIT



RADIO-CANADA
TÉLÉVISION

WWW.RADIO-CANADA.CA/TELEVISION

19 H 30 | LES ÉTOILES FILANTES



21 H | LA JOB



21 H 30 | MINUIT, LE SOIR

GAGNANTE DE 7 PRIX GÉMEUX



ACTUALITÉS

Jeune femme accusée d'avoir poignardé sa belle-soeur à mort

CHRISTIANE DESJARDINS

Le procès pour meurtre de Suganthini Mayuran, Sri-Lankaise de 23 ans arrivée au Canada après un mariage arrangé, a commencé mardi à Montréal. La jeune femme est accusée d'avoir assassiné sans préméditation sa belle-sœur, dans le logement qu'elles partageaient avec leurs maris (des jumeaux) et trois autres membres de la famille de ceux-ci.

Le crime s'est produit peu avant midi le 3 décembre 2004, au 7277, avenue de l'Épée dans le quartier Parc-Extension. Mardi, dans le résumé de la preuve qu'il a présenté au jury, le procureur de la Couronne, Louis Bouthillier, a indiqué que sept adultes vivaient dans cet appartement de trois chambres à coucher. Le jour du crime, les jumeaux et leur mère avaient quitté le logement vers 8 h pour aller travailler au dépanneur qu'ils exploitaient à Laval. De son côté, le père était parti tôt

le matin pour donner un coup de main au temple hindou du quartier. Leur fille, quant à elle,

L'accusée, âgée de 23 ans, ne doit guère peser plus de 45 kg.

était partie vers 10 h 30, pour suivre un cours privé. Il ne restait que les deux belles-sœurs dans le logement.

Un peu avant midi, l'une d'elles a appelé son beau-père au temple hindou pour dire qu'il y avait un intrus dans la maison et qu'elle avait besoin d'aide. L'homme s'est vite fait accompagner à la maison. En arrivant, il a découvert l'accusée couchée dans sa chambre, avec une plaie à la main. Dans une autre chambre gisait son autre belle-fille, poignardée à mort. Peu après, les policiers trouvaient dans un tiroir de la cuisine le

couteau qui, selon la Couronne, a servi au crime.

M^e Bouthillier entend présenter une vingtaine de témoins, qui ont d'ailleurs commencé à défilier. Le procureur a fait valoir qu'aucun des membres de la famille, à l'exception de la fille cadette qui a été à l'école française en vertu de la loi 101, ne maîtrisent l'anglais ou le français, et seront donc assistés d'interprètes. Selon le récit du procureur, le père des jumeaux est arrivé dans les années 80. En 1993, il a fait venir sa femme et ses quatre enfants. La victime est arrivée au Canada un an et demi avant sa mort, donc en 2002, tandis que l'accusée était au Canada depuis environ six mois au moment du crime.

L'accusée, de petite stature et qui ne doit guère peser plus de 45 kg, est défendue par M^e Sharon Sandiford.

Coupable d'avoir fomenté la haine

CHRISTIANE DESJARDINS

Haïr et faire haïr les Juifs et les Noirs, c'est à cela que Jean-Sébastien Presseault consacrait son temps et ses énergies, avant d'être arrêté en décembre 2003. Mardi, l'homme de 30 ans a été condamné à six mois de prison pour avoir fomenté la haine pendant presque un an par le biais de son site Internet.

Outre l'hommage à Timothy McVeigh (auteur de l'explosion d'Oklahoma City en 1995), le site mis en ligne en 2003 regorgeait d'images, de textes, de caricatures et de musique à la gloire de la suprématie blanche, que l'on pouvait télécharger. On y trouvait aussi un jeu à télécharger, « Super Mario KKK », qui consiste à accumuler des points en tuant des Noirs. Même l'adresse du site, www.hatecore88wp, traduisait le racisme, a noté le juge Martin Vauclair, en rendant sentence.

« Hatecore » se traduit par le noyau de la haine, le chiffre 8 représente la huitième lettre de l'alphabet, soit le « h » et le « 88 » représente « hh » pour

croyanances profondes, il s'est fait tatouer plus d'une vingtaine d'illustrations racistes sur le corps.

L'accusé, père d'une fillette de

vivait d'aide sociale. Quand il travaillait, c'était au noir, pour faire de l'installation informatique et tester des jeux vidéo. Son penchant pour les groupes vantant la suprématie blanche lui est venu dès l'adolescence. Il a fait partie d'un gang skinhead, et s'est joint à une cellule montréalaise du KKK. Il a des antécédents judiciaires, notamment une introduction par effraction qui date de plusieurs années, ainsi que possession d'arme prohibée et menaces qu'il a adressées au juge de ce procès (il a été condamné en 2006 à ce sujet).

Le magistrat a estimé qu'une peine de prison ferme de six mois était indiquée. Presseault, qui avait recouvré sa liberté il y a quelques mois, a dû reprendre le chemin des cellules, pendant que sa conjointe, la mère de son enfant, pleurait silencieusement dans la salle d'audience.

Par le biais d'Internet, Sébastien Presseault consacrait son temps et ses énergies à haïr et à faire haïr les Juifs et les Noirs.

« Heil Hitler. » Enfin, wp signifie « white poker ».

Tatouages racistes

« La preuve démontre sans l'ombre d'un doute que Presseault a des convictions racistes et que son univers tourne autour de ce monde », a fait valoir le juge. L'accusé vivait dans un logement où il était entouré d'objets à connotation raciste et que le juge a qualifié de « repaire de suprémaciste ». De plus, pour affirmer ses

2 ans, a plaidé coupable à l'accusation d'avoir fomenté la haine. Le rapport établi pour éclairer la cour à son sujet signale qu'il est issu de la classe moyenne. Après la séparation de ses parents, il a quitté l'école en troisième secondaire après que son père, un policier, eut tenté de l'envoyer dans des écoles privées. Il a finalement terminé son secondaire à l'éducation aux adultes, et a fait une formation en techniques informatiques. Il n'a cependant jamais eu d'emploi stable et

EN BREF

Le Journal de Québec suspend cinq syndiqués

Le Journal de Québec vient de suspendre cinq travailleurs syndiqués de son soutien informatique pour avoir présumément accédé à des données confidentielles de l'employeur, quelques heures à peine avant que l'exercice du droit de grève et de lock-out ne devienne légal, à compter d'hier, au sein de l'entreprise. Ces techniciens en informatique sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Ces suspensions surviennent quelques jours après le renvoi de l'employée cadre Anne-Marie Cadieux, qui était responsable de la rédaction des hebdomadaires de Québecor. M^{me} Cadieux avait expédié, le 17 novembre, un courriel à plusieurs cadres de l'entreprise pour les inviter à recruter des journalistes non syndiqués prêts à « s'exiler » à Toronto afin d'y mettre en pages le Journal de Québec en cas de grève ou de lock-out. Un courriel, avait alors dit Québecor, qui « ne représente en rien la position de la haute direction ».



Écoutez l'appel de la toute nouvelle G 2007 d'Infiniti.

Le rugissement de ses 306 chevaux, un bouton poussoir pour démarrer, une puissance juste à point, c'est la seule voiture possible de voir les yeux fermés. Minutieusement repensée du moteur jusqu'au moindre détail. Avec la traction intégrale intelligente offerte en option. La finition en aluminium inspirée du wash japonais. Et la poussée d'accélération déployant dorénavant sa fougue comme une onde, plutôt qu'une explosion. La toute nouvelle G d'Infiniti. Plus que jamais, l'ingénierie devient chimie. infiniti.ca.



INFINITI

porter

Montréal à l'aéroport
du centre ville de Toronto
9 fois par jour

à partir de
\$99*

Ottawa à l'aéroport du
centre ville de Toronto
10 fois par jour

à partir de
\$99*



Quel bonheur ce serait d'éviter
la congestion et parvenir instantanément
au centre ville de Toronto.

Maintenant vous le pouvez avec Porter.

* Réservez avant le 28 janvier 2007. Le tarif est pour un aller simple
et n'inclut pas les taxes, frais et surcharges. Sujet à disponibilité.
Réservez en ligne sur www.flyporter.com, appelez 1-888-619-8622
ou contactez votre agent de voyages.

www.flyporter.com



POLITIQUE

On a tiré sur madame D. Johnson...

DESTIN

suite de la page A1

« Toujours est-il qu'un jour, à Montréal, elle est avec lui. Je crois qu'il était venu lui demander de quitter mon père ou quelque chose du genre. Les choses ont mal tourné, et il a fait feu sur elle avec une arme de petit calibre, avant de s'enlever la vie. »

Cet « homme des médias » était Bertrand Dussault, animateur à la radio de Radio-Canada, alors âgé de 26 ans.

Reine Johnson est restée hospitalisée pendant un bon bout de temps. Pierre Marc Johnson a alors été confié à une tante, le temps que sa mère se rétablisse.

Daniel Johnson, atterré, a accouru au chevet de sa femme. Ensuite, vu le scandale, il a présenté sa démission, qu'a refusée Maurice Duplessis.

Le premier ministre a usé de tout son pouvoir pour que policiers et médias enterrent l'affaire. Le fait divers a finalement été rapporté dans les journaux, mais seule *La Presse* a écrit le nom de la victime,

une certaine... M^{me} D. Johnson, en publiant l'information loin, très loin dans ses pages. « Un annonceur à la radio, Bertrand Dussault, âgé de 26 ans, a tiré cinq coups de feu contre une femme, M^{me} D. Johnson, et s'est ensuite tué, disait la dépêche. Les autorités de la division ouest de l'Hôpital général de Montréal disent que l'état de la femme n'est pas grave. »

Parce que l'affaire avait été étouffée, la machine à rumeurs s'est ensuite emballée. À un certain moment, les ragots ont voulu, à tort, que M^{me} Johnson ait elle-même fait feu sur M. Dussault.

Hors de l'ordinaire

Pierre Godin, qui a aussi signé une biographie de Daniel Johnson en 1980, avait évoqué le triste événement, mais sans enquêter sur le sujet, ni solliciter les fils Johnson à ce propos, dit-il. « Dans le temps, les biographies entraient moins dans les détails familiaux. Mais c'est sûr qu'aujourd'hui, j'aurais davantage enquêté là-dessus. Les milieux politiques – et journalis-

tiques – n'en sont pas à un triangle amoureux près; mais le fait que celui-ci se soit terminé par des coups de feu en fait quelque chose qui sort de l'ordinaire. »

Daniel Johnson père a été premier ministre du Québec de 1966 à 1968. Ses fils Pierre Marc et Daniel ont aussi accédé à ce poste, chacun sous une bannière différente: Pierre Marc Johnson en 1985 avec le Parti québécois et Daniel Johnson, en 1994, en tant que chef des Libéraux.

L'auteur Benoît Gignac écrit qu'il n'a pas soumis son ouvrage aux fils Johnson pour autorisation. Cependant, il mentionne qu'il a préalablement porté son plan de travail à leur connaissance, « ainsi que l'orientation que j'entendais donner à ce livre, à la suite de quoi ils m'ont accordé plusieurs heures de leur temps ».

Pierre Marc Johnson, qui se trouve à l'extérieur du pays, n'a pas rappelé. Son frère, Daniel Johnson, a déclaré hier qu'il avait été interviewé par l'auteur, qu'il avait lu le livre, mais qu'il souhaitait en rester là.



Reine et Daniel Johnson.

PHOTO TIRÉE DU LIVRE LES DESTIN JOHNSON

La mère d'un membre de gang de rue risque l'expulsion

ANDRÉ CÉDILOT

Soupçonnée d'avoir aidé son fils dans ses activités illicites au sein des Wolf Pack, un gang de rue de Québec impliqué dans le trafic de drogue et la prostitution juvénile, Angelina Castilli risque l'expulsion en Haïti.

L'instruction de l'affaire devant le tribunal de l'immigration, à Montréal, a pris du retard quand l'avocat de la femme de 55 ans s'est subitement retiré du dossier, le 28 novembre. Hier, le commissaire Yves Dumoulin a été informé qu'elle s'était trouvé un nouveau défenseur. Il a fixé au 15 mai la reprise du processus.

Agissant en poursuite,

l'Agence des services frontaliers du Canada allègue qu'Angelina Castilli fait partie du crime organisé puisqu'elle a eu une « participation active » dans les

répondu à de nombreux appels téléphoniques liés aux activités du gang.

Quoique Angelina Castilli n'ait pas été accusée en vertu du

Sa maison de la Vieille Capitale aurait servi de pied-à-terre au réseau de prostitution juvénile des Wolf Pack.

activités de son fils Jean Pierrin. Sa maison de la Vieille Capitale aurait servi de pied-à-terre au réseau de prostitution juvénile des Wolf Pack. Des jeunes filles y auraient notamment été hébergées. En se faisant appeler Mazel, elle aurait elle-même

Code criminel, les autorités canadiennes s'estiment en droit de l'expulser en raison de son statut de résidente permanente. Elle est arrivée d'Haïti le 7 février 1994. Elle a quatre enfants. Le plus troublant, c'est que son fils de 23 ans, actuellement incarcéré pour


son rôle au sein des Wolf Pack, n'a rien à craindre puisqu'il est citoyen canadien.

« Ce genre de demande de renvoi basé sur des preuves circonstancielles de crime organisé n'est pas une première, mais c'est assez rare », a reconnu le porte-parole de l'Agence des services frontaliers, Éric Paradis. Pour sa part, Angelina Castilli soutient n'avoir jamais été au courant des activités de son fils.

Le 28 novembre, le détective Roger Ferland, de Québec, principal enquêteur dans le dossier des Wolf Pack, est venu décrire devant le tribunal de l'immigration comment s'est déroulé le projet Scor-

pion, qui a permis de démanteler le réseau de prostitution, en 2002. Au moment de l'ajournement, un autre policier s'appretait à rendre compte des résultats de l'écoute téléphonique faite à la demeure de M^{me} Castilli et son fils. Une des jeunes victimes du gang devait aussi témoigner.

En marge de cette retentissante enquête, trois ressortissants étrangers liés aux Wolf Pack ont été renvoyés dans leur pays, après leur sortie de prison en 2005 et 2006. Il s'agit de Jean-Bernard Estelle, Jean Denizard Fandal et Mdjeka Kandula. À la reprise de l'audience, en mai, il se pourrait que l'on doive tout recommencer à neuf.



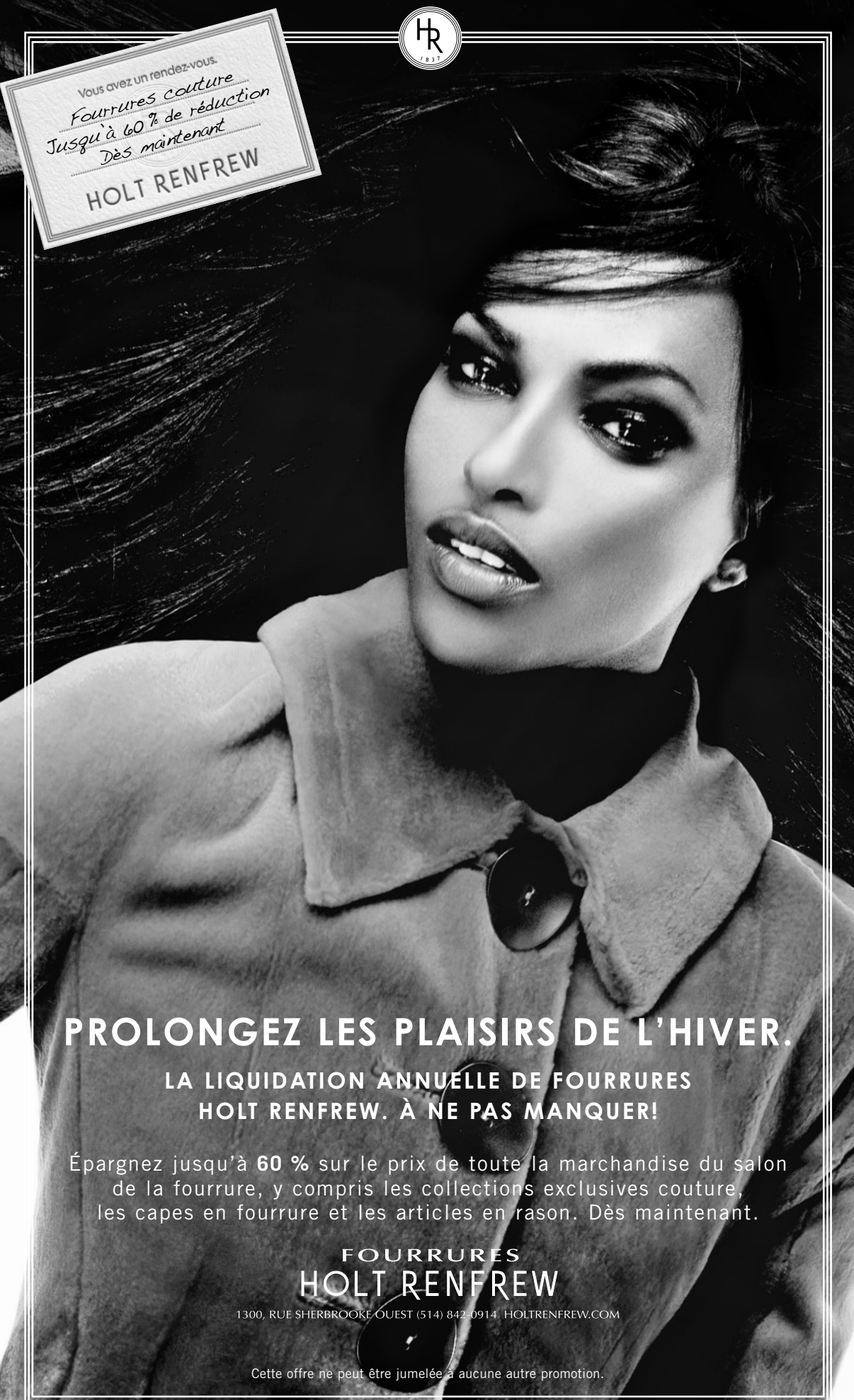
Vous avez un rendez-vous.

Fourrures couture

Jusqu'à 60% de réduction

Dès maintenant

HOLT RENFREW



PROLONGEZ LES PLAISIRS DE L'HIVER.

LA LIQUIDATION ANNUELLE DE FOURRURES
HOLT RENFREW. À NE PAS MANQUER!

Épargnez jusqu'à 60 % sur le prix de toute la marchandise du salon de la fourrure, y compris les collections exclusives couture, les capes en fourrure et les articles en rason. Dès maintenant.

**FOURRURES
HOLT RENFREW**

1300, RUE SHERBROOKE OUEST (514) 842-0914 - HOLTRENFREW.COM

Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion.



air vacances

L'Europe

comme vous l'aimez !

PARIS

Hiver 2007 à partir de

345\$



Printemps-Été 2007 | Vols directs

Paris

à partir de **445\$**

Bruxelles

à partir de **465\$**

Vienne NOUVEAU

à partir de **615\$**

Réservez dès maintenant pour profiter des meilleurs prix !

Visitez le www.airtransat.com, téléphonez au 1 877 655-3948 ou communiquez avec votre agent de voyages.

20 ans

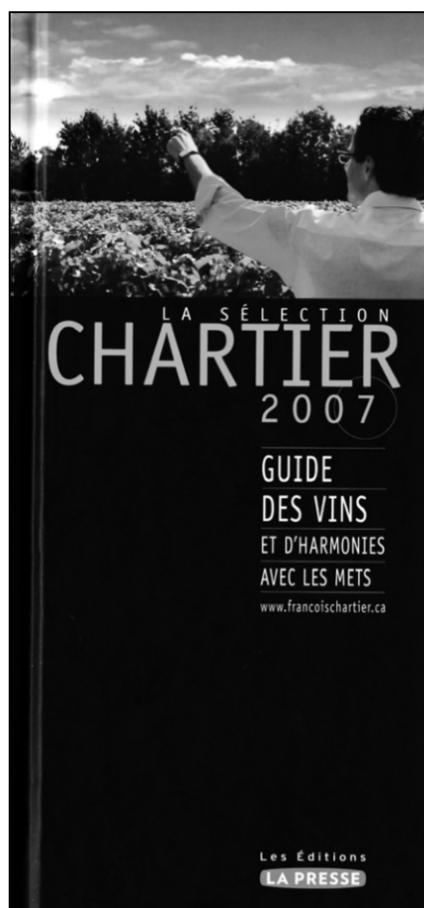
Tout un monde !

Départs de Montréal. Prix par personne, pour les vols aller-retour en classe économique. Taxes et autres frais non inclus. Les prix en vigueur sont valides au moment de mettre sous presse. Les prix sont sujets à changement sans préavis et peuvent varier selon la disponibilité des sièges au moment de la réservation. Vols exploités par Air Transat. Air Transat est membre de Transat A.T. Inc.

LA SUPERGRILLE

DU MOIS

LA PRESSE



**EN
JANVIER**

cinquante gagnants mériteront le guide

La Sélection Chartier

et un t-shirt
La Presse

Les Éditions
LA PRESSE

**À SURVEILLER
CE DIMANCHE**

MONDE

Les nouvelles internationales
en continu sur cyberpresse.ca/monde

LE TOUR DU GLOBE

TURQUIE L'enquête s'élargit

Ogun Samast, 17 ans, soupçonné d'être l'assassin du journaliste turc d'origine arménienne Hrant Dink, et quatre de ses présumés complices ont été incarcérés hier après avoir comparu devant un tribunal d'Istanbul. Les autorités vont désormais élargir les investigations en vue de déterminer si ce groupe de cinq personnes était lié à « des organisations terroristes ou politiques » et s'il a été « manipulé ou téléguidé », a expliqué à des journalistes le procureur général, Aykut Cengiz Engin. Ce dernier a précisé que l'enquête allait aussi s'orienter vers la ville de Trabzon, un bastion nationaliste au nord-est de la Turquie, où un prêtre catholique avait été tué par balles l'an dernier par un adolescent de 16 ans. AFP

DARFOUR Menace de guerre

Un ex-représentant spécial américain pour le Soudan a critiqué hier la politique de George W. Bush dans ce pays, estimant qu'une nouvelle guerre pourrait éclater dans le Sud si les États-Unis ne lancent pas une action urgente. Selon Roger Winter, interrogé au Congrès, l'accord global de paix dans le sud du Soudan (CPA), signé en janvier 2005, risque de se rompre à tout moment. « Je crois profondément que l'accord de paix se désagrège » a dit M. Winter. Selon lui, les États-Unis ont tort de croire que le gouvernement soudanais est de bonne foi et agit de façon responsable. AFP

LIBAN Nasrallah menace

Le chef de Hezbollah libanais, Hassan Nasrallah, a affirmé hier que l'opposition pouvait faire chuter le gouvernement libanais « demain », mais qu'elle ne l'avait pas encore fait pour « préserver la paix civile. » « L'opposition a la force politique, populaire et organisatrice pour faire chuter le gouvernement anticonstitutionnel demain ou après-demain », a déclaré cheikh Nasrallah, l'une des figures principales de l'opposition, devant ses partisans à Beyrouth. La veille, une grève générale organisée par le Hezbollah avait paralysé le Liban – dont le sort fait l'objet d'une conférence internationale qui s'ouvre aujourd'hui à Paris. AFP

IRAK Des preuves

L'administration américaine a assuré hier détenir des preuves des ingérences de l'Iran en Irak et promis de publier prochainement davantage de détails sur les réseaux iraniens en Irak. « Il y a des preuves solides que des agents iraniens sont impliqués dans ces réseaux et qu'ils travaillent avec des individus et des groupes en Irak et qu'ils sont envoyés par le gouvernement iranien », a déclaré le porte-parole du département d'État, Sean McCormack. Les États-Unis accusent le régime iranien de fournir des fonds, des équipements et des technologies aux milices chiites irakiennes. AFP

CHIFFRE DU JOUR



PHOTO HENNING KAISER, AFP

Ce panneau publicitaire racolait les visiteurs en Allemagne lors de la Coupe mondiale de soccer.

1%

C'est la proportion de prostituées allemandes qui ont un contrat de travail en bonne et due forme, cinq ans après l'entrée en vigueur d'une loi qui légalise leur travail. Cette décevante adhésion n'est qu'une des faiblesses de la loi, de plus en plus remise en question, entre autres parce qu'elle ne protège pas assez les prostituées. AFP



PHOTO KEVIN FRAYER, AP

Dans une conférence de presse chargée d'émotion tenue à sa résidence, le président israélien Moshe Katsav a accusé les médias de « persécution » et de « maccarthysme ».

Le président d'Israël inculpé de viol

Le premier ministre presse Katsav de démissionner

JOONEED KHAN

Ehoud Olmert, premier ministre d'Israël, a jeté hier son poids déterminant contre le président Moshe Katsav, appelant celui-ci à démissionner après la décision de la Justice de le poursuivre pour viol et harcèlement sexuel.

« Je n'ai pas le moindre doute que le président ne peut plus continuer dans ses fonctions et qu'il doit quitter sa résidence officielle », a déclaré Olmert devant les délégués à une conférence.

Olmert fait lui-même l'objet d'une

Le scandale a déjà déclenché une ruée d'hommes politiques prêts à remplacer Moshe Katsav comme président d'Israël.

enquête criminelle dans un scandale financier distinct des charges retenues contre Katsav.

Dans une conférence de presse chargée d'émotion tenue plus tôt à sa résidence, le chef de l'État a accusé les médias de « persécution » et de « maccarthysme ».

Katsav est soumis à d'intenses pressions pour qu'il démissionne après que le procureur général Meni Mazuz lui eut informé, mardi, qu'il entendait le poursuivre au terme d'un mois d'enquête sur des allégations de quatre femmes ayant travaillé pour lui.

Les accusations portent sur le viol, le harcèlement sexuel et l'abus de pouvoir.

La ministre des Affaires étrangères, Tzipi Livni, s'est jointe hier au chorus clamant pour la démission immédiate de Katsav. « Juridiquement, il est présumé innocent, mais étant donné la sévérité des accusations, il serait approprié pour lui de se défendre hors de la résidence officielle du chef de l'État », a-t-elle déclaré.

Le président a indiqué qu'il n'était pas tenu légalement de démissionner à ce stade, mais il s'est engagé à se retirer s'il était formellement inculpé. « Je ne resterai pas une seconde de plus dans cette maison. Je démissionnerai, a-t-il affirmé, martelant la table.

Il a demandé au comité parlementaire de la Knesset de lui accorder un congé pouvant aller jusqu'à trois mois. Le comité se réunit aujourd'hui, et une majorité simple de 12 voix sur les 25 est requise pour décider de la requête dans un sens ou dans l'autre.

Avi Dichter, ministre de la Sécurité publique, a de son côté demandé à Katsav de s'excuser auprès de la police pour avoir accusé celle-ci, à sa conférence de presse, de se joindre à « la campagne de salissage » des médias. « Le président a insulté 28 000 officiers qui travaillent jour et nuit pour la sécurité dans le pays », a-t-il affirmé.

Le scandale a déjà déclenché une ruée d'hommes politiques prêts à remplacer Moshe Katsav comme président d'Israël. Le Kadima d'Olmert proposerait le vice-premier ministre Shimon Peres comme candidat, le Parti travailliste choisirait la députée Colette Avital et le Likoud appuierait le député Reuven Rivlin.

Avec Reuters, AP, AFP, Haaretz et ynews.com

D'AUTRES SCANDALES

Les accusations de viol et de harcèlement sexuel contre le président Moshe Katsav ne sont que le dernier épisode d'une série de scandales qui secoue Israël.

D'autres personnalités ont été mises en cause ces dernières années :

Le premier ministre Ehoud Olmert fait l'objet d'une enquête criminelle dans un scandale financier lié à la privatisation de la banque Leumi, la deuxième du pays. Il est aussi soupçonné de transactions immobilières frauduleuses et de nominations politiques abusives lorsqu'il était ministre du Commerce et de l'Industrie.

Le ministre des Finances, Avraham Hirshon, pourrait être interrogé dans une affaire de corruption alors qu'il dirigeait l'Union nationale des travailleurs.

L'ancien ministre de la Justice, Haïm Ramon, est accusé de harcèlement sexuel sur une jeune employée.

Shoula Zaken, directrice de cabinet d'Ehoud Olmert, a été assignée à résidence par la police qui la soupçonne d'avoir usé de ses relations pour faire nommer des fonctionnaires des services fiscaux.

Tsahi Hanegbi, député du Likoud et président de la commission des Affaires étrangères et de la Défense, est poursuivi pour corruption, fraude, abus de confiance et parjure.

Le député du Likoud Omri Sharon a été condamné en février 2006 à neuf mois de prison pour « faux témoignages » sous serment, « faux et usage de faux » dans le cadre du financement d'une campagne électorale de son père, l'ex-premier ministre Ariel Sharon.

L'ancien président Ezer Weizman a démissionné en 2000 pour une affaire d'évasion fiscale et de corruption.

Le Sénat désavoue la politique irakienne de Bush

D'APRÈS AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — La majorité démocrate du Congrès américain a désavoué hier la nouvelle stratégie du président George W. Bush qui prévoit l'envoi de 21 500 nouveaux soldats en Irak.

Une commission du Sénat a en effet voté un projet de résolution affirmant que ce plan, annoncé la semaine dernière par le président, est « contraire à l'intérêt national des États-Unis. »

Malgré cela, l'administration Bush persiste et signe. Interviewé par CNN au moment où la commission des affaires étrangères du Sénat débattait de ce projet de résolution, hier, le vice-président américain Dick Cheney a dit que la résistance du Congrès n'empêcherait pas le président George W. Bush d'appliquer son nouveau plan pour l'Irak. « Nous continuons, nous continuons », a dit M. Cheney à qui un journaliste demandait si M. Bush appliquerait son plan de toute façon.

La commission du Sénat a voté par 12 voix contre 9 sur un texte symbolique qui pourrait être mis aux voix en séance plénière dès la semaine prochaine.

« En adoptant cette résolution, nous adressons un message aux Américains leur disant que nous les avons entendus », a expliqué la démocrate Barbara Boxer.

Ce premier vote, avec le soutien du républicain Charles Hagel, pourrait en préfigurer d'autres, car nombre de démocrates réclament que le rejet de la politique irakienne débouche sur un texte susceptible d'entraver concrètement la mise en œuvre du plan Bush.

Plusieurs candidats à l'investiture démocrate pour la présidentielle de 2008, y compris les favoris Hillary Clinton et Barack Obama, ont par exemple proposé de plafonner les effectifs militaires à leur niveau du début de l'année, sauf autorisation explicite du Congrès. Une proposition en ce sens a été rejetée en commission. Même symbolique, le texte voté hier,

déjà assuré du soutien d'au moins deux sénateurs du Parti républicain du président Bush, est un affront pour le président, moins de 24 heures après son discours annuel sur l'état de l'Union.

Kerry renonce

Par ailleurs, le sénateur John Kerry, candidat malheureux à la présidentielle de 2004 face au président républicain George W. Bush, a annoncé hier qu'il ne briguerait pas l'investiture démocrate pour la prochaine présidentielle. « Je mettrai toutes mes forces et toute mon énergie dans les deux prochaines années non pas dans une nouvelle campagne présidentielle pour moi-même, mais à faire tout mon possible pour que le prochain président puisse assumer ses fonctions avec une chance raisonnable de réussir », a-t-il déclaré en séance plénière du Sénat, dans un discours où il a parfois semblé ravaler des larmes.

Cannibalisme dans une prison française



MARC THIBODEAU
PARIS

Le drame survenu à la maison d'arrêt de Rouen, dans le nord de la France, rappelle les délires de Hannibal Lecter, le meurtrier pathologique amateur de chair humaine du film *Le silence des agneaux*. Il ne s'agit cependant pas d'une fiction.

En ouvrant la cellule de Nicolas Coccagne le 3 janvier au matin, les gardiens découvrent le corps sans vie d'un codétenu de 31 ans qui présente une importante blessure à la poitrine.

Son agresseur, délinquant sexuel de 35 ans qui a déjà fait deux courts séjours en hôpital psychiatrique, relate avoir été pris d'une « pulsion violente » et meurtrière. Il affirme aussi, sans chercher à expliquer plus avant son geste, qu'il a mangé le cœur de sa victime.

L'autopsie subséquente révélera que le cœur est bien en place mais que manquent des morceaux de poumon et de muscle intercostal. Ce qui amène le procureur à conclure que les autoaccusations de cannibalisme du détenu, accusé aujourd'hui d'homicide volontaire et « d'atteinte à l'intégrité du cadavre », sont très probablement fondées.

Une analyse de la poêle de la cellule est en cours pour identifier d'éventuelles traces de chair humaine.

Cette sordide histoire met en relief la problématique posée par la présence dans les prisons françaises d'un nombre important de personnes souffrant de troubles psychologiques.

Des études suggèrent que 20 % de quelque 60 000 détenus actuels souffrent de problèmes psychiatriques graves ou de schizophrénie.

Ces détenus – qui sont souvent incarcérés pour des délits mineurs sans avoir eu à subir une expertise psychologique approfondie – peuvent difficilement être pris en charge efficacement dans les

prisons, souligne Yannick Lasserre, porte-parole du Syndicat national pénitentiaire – Force ouvrière.

Manque de ressources

Le manque d'effectifs et la surpopulation des prisons favorisent les agressions, indique M. Lasserre, qui relate un autre cas exceptionnel, survenu à Saint-Maur, où un délinquant en crise a fracassé le crâne d'un codétenu avec un cendrier avant d'entreprendre de lui arracher la cervelle. « Tout le personnel a été traumatisé », relate-t-il.

Le réseau carcéral peut compter sur le soutien d'une trentaine de centres de services médico-psychologiques, mais ces derniers manquent de personnel et de ressources au dire d'anciens employés.

L'État a annoncé l'implantation à partir de 2009 d'une quinzaine d'unités hospitalières spécialement aménagées dans les prisons. « C'est ce qu'on réclame depuis des années », souligne le porte-parole du syndicat national pénitentiaire.

L'approche ne fait cependant pas l'unanimité. Philippe Carrière, ancien médecin chef en milieu

carcéral, craint que cette approche encourage la détention de plus de prévenus perturbés. « Plus on s'occupera des malades mentaux en prison et plus les juges les y enverront », a dénoncé M. Carrière dans les jours suivant l'incident de Rouen.

Le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) demandait, dans un avis rendu il y a quelques jours, que la prison française cesse d'être utilisée comme un substitut à l'hôpital psychiatrique.

Cette dérive, indiquait le comité, s'explique par « les moyens décroissants accordés en France aux services psychiatriques et... une réticence croissante de (la) société à accepter de soigner et d'accompagner, et non pas de punir, les personnes ayant commis des infractions à la loi par déraison. »

La sortie du CCNE s'inscrit dans une longue lignée de rapports qui ont relevé au cours des dernières années les lacunes importantes du système carcéral français.

La problématique a fait irruption dans la campagne présidentielle cette semaine, les candidats

ayant été appelés à se prononcer par un groupe d'organisations responsables de la récente tenue d'états généraux sur le sujet.

La candidate socialiste Ségolène Royal a indiqué qu'il était urgent de rompre avec la politique du « toujours plus d'enfermement » qui veut faire croire que « plus de prison, c'est plus de sécurité. » Elle a dit vouloir légiférer pour rappeler que la privation de liberté est une « mesure grave » qui doit être prononcée « avec mesure. »

Le favori de la droite, Nicolas Sarkozy, promet pour sa part de faire de la « dignité de la condition carcérale » une « priorité » s'il remporte l'élection présidentielle d'avril.

L'ex-ministre de la Justice, Robert Badinter, s'est réjoui hier du fait que les élus de toutes idéologies s'entendent sur la nécessité d'une réforme. « Il y a un consensus général sur les principes fondamentaux. On ne peut plus continuer à avoir des prisons qui sont une humiliation pour la République... » a-t-il noté.

Nouveaux raids américains en Somalie

JOONEED KHAN

Pour la deuxième fois ce mois-ci, les États-Unis ont mené cette semaine des raids aériens secrets contre le sud de la Somalie, place forte des Tribunaux islamiques chassés de Mogadiscio la semaine dernière.

Sous le couvert de l'anonymat, des responsables du Pentagone ont indiqué que l'opération visait « des présumées cibles terroristes », signifiant des bases d'Al-Qaeda. Une source a estimé qu'« aucune cible importante n'a été tuée ou capturée ».

Le porte-parole Bryan Whitman

a refusé de confirmer les raids. Il a souligné que « les États-Unis pourchassent Al-Qaeda partout dans la guerre globale au terrorisme ».

Opérations secrètes

Il a indiqué que certaines « opérations spéciales » devaient être tenues secrètes. De telles actions sont menées depuis Djibouti, ancienne colonie française coincée entre la Somalie, l'Éthiopie et l'Érythrée, sur la mer Rouge. La marine états-unienne croise au large des côtes somaliennes.

Il y a deux semaines, l'aviation états-unienne a mené des raids dans le Sud somalien et les États-

Unis ont dit avoir tué huit combattants affiliés à Al-Qaeda.

Selon des sources somaliennes, les premiers raids étaient en soutien à l'offensive terrestre de l'armée éthiopienne, qui a renversé le régime des Tribunaux islamiques et ramené le Gouvernement fédéral de transition (TFG) dans la capitale, Mogadiscio.

Selon des témoins locaux, les raids ont fait « beaucoup de victimes civiles » et « détruit des maisons et du cheptel ». Des villageois disent avoir compté une vingtaine d'avions se dirigeant vers Raskamboni et Kulbiyow, à la frontière sud, où des combattants islami-

ques et d'Al-Qaeda se seraient retranchés après leur expulsion de Mogadiscio.

Radio-Shabelle signale entre-temps qu'au moins deux civils ont été blessés hier quand deux obus de mortier ont frappé le tarmac de l'aéroport de Mogadiscio, et un troisième a explosé dans un parking voisin.

Force de paix

Les nouveaux raids interviennent alors que l'Éthiopie voisine dit avoir amorcé un retrait de ses troupes en attendant le déploiement d'une force de paix de l'Union africaine (UA) en Somalie.

Le Nigeria est censé mobiliser un bataillon de 800 à 1000 soldats pour cette mission, que le centre de recherches suisse ISN voit comme problématique, et purement symbolique, compte tenu de l'absence d'accord entre Somaliens.

L'Union européenne a mis comme condition à son aide financière que le Gouvernement somalien de transition amorce un dialogue avec les islamistes et les autres opposants en vue de former un gouvernement d'union nationale. Le TFG a rejeté cela.

Avec AFP, Reuters, Irin, Shabelle, SomaliNet, Time, CFR et Xinhua

En se rendant au travail, Brian se disait que le simple fait de changer d'applications accélérerait grandement la conception de produits.

Et puis, un serveur a surchauffé et Brian a dû passer le reste de la journée à magasiner des ventilateurs.

Libérez les TI

Voici la gamme HP BladeSystem c-Class avec processeur Intel® Xeon® à quadruple cœur. Offrez à votre service des TI la liberté d'innover et de concentrer ses efforts à des tâches essentielles pour l'entreprise et libérez-le des opérations quotidiennes qui lui font perdre du temps. Le nouveau HP BladeSystem comprend la technologie Thermal Logic, qui gère l'alimentation et le refroidissement sans compromettre le rendement, assurant ainsi à votre entreprise des économies d'énergie de 40 pour cent ou plus par rapport à des serveurs montés sur bâti¹. Et, bien sûr, de l'argent économisé est de l'argent que vous pouvez ensuite réinvestir dans de nouvelles innovations pour votre entreprise. Imaginez les possibilités pour votre service des TI.

3454558

3457697



Boîtier HP BladeSystem contenant les serveurs lames BL460c et BL480c

Appelez au 1 866 885-4164
Visitez le site Web www.hp.ca/go/setfree et téléchargez dès maintenant le document technique gratuit d'IDC intitulé « Forecasting Total Cost of Ownership for Initial Deployments of Server Blades », ou communiquez avec votre revendeur HP autorisé pour en savoir plus sur BladeSystem et comment il pourrait aider votre entreprise.



La nouvelle technologie de processeur à quadruple cœur a été conçue pour améliorer les performances des logiciels à multiples filières et des systèmes d'exploitation multitâches, sensibles au matériel. Un système d'exploitation particulier pourrait cependant être nécessaire pour profiter au maximum de ses avantages. Consultez votre fournisseur de logiciels pour vous informer sur les logiciels qui conviennent le mieux. Certains clients ou certaines applications logicielles pourraient ne pas tirer avantage de cette technologie. La numérotation des produits Intel ne constitue pas une mesure du niveau de performance. ¹ Selon des tests maison effectués par HP sur des bâtis et des serveurs lames aux configurations similaires. Intel, le logo d'Intel, Xeon et Xeon Inside sont des marques de commerce ou des marques déposées d'Intel Corporation ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays. L'information présentée ici peut être modifiée à tout moment et sans préavis. © 2007 Hewlett-Packard Development Company, L.P.

MONDE

Mort d'un grand journaliste polonais

ANDRÉ NOËL

Ryszard Kapuscinski, journaliste écrivain polonais très aimé au Québec et dans le monde, est mort mardi à l'âge de 74 ans, dans un hôpital de Varsovie. Voyageur infatigable, il a captivé des millions de lecteurs avec ses chroniques sur les révolutions, les guerres et les coups d'État qui se sont succédé en Asie, en Europe, en Amérique, mais surtout en Afrique, pendant la deuxième partie du XX^e siècle.

De son propre aveu, il se rattachait de l'école américaine du « nouveau journalisme », écrivant les « faits réels de la vie », mais utilisant les techniques de la fiction. À cela il ajoutait des réflexions politiques, philosophiques et historiques, nuissant de façon heureuse le récit et l'essai. Grâce à ce style unique, son nom a déjà été

évoqué pour le prix Nobel de littérature.

« Mon écriture est la combinaison de trois éléments, a-t-il expliqué, lors d'une entrevue. Le premier est le voyage : pas un voyage de tourisme, mais un voyage d'exploration et de concentration. Le deuxième est la lecture de ce qui s'est écrit sur le sujet : livres, articles, recherches. Le troisième est la réflexion, qui surgit du voyage et de la lecture. »

Cette combinaison a produit des textes d'une grande profondeur. Nul autre n'a aussi bien réussi à exposer les racines du génocide au Rwanda (dans *Ébène*), selon des experts de ce conflit. D'autres récits se lisent comme des bandes dessinées, notamment lorsqu'il s'est assis par mégarde à côté d'un cobra endormi dans une case au bord d'une piste d'Afrique.

Certains l'ont cependant

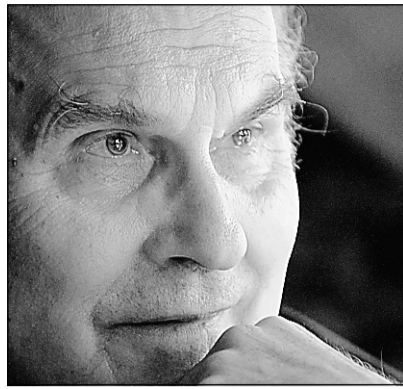


PHOTO AFP

Le journaliste et écrivain Ryszard Kapuscinski, qui a été le témoin privilégié de 27 révolutions et coups d'État, est mort à 74 ans.

accusé de « jouer » avec les faits. Les correspondants en Afrique connaissaient ses récits, l'appréciaient souvent et se méfiaient parfois. « J'adore le lire, mais je ne me fie pas à tout ce qu'il écrit; malgré cela, son style est

formidable », disait Dino Mah-tani, correspondant du *Financial Times* en Afrique de l'Ouest, à un journaliste de *La Presse* en reportage au Gabon.

Kapuscinski est né à Pinsk, dans une partie de l'est de la Pologne qui fait maintenant partie de la Biélorussie. À l'âge de 7 ans, il fuit avec sa mère la déportation en Sibérie. Après la guerre, il étudie l'histoire, mais devient journaliste. Il devient célèbre pour ses premiers reportages au Congo à la fin des années 50. Il rejoint l'agence polonaise de presse PAP, dont il devient l'unique correspondant dans 50 pays.

Il voyage partout, surtout en Afrique, qui se libère du colonialisme et qui plonge dans les guerres. Il a été le témoin privilégié de 27 révolutions et coups d'État, et condamné à mort quatre fois. Il écrivait trois versions de ses reportages, une première

très censurée pour l'agence PAP, une autre pour l'usage exclusif des autorités polonaises et une dernière, pleine de couleur, pour lui-même.

Ses livres les plus célèbres sont *La guerre du foot* (1978) sur l'Amérique latine, *Le Négus* (1978) sur la chute de l'empereur éthiopien Haïlé Sélassié, *Le Shah ou la démesure* (1982) sur le dernier souverain d'Iran. Au début des années 90, il repart dans les anciennes républiques de l'ex-URSS, qu'il décrit dans *Imperium*. Il revient ensuite à l'Afrique dans *Ébène*. Son dernier livre, *Mes voyages avec Hérodote* (2004) est un mélange de souvenirs et de réflexions.

Dénonçant le despotisme sous toutes ses formes, Kapuscinski portait vers la fin de sa vie un regard désabusé sur le pouvoir des médias : « L'opinion mondiale ne compte plus, et les gens qui détiennent le pouvoir en profitent pour faire ce qu'ils veulent », disait-il.

Le patron des transports de L.A. roule en Hummer

NICOLAS BÉRUBÉ

LOS ANGELES — Le responsable du transport dans une métropole nord-américaine polluée et paralysée par les embouteillages a-t-il le droit de rouler en Hummer?

C'est la question du jour à Los Angeles, où le ras-le-bol des citoyens envers les bouchons de circulation interminables atteint des sommets. En fait, l'exaspération des gens de L.A. donne sans doute un avant-goût des temps à venir dans les autres villes, où le trop grand nombre de voitures détruit la qualité de vie.

En 2005, les Angelinos ont perdu en moyenne 97 heures à attendre dans le trafic, contre 72 heures pour les habitants de San Francisco et 69 heures pour ceux de Washington D.C.

Depuis deux semaines, le chroniqueur Steve Lopez du *Los Angeles Times* écrit des articles vitrioliques sur les problèmes de transport de sa ville. C'est bien simple : le chroniqueur n'en peut tout simplement plus.

« J'ai lancé un appel à tous, une grande tempête d'idée, et j'ai reçu plus de 500 réponses. Je crois que les gens en ont plus que marre de passer leur vie dans le trafic », explique-t-il.

Dans un cas, un lecteur découragé affirme avoir mis 1h40 pour faire 15 kilomètres durant l'heure de pointe, en ajoutant qu'il « aurait pu jogger la même distance en moins de temps ». Dimanche, les gants sont tombés quand M. Lopez a publié une entrevue réalisée à l'hôtel de ville avec le responsable du transport, Jaime De la Vega.

Dans cet entretien, le chroniqueur questionne le patron des transports sur son choix de véhicule : un rutilant Hummer, le moins « politically correct » des VUS. Déterrée l'été dernier par le *L.A. Times*, l'histoire

Le Hummer est devenu LE symbole par excellence des excès du consumérisme américain.

du Hummer était tombée dans l'oubli avant que M. Lopez n'en reparle récemment dans ses chroniques sur le trafic de L.A.

En début d'entrevue, le porte-parole de M. De la Vega prévient le journaliste « qu'aucune question

sur le Hummer » ne sera tolérée.

L'entrevue, on s'en doute, a été pénible. Le responsable des transports a éludé les questions sur son Hummer en lançant un regard glacial à son interlocuteur.

Puis, le chroniqueur remarque un écriteau sur le mur du bureau, une citation de la militante Rosa Parks : « Chacun doit vivre sa vie de façon à être un modèle pour les autres. »

« Devrions-nous tous conduire un Hummer alors? »

Ce à quoi le politicien a répondu par un silence, tandis que son porte-parole « semblait sur le point d'avoir un arrêt cardiaque », écrit-il.

Lopez conclut l'entrevue en suggérant à De la Vega d'envoyer son

Hummer aux troupes américaines en Irak, où il sera utilisé à bon escient. Là encore, il n'a pas eu de réponse.

Le plan de transport de L.A. est très peu ambitieux en regard de l'ampleur du problème du trafic qui paralyse la ville. Il y est surtout question de synchroniser les feux de circulation de manière à éviter l'attente inutile, et d'étudier la possibilité de construire un train léger qui se rendrait au centre-ville.

Cette semaine, l'hôtel de ville n'a pas fait de déclaration au sujet du véhicule par qui le scandale est arrivé. Avec un peu de chance, l'histoire va mourir de sa belle mort et le Hummer du responsable des transports va pouvoir retrouver l'anonymat des rues engorgées de L.A.

C'EST PARFOIS SUR LES PIRES ROUTES
QU'ON CONNAÎT LES MEILLEURS MOMENTS.



AWD
ALL-WHEEL DRIVE

R • Moteur 6 cylindres de 3,5 litres et 270 ch • Traction intégrale en permanence • Contrôle de traction • Contrôle de stabilité du véhicule
• Super transmission automatique 5 rapports à commande électronique (Super ECT) • Sièges avant chauffants • Coussins gonflables frontaux à deux seuils de déploiement, coussins latéraux pour les sièges avant, coussin de protection pour les genoux du conducteur, coussins gonflables de type rideau pleine longueur à capteur de tonneau

RX 350 2007 (HYBRIDE DISPONIBLE)

BIEN ÉQUIPÉ À PARTIR DE

51 550 \$[†]

LOCATION DE 48 MOIS

3,9%* 598 \$^{MOIS}

DOWN PAYMENT 4 995 \$*

LEXUS

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION.

CONCESSIONNAIRES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

LEXUS LAVAL
LAVAL
(450) 686-2710
1866 709-3713
lexuslaval.ca

SPINELLI LEXUS POINTE-CLAIRE
POINTE-CLAIRE
(514) 694-0771
1877 694-0771
spinellilexus.com

GABRIEL LEXUS
ST-LAURENT
(514) 747-7777
gabriel.lexus.ca

PRESTIGE LEXUS
BROSSARD
(450) 923-7777
prestige.lexus.ca

SPINELLI LEXUS LACHINE
LACHINE
(514) 634-7171
1800 352-6111
spinellilexus.com

*Modèle Lexus neuf RX 350 2007 Sfx R à un PDSF de 51 550 \$. Frais de transport et de préparation (1 775 \$), taxes applicables, immatriculation, enregistrement, taxe sur les pneus neufs et assurances en sus. *Terme de location offert par l'entremise de Lexus Services Financiers sur approbation du crédit. Offre de durée limitée valide à la location d'un modèle neuf RX 350 2007 Sfx R. Location basée sur un terme de 48 mois, au taux annuel de 3,9 %. Paiement mensuel de 598 \$ avec acompte de 4 995 \$, frais de transport et de préparation de 1 775 \$, dépôt de sécurité de 500 \$ et premier paiement mensuel exigibles au début du bail. Taxes applicables, immatriculation, enregistrement, taxe sur les pneus neufs et assurances en sus. Kilométrage limité à 90 000. Des frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire s'appliquent. Les concessionnaires Lexus peuvent proposer leurs propres prix. Voyez votre concessionnaire Lexus participant pour tous les détails.

Ordre ou désordre ?

Dans *La Presse* de samedi dernier, nous vous demandions de choisir votre camp entre l'ordre et le désordre dans l'organisation de votre vie quotidienne. Voici un échantillon des courriels que vous nous avez envoyés sur le sujet.

Chaque chose à sa place

Vive l'ordre! Je suis une personne très ordonnée, plus à la maison qu'au travail. Je ne suis pas maniaque du ménage (propreté), mais ce que je déteste par dessus tout c'est le désordre. Lorsque je visite des amis ou de la famille désorganisée, mes yeux ne savent pas où se poser. Je regarde partout et je me dis, mais qu'est-ce que des journaux font sur un comptoir de cuisine, des factures à payer sur un bureau de chambre à côté des bouteilles de parfum, de vernis à ongles... Non mais est-ce que ces gens sont fiers de nous exposer toutes ces traineries. Sincèrement, cela me rend mal à l'aise. Je crois que chaque chose a une place et qu'il faut la remettre à cet endroit après son utilisation. En mettant de l'ordre dans nos armoires on découvre parfois 10 tubes de dentifrice, cela peut donc nous faire économiser temps et argent d'être organisé. On n'est pas gêné quand les gens arrivent sans prévenir, car on sait que même si le ménage n'est pas fait, il n'y a pas de cochonneries qui traînent. Je suis fière quand les gens viennent chez moi et trouve que mon Dieu que c'est bien rangé.

Brigitte Cool

Ranger c'est éclaircir

Ce n'est pas pour rien que notre maison se nomme notre « intérieur »: lorsque l'on met de l'ordre chez nous, à mon sens on met aussi de l'ordre EN nous. Ranger c'est éclaircir, c'est trier, c'est retrouver certaines affaires éparpillées et donc se retrouver un peu, aussi. On peut être artiste et être rangé, avoir besoin de classer ses idées avant d'écrire un livre, de trier ses pinceaux avant de commencer une toile. Le désordre ne représente pas à mon sens une liberté, mais au contraire une contrainte qui se loge entre nous et notre créativité, et même entre nous et les autres: une personne trop désordonnée peut paraître irrespectueuse; auriez-vous confiance en un conseiller financier dont le bureau serait un vrai champ de bataille? Sûrement pas. Être rangé ne signifie pas être dans le rang. On peut être ordonné sans pour autant être « sous les ordres de » qui que ce soit.

Aude Jimenez

En plein contrôle

Je ferais bien un éloge au désordre et même si je suis plus une joyeuse bordélique que d'autre chose, je dois admettre que j'ai un grand sentiment de fierté quand tout est en l'ordre. Je me sens alors en plein contrôle. J'ai trouvé une super solution: ma femme de ménage. C'est elle qui mérite les éloges.

Roxane Tremblay

Quelque chose d'important

L'ordre, pour moi, c'est important. Tout est bien classé dans le frigo et toujours à la même place. Mes tiroirs le sont aussi, mais j'ai renoncé à ceux de mon conjoint, car c'est toujours à recommencer. Je pense que je perds beaucoup de temps à toujours vouloir remettre de l'ordre. Par contre, vivre dans le désordre me donnerait peut-être plus de temps pour faire des choses plus personnelles et méditer sur cet aspect de la vie qui est oppressant à certains moments.

Céline Bilodeau



PHOTO RÉMI LEMÉE. LA PRESSE

Prenant une pose assurée à la Bree Van De Kamp, dans la série télévisée *Desperate Housewives*, Isabel Julien avoue que, même si elle est hyper-ordonnée, il lui arrive néanmoins de perdre ses clefs.

Une question d'organisation

ISABEL JULIEN
Mère de trois jeunes enfants, l'auteure demeure à Châteauguay.

Mon camp est choisi depuis longtemps. Je suis une inconditionnelle de l'ordre. Je suis ordonnée dans ma maison, dans ma tête, sur ma table de travail. Je ne supporte pas les traîneries, les tracas, les lits défaits, les vêtements éparpillés. Je ne dénonce

pas les désordonnés, je ne châtie pas ceux qui préfèrent le désordre mais moi, je me sens mieux dans un environnement clair et précis. Avec trois enfants, bien sûr, il y a toujours des choses qui traînent mais je range au fur et à mesure. Je ne supporte pas qu'on puisse venir cogner à ma porte et qu'on trouve ma maison en méli-mélo. Que voulez vous, je suis comme ça! Je suis quelqu'un de très organisée et je crois que l'organi-

sation rime avec l'ordre. J'en vois déjà qui se disent: « Quelle folle, elle préfère ranger plutôt que de jouer avec ses enfants ». Et bien non. Sachez que lorsque l'heure de s'amuser arrive, je ne suis pas obligée de ranger pour trouver de la place pour jouer. Je réclame haut et fort mon environnement en ordre, mais il m'arrive quand même de perdre mes clés et de chercher mon portefeuille.

Des gens tendus

CLAUDE GARCEAU

Avez-vous déjà remarqué comment les gens ordonnés semblent beaucoup plus tendus? Continuellement à la recherche de la miette de pain, de la boule de poussière, de la marque de doigt sur le mur, du poil dans la salle de bain, etc. Et s'ils ont un chien ou un chat, alors là ils deviennent carrément insupportables. Remarquez comment ces gens s'excusent constam-

ment de leur (imaginaire) désordre lorsque vous pénétrez chez eux, alors qu'on se croirait dans un cloître aseptisé. J'aurai bientôt 50 ans, je confesse n'avoir JAMAIS fait mon lit! J'ai été réconforté dernièrement en apprenant qu'il était plus hygiénique d'agir ainsi! Parce que les acariens adorent se réfugier sous les couvertures. Ils recherchent les endroits sombres, chauds et humides. En laissant mon édredon retiré et les draps

en fouillis dans une chambre bien aérée, mon pucier est libre de ces vilaines bestioles. Je pourrais donner encore bien d'autres exemples, mais je dois aller faire un peu de désordre! P.S. Je n'ai jamais perdu mes clés ni une facture. Elles sont toujours placées dans le même désordre. Et paradoxalement, mon ordinateur est dans un ordre exemplaire. Allez y comprendre quelque chose...

Mon cœur balance...

Je ne sais pas s'il existe des gens qui ne sont qu'ordre et d'autres qui ne sont que désordre mais, personnellement, je réclame d'être les deux. J'ai toujours de la difficulté avec les visions binaires, statiques et figées comme s'il était possible de classer les gens comme des chaussures dans des boîtes, ou comme des chaussettes dans des tiroirs. D'ailleurs, quel plaisir y aurait-il à mettre de l'ordre s'il n'y avait pas de désordre? Et quel bonheur y aurait-il à vivre s'il était impossible de chambarder l'ordre des choses? Vive la folie et la complexité du désordre! Vive le calme et le repos dans l'ordre!

Constance Sirois
Chicoutimi

Pourquoi choisir?

Pouquoi faut-il toujours un camp? Il faut se méfier des gens d'un seul camp. C'est le genre de personnes qui ont bâti des châteaux en Espagne, des dictatures, des goulags. Le monde sera toujours ordre et désordre. Heureusement pour la liberté et la vérité. Et le progrès de l'humanité.

Michel Lebel

« Accommodement raisonnable »

Pour les grandes réalisations et l'organisation de notre société, d'accord, l'ordre et la rigueur sont essentiels pour que tout fonctionne bien, que nos avions tiennent l'air, que nos maisons ne s'écroulent

Michel Vincelette
Montréal

La solution: un désordre ordonné

L'ordre pour l'ordre n'est pas intéressant. Il y a tellement plus de vie dans le désordre. L'ordre est rassurant comme le baiser d'une mère. La solution est un désordre ordonné. Il faut surtout fuir les extrémismes, en tout. Souvent les gens font à tort un lien entre désordre et saleté: si c'est sale, c'est à l'abandon. J'ai lu quelque part qu'il est meilleur pour un enfant de grandir dans un capharnaüm que dans une maison aseptisée (et que le fait de trop nettoyer n'aiderait pas les enfants à développer leur système immunitaire...). Personnellement, j'essaie de garder mon appartement le plus propre possible. Pour ce qui est de mon espace de bureau, de travail, j'aime bien que ça soit un peu bordélique, je m'y sens confortable.

R. Léveillé

Vive le chaos!

Ah... doux désordre. Vive le chaos... De toute façon, quand je range, je ne retrouve plus rien. Je n'aime pas l'ordre. Ce n'est pas vivant. Pas inspirant. Et je ne comprends pas les gens qui ont le réflexe de ramasser et de ranger à toutes les minutes. J'ai juste envie de leur dire: assieds-toi et relaxe. Bon... j'avoue qu'un minimum d'ordre est nécessaire... mais pas trop et pas trop souvent!

Laura Éthier

Laissons traîner notre imagination

Méfions-nous des esprits qui veulent tout légiférer et tout ranger. Bref, qui donnent des ordres. Il est essentiel de déranger, d'être créatif, de se réinventer selon les nécessités des jours, et surtout, de laisser traîner son imagination.

Luc Noisieux

Être détendue

Je suis une hyper bordélique à la maison. Pourtant, lorsque je travaille ou que je suis aux études, je suis ordonnée. Donc, le bordel à la maison est un lâcher-prise et une façon d'être détendue. De toute façon, je me retrouve dans mon bazar d'habitude.

Marie-Josée Grenier

La vie a plus à offrir

Du plus loin que je puisse me souvenir, j'ai toujours préféré le désordre. Tellement de gens passent le tiers de leur temps à travailler, le tiers à ranger, classer, froter... et le tiers à dormir. La vie a tellement plus à offrir. Lire, voyager, regarder des films, marcher, discuter, écrire... Évidemment, lorsque je reçois, je stresse énormément. Mon univers ressemble à un joyeux bordel. Je sais que l'on juge énormément sur l'intérieur de sa maison, son bureau, et même de sa voiture. Mon père me dit encore « si tu veux savoir à quel genre de femme tu as affaire, regarde sa salle de bains... » Aujourd'hui, je ne vois plus mon père. Ses priorités étaient faites de miennes... dommage. Passer sa vie à ranger sous prétexte que c'est de cette manière que l'on met de l'ordre dans ses idées, me donne l'impression que c'est plutôt une fuite perpétuelle de soi... l'abstraction que l'on est quelque'un en dehors du tout « matériel » qui nous entoure. Y a-t-il une différence de jugement porté sur le désordre d'un intérieur féminin et celui d'un désordre d'intérieur masculin?

Solange Cantin
Saint-Placide

Je me corrige...

Vivant avec un désordonné depuis 10 ans, j'ai appris à ne pas m'en faire plus que nécessaire et de son côté, il se force pour « se ramasser ». Il y a quelques années, profitant d'une absence prolongée pour son travail, j'ai tenté une expérience en laissant traîner mes affaires et en faisant fi du ménage. Résultat: moins stressée et plus de temps pour les choses plus importantes. Cela m'a aidée à rétablir mes priorités. Souvent, les attentes perfectionnistes font en sorte qu'on néglige de voir les efforts accomplis par l'autre. Maintenant quand il plie les serviettes et qu'elles ne sont pas parfaites et qu'elles ne sont pas parfaitement alignées, je souris en songeant que je peux peindre ou aller patiner au lieu de me préoccuper de détails inutiles.

Johanne Michel

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration **LA PRESSE**

Guy Crevier > Président et éditeur

Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint

Éric Trottier > Directeur de l'information

André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Quelques arpents de neige

apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Que de courbettes les politiciens québécois ont faites depuis 30 ans pour obtenir de leurs homologues français un mot, une virgule, un soupir en faveur de leur vision de l'avenir du Québec! Il est grand temps que la France n'occupe plus cette place démesurée dans nos relations internationales. Ne serait-ce que pour la préservation de notre dignité.

Une part de cette obsession française est évidemment légitime: il existe entre nos deux sociétés des liens historiques et des intérêts culturels communs qui n'ont pas d'équivalents. Cependant, compte tenu de notre réalité géographique et économique, compte tenu de l'évolution du monde aussi, il serait sain que nos élus se laissent moins impressionner par les gardes d'honneur et les palais parisiens et aillent voir ailleurs.

La France occupe une place démesurée dans les relations internationales du Québec.

Notre préoccupation excessive pour la France est surtout le fait des politiciens souverainistes, convaincus qu'ils sont que la reconnaissance internationale de l'indépendance du Québec passera par la France ou ne passera pas. Les fédéralistes en ont fait une contre-obsession, épiant les moindres rapports Québec-Paris avec une méfiance paranoïaque.

Les souverainistes ont travaillé fort et bien au cours des années pour tisser des liens avec la classe politique française, faisant le pari que la France non seulement serait la première à bouger au lendemain d'une victoire du OUI mais entraînerait avec elle un grand nombre de pays, assez pour éventuellement convaincre les États-Unis de

La police du toboggan

mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Personne ne se prononcera contre la prudence, et en faveur des blessures que s'infligent les enfants. Aussi, s'il existe un certain nombre de tragédies (deux décès au Canada, ce mois-ci) occasionnées par la fréquentation des sports de glisse, en particulier le toboggan, pourquoi ne pas tenter de les prévenir?

L'Hôpital de Montréal pour enfants, qui soigne chaque année 125 enfants blessés en pratiquant ces sports, est bien placé pour recommander le port obligatoire du casque protecteur lors de telles activités.

Pour les enfants, en particulier, porter un casque lorsqu'on s'adonne à un jeu combinant vitesse et exposition aux chocs est une excellente idée. Rendre l'affaire obligatoire relève d'une autre dynamique: celle induite par la politique et la justice, par le flagrant délit et le procès-verbal... Bref, par la police du toboggan.

Certes, nous vivons à une époque de très grande sécurité où le moindre risque est devenu insoutenable. Dans l'inconscient collectif, flotte l'idée que l'État pourrait décréter un monde où il n'y aurait plus d'accidents.

Or, cela n'arrivera pas.

Trois remarques.

Un. Les décès occasionnés par la glissade sont dans la majorité des cas imputables à une collision avec une voiture. De toute évi-

se rallier.

À moins que le vote en faveur du OUI soit très clairement majoritaire, en quel cas l'appui de la France ne serait pas vraiment nécessaire, il est loin d'être certain que ce pari soit gagné. Il y a certainement beaucoup de sympathie en France pour la cause souverainiste. Mais les leaders péquistes s'illusionnent en tenant pour acquis que ce préjugé favorable déboucherait nécessairement sur un soutien solide. La France n'a pas seulement des sentiments; elle a aussi des intérêts. Or en politique internationale, les intérêts se laissent rarement convaincre par le cœur.

La preuve en est que, malgré les bonnes intentions maintes fois répétées, les relations économiques entre le Québec et la France sont toujours restées relativement marginales. Les exportations du Québec vers la France représentent moins de 2% de nos exportations internationales. Les entreprises québécoises exportent 55 fois plus aux États-Unis qu'en France. Le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Japon sont pour elles des marchés aussi sinon plus importants que le marché français. Combien de temps nos politiciens passent-ils à Londres, à Berlin, à Tokyo?

D'un point de vue économique, le Québec ne représente pas d'avantage pour la France que les «quelques arpents de neige» dénigrés par Voltaire, un marché marginal, à peine plus important que l'Ontario, loin derrière les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Espagne, des pays qui seraient probablement hostiles au démembrement de la fédération canadienne. La France oserait-elle se mettre tout ce monde à dos? Et si elle allait de l'avant, qui la suivrait?

L'ancien diplomate français Bernard Dorin, allié de longue date des souverainistes, les a mis en garde contre tout excès d'optimisme: «Les promesses faites, en autant qu'elles soient tenues, ne vaudraient que pour la France et de toute façon, elles ne concernaient pas les autres membres de la Communauté européenne.»

Pour le Québec, la relation avec la France revêtira toujours un caractère particulier. Cependant, lorsqu'ils en font une maladie comme c'est trop souvent le cas, nos représentants nuisent aux intérêts et à l'image du Québec.

dence, le problème, ici, n'est pas l'équipement du sportif, mais bien l'endroit où il exerce son activité. Le bon sens, davantage que le casque, devrait en conséquence être obligatoire.

Deux. Selon l'Institut canadien d'information sur la santé, le nombre des traumatismes crâniens subis par des enfants et des jeunes s'adonnant au vélo a diminué de 55% depuis dix ans. Ces blessures sont moins fréquentes partout, y compris dans les provinces n'ayant pas de loi sur le port obligatoire du casque (bien que, dans celles qui en ont une, la diminution soit un peu plus marquée). À l'évidence, d'autres facteurs ont joué.

Trois. Les personnes âgées subissent autant de traumatismes crâniens nécessitant un traitement hospitalier que les enfants et les jeunes (29 contre 30%); 809 aînés en sont morts en 2003-2004, une augmentation de 35% en neuf ans. D'autre part, dans tous les groupes d'âge, les chutes ainsi que les accidents impliquant des véhicules-moteur provoquent 70% des blessures de toutes sortes évaluées en urgence: on parle de 137365 hospitalisations et de... 5930 morts en 2003-2004. Enfin, les blessures infligées lors de la perpétration d'un acte criminel ont occasionné 8364 hospitalisations...

Pourtant, personne n'envisage de faire porter le casque à tous ceux qui prennent place à bord d'une automobile. Ni aux gens âgés qui descendent un escalier ou... tentent de marcher, l'hiver, sur les trottoirs de Montréal. Ni à ceux qui, pour une raison ou une autre, craignent d'être assaillis...

Bref, le casque pour les jeunes pratiquant le toboggan, c'est une bonne idée. Mais c'est aussi une pratique relevant d'abord de l'intervention des parents, qui n'ont pas été inventés pour rien.



sergechupleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

Empoignade burlesque

La mauvaise humeur des partis de l'opposition est le reflet du cafouillage qui caractérise la gestion par les conservateurs du dossier afghan



JOCELYN COULON

COLLABORATION SPÉCIALE

Il y a des jours où certains membres de la classe politique font honte à leur profession et à leur pays. À Kandahar, en Afghanistan, sept de nos députés fédéraux se plaignent d'être confinés au périmètre de l'aéroport, ainsi transformé, selon un d'entre eux, en «prison dorée». Au Canada, le critique libéral en matière de défense en rajoute à propos de la supposée mesquinerie du gouvernement conservateur sur la question afghane. Tout cela est pitoyable. Notre engagement en Afghanistan mérite mieux que cette empoignade burlesque.

La situation dans la région de Kandahar, où les troupes canadiennes sont déployées, et dans les provinces avoisinantes est extrêmement dangereuse. Les combats entre les forces de l'OTAN et celles des talibans, les attentats suicides et les assassinats de dignitaires du régime afghan et de membres des élites progouvernementales se multiplient et mettent en péril la paix et la reconstruction dans tout le Sud-Est afghan. La recrudescence de la violence était prévisible. L'an dernier, les militaires français avaient dressé un sombre tableau de la situation sécuritaire dans le pays. Ils parlaient d'«irakisation» de l'Afghanistan en soulignant la double évolution du comportement des talibans: un recours accru aux attentats suicides, inconnus jusqu'alors dans ce pays, et une capacité à s'attaquer directement aux forces occidentales.

Cette stratégie est à l'œuvre à Kandahar et explique en partie la décision du ministre de la Défense nationale d'empêcher les sept députés, actuellement en visite sur place afin d'évaluer la mission canadienne, de sortir de l'aéroport de la ville. Certains députés ont accueilli froidement cette décision. Claude Bachand, du Bloc québécois, a estimé «anormal que des députés se fassent interdire de circuler» et il a demandé aux militaires quelles seraient leurs réactions si les députés «passaient la barrière

et partaient par leurs propres moyens» afin de «voir la vraie réalité». Monsieur Bachand devrait se calmer. Il connaissait parfaitement les règles entourant le voyage et il les a acceptées en entreprenant sa mission. Quant à son désir de «voir la vraie réalité», le député s'imaginerait-il qu'il y accéderait en circulant avec une escorte de fantassins, de véhicules blindés et d'hélicoptères? Je vois mal les Afghans venant à lui afin de «parler vrai». Pour avoir effectué de nombreux séjours en zones de guerre, je peux témoigner que «la vraie réalité» n'existe pas. Le champ de bataille est la plupart du temps une zone d'ombres où nos perceptions nous trompent, surtout pendant un séjour de quelques heures. De plus, dans ce genre de voyage, un groupe de

du cafouillage qui caractérise la gestion par les conservateurs du dossier afghan. Depuis leur arrivée au pouvoir il y a un an, tout n'a été qu'improvisations, retournements et tactiques d'intimidation, le moment fort s'étant déroulé en mai dernier lorsque le gouvernement a donné 48 heures au Parlement afin de débattre et d'adopter une motion prolongeant le séjour des troupes en Afghanistan jusqu'en 2009. Même le président Bush et le premier ministre Blair n'ont pas traité aussi cavalièrement les institutions législatives dans leur précipitation à engager leur pays dans la guerre en Irak.

La manœuvre conservatrice a laissé des traces et, depuis, l'opposition, les médias et l'opinion publique ont perdu confiance dans la capacité de ce gouvernement à gérer honnêtement notre engagement en Afghanistan. Chaque déclaration est accueillie avec suspicion, chaque décision est vue comme une mesquinerie. L'incident de Kandahar l'illustre bien. Lorsque Stephen Harper, Peter MacKay ou un autre ministre se rendent en Afghanistan, les hélicoptères ne manquent pas pour les transporter. Pourtant, les députés auraient tout intérêt à se demander si l'absence d'hélicoptères n'est pas plutôt le signe de l'intensité des opérations militaires qui se déroulent actuellement dans le sud-est afghan. Qui sait, peut-être ont-ils fait une erreur en se rendant à ce moment précis en Afghanistan alors que l'OTAN ne cesse d'avertir que les civils étrangers de limiter leurs déplacements dans ce pays pour l'instant.

Notre présence en Afghanistan doit faire l'objet d'un débat sérieux. Ce pays vit des moments dangereux, et rien sur le terrain n'est encore joué. Il peut, d'un moment à l'autre, sombrer dans le chaos, ou s'engager durablement sur la voie de la paix. Il nous faut donc voir clair et débattre de notre engagement sans a priori.

L'auteur est directeur du Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix et professeur invité au GERSI et au CERIUM de l'Université de Montréal.

j.coulon@cerium.ca

L'opposition, les médias et l'opinion publique ont perdu confiance dans la capacité du gouvernement Harper à gérer honnêtement notre engagement en Afghanistan.

Confusion à Ottawa

Au Canada, l'incident a été vivement dénoncé. Le nouveau critique libéral en matière de Défense, Denis Coderre, y est allé d'une de ses tirades rhétoriques sans commune mesure avec la question en jeu. «La décision du ministre est totalement politique, a-t-il dit. C'est un accroc à la démocratie et une tache sur nos institutions démocratiques que d'empêcher les députés» de procéder à leur évaluation. Vraiment? Monsieur Coderre devrait conserver ses munitions pour des questions plus fondamentales.

Force est de constater toutefois que la mauvaise humeur des partis d'opposition est bien le reflet

Les tribulations de M^{me} Royal



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Pauvre Ségolène Royal. Elle qui se relevait à peine d'une série de gaffes, quel besoin avait-elle de trébucher sur le dossier du Québec? Elle (ou l'un de ses conseillers) aurait bien dû savoir que dès qu'un leader souverainiste se pointe à Paris, les reporters québécois qui sont à ses trousses vont inévitablement demander à l'hôte français ce qu'il pense de la souveraineté!

Effectivement, le correspondant de Radio-Canada l'a coincée entre deux portes et lui a demandé si elle avait des «affinités» (sic) avec la souveraineté. Alors qu'il aurait été si facile de reprendre le vieux mantra de «la non-ingérence et la non-indifférence», la candidate socialiste a tout de suite plongé dans l'équivoque: «Elles (ces affinités?) sont conformes aux valeurs qui nous sont communes, c'est-à-dire la souveraineté et la liberté du Québec.»

Sa rétractation, le lendemain, était encore plus alambiquée: par souveraineté, expliquait-elle laborieusement, elle entendait «le vote et l'expression de la volonté populaire des Québécois», le «peuple qui vote» étant «souverain et libre». Et Christiane Taubira, la députée guyanaise que M^{me} Royal vient d'associer à sa campagne en tant que «déléguée à l'expression républicaine» (?), d'expliquer aux Français que le référendum, qui a eu lieu «il y a deux ans» (sic), a produit «48 ou 49% d'appuis» (re-sic) à la souveraineté.

Finalement, dans cette histoire, c'est André Boisclair qui s'en est tiré le plus élégamment. D'abord, ce n'est pas lui qui a harcelé M^{me} Royal sur une question qui n'intéresse plus les Français depuis belle lurette. Ensuite, dès la diffusion de ce que la presse a interprété comme un appui à la cause souverainiste, M. Boisclair s'est sagement abstenu de se rengorger, comme n'aurait pas manqué de le faire un Jacques Parizeau ou un Bernard Landry. «Les Québécois interpréteront eux-mêmes les propos de M^{me} Royal», a-t-il sobrement déclaré. Cela lui a évité de perdre la face quand M^{me} Royal est revenue sur sa déclaration.

Il reste que M^{me} Royal et M. Boisclair ont plusieurs choses en commun. Les deux ont bénéficié d'une immense vague de popularité au sein de leurs partis respectifs, et facilement triomphé d'adversaires beaucoup plus qualifiés qu'eux, pour des raisons analogues: la beauté, la forme physique, l'image de jeunesse et de renouveau qu'ils projetaient. Dans les deux cas, la déception a succédé à l'engouement.

Le Québec est un dossier mineur dans la politique internationale française, mais la gaffe de M^{me} Royal, amplement répercutée

Le Québec est un dossier mineur dans la politique internationale française.

par les médias français comme une bourde caractérisée et une intrusion malvenue dans les affaires intérieures d'un pays ami, a amplifié le courant d'insatisfaction qu'ont suscité les dernières initiatives internationales de la candidate à la présidence.

Lors d'un voyage complètement improvisé au Proche-Orient, elle rencontre un député du Hezbollah et le laisse sans trop réagir comparer l'occupation d'Israël au Liban à celle de la France par les nazis, et s'en prendre à la «folie meurtrière» des États-Unis. M^{me} Royal a par la suite rejeté le blâme sur la traduction, mais la prudence élémentaire aurait dû la pousser à se faire accompagner de son propre interprète. Elle condamne les survols de Tshal au Sud-Liban pour les approuver deux jours plus tard. Elle déclare que la construction du mur qui enserme les territoires palestiniens pourrait se faire «dans la bonne entente» (sic), puis se prononce en faveur de l'interdiction du nucléaire civil en Iran – une mesure qu'aucun pays ne préconise.

Elle s'envole ensuite pour la Chine, arborant lors des entretiens officiels son omniprésente veste blanche, ignorant manifestement qu'en Chine, le blanc est la couleur du deuil. Elle clôt le voyage en déclarant que la France a bien des leçons à tirer de la Chine, notamment le fait que la justice y est «plus rapide»!

Sur le plan domestique, le bilan récent n'est pas meilleur. Elle promet une loi contre les conjoints qui battent leur femme (cette loi existe déjà), et affirme qu'une femme sur trois est tuée par son conjoint...! C'est sans compter la division entre ses positions plutôt modérées sur la fiscalité et celles, plus radicales, du secrétaire général du PS... qui se trouve à être le père de ses quatre enfants. Les socialistes commencent à s'inquiéter, et les entourloupettes sur le Québec n'ont rien arrangé.



PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

Vivement le SLR!

Depuis la construction du pont-tunnel Louis-Hippolyte-LaFontaine, en 1967, aucun lien routier n'a été construit entre Montréal et la Rive-Sud

JEAN-ROBERT LESSARD
L'auteur est président de la chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud. Ont cosigné ce texte: Françoise Bertrand, présidente-directrice générale, Fédération des chambres de commerce du Québec; Suzanne Dansereau, présidente, CLD de Lajemmerais; Johane S. - Deshaies, présidente, Réseau de transport de Longueuil; Claude Gladu, maire de Longueuil et président du conseil d'agglomération de Longueuil; Richard Hallé, président, CLD de Longueuil; Nicole Lafontaine, présidente, CRÉ de Longueuil; Richard Marois, président, Conseil régional de l'environnement de la Montérégie; Suzanne Roy, préfète, MRC de Lajemmerais et mairesse de Sainte-Julie; Jacques Spencer, président-directeur général, Développement économique Longueuil.

En 2005, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) a complété, au coût de 12 millions de dollars, des études d'avant-projet d'implantation d'un système léger sur rails (SLR) dans l'axe du pont Champlain. Pourtant, les gouvernements refusent toujours de rendre ces études publiques. Laval a maintenant son métro, la Rive-Nord son train de banlieue et aura bientôt son nouveau pont de la 25. Le ministre des Transports du Québec a annoncé, hier, en conférence de presse, les investissements routiers du gouvernement du Québec pour 2007-2008. Rien sur le SLR. Qu'attendent les gouvernements pour s'intéresser enfin à la Rive-Sud et lui donner sa juste part des infrastructures de transport? Les études sur le SLR sont terminées depuis un an et demi: qu'on les rende publiques!

Depuis la construction du pont-tunnel Louis-Hippolyte LaFontaine, en 1967, aucun lien routier n'a été construit

entre Montréal et la Rive-Sud. Le pont Jacques-Cartier est devenu le plus achalandé en Amérique du Nord et le pont Champlain constitue un cauchemar pour les automobilistes, les entreprises et les usagers du transport en commun. À Laval, on a investi plus de 800 millions de dollars dans le prolongement du métro en s'appuyant sur une affluence de 16000 personnes en période de pointe du matin... en 2016. Le métro vers Longueuil, lui, transporte actuellement 19200 personnes à la même période et la voie réservée sur le pont Champlain enregistre plus de 17000 déplacements en période de pointe.

La voie réservée aux autobus sur le pont Champlain a été mise en service en 1978, soit il y a près de 30 ans. Cinq jours par semaine, on doit poser et enlever, matin et soir, 470 cônes en caoutchouc de cinq kilos chacun. Ce système fonctionne à son extrême limite depuis plusieurs années et les files d'attente au terminus Centre-ville s'allongent. La congestion routière en direction de Montréal est importante et de plus en plus fréquente,

Le SLR pourrait transporter 20 000 personnes par heure, soit trois fois la capacité du pont Champlain.

ce qui a comme conséquence, en période de pointe d'après-midi, d'augmenter le temps de retour des autobus en direction du terminus Centre-ville et entraîne un retard moyen de 15 à 30 minutes. De plus, 30 jours par année en moyenne, soit l'équivalent de six semaines de travail, les panes, les accidents et les conditions météorologiques entraînent la fermeture de la voie réservée pour une durée moyenne de 24 à 53 minutes.

La consolidation du transport collectif dans l'axe du pont Champlain fut ins-

crite aux ententes cadres signées entre la Montérégie et le gouvernement provincial dans les années 1980, puis dans une seconde entente couvrant la période de 1995 à 2000. En 2000, une première étude de l'AMT confirmait la faisabilité et la rentabilité d'un SLR. Fonctionnant à l'électricité, le SLR constitue une technologie moderne, à fort contenu canadien. Il est adapté aux grands centres urbains et parfaitement conforme aux préoccupations environnementales maintenant si importantes pour les citoyens et les gouvernements, car il permettrait une réduction des gaz à effet de serre de quelque 20000 tonnes métriques par année.

Le SLR pourrait transporter 20000 personnes par heure, soit trois fois la capacité du pont Champlain. Temps du trajet entre la station Chevrier à Brossard et le centre-ville de Montréal: 13 minutes, contre 24 minutes actuellement le matin et 23 minutes le soir. De plus, plusieurs infrastructures nécessaires à son fonctionnement, notamment les stations et les aires de stationnement, sont déjà en place.

Parce qu'il décongestionnerait le pont Champlain, le SLR constitue un enjeu non pas uniquement local, mais régional de grande importance. Les autoroutes 10 et 30 sont en effet un passage obligé pour l'acheminement de biens de toutes sortes vers l'est du Canada et des États-Unis et ce sont aussi les entreprises de la grande région de Montréal, et même de Laval, qui profiteraient d'infrastructures routières dignes du XXI^e siècle sur la Rive-Sud. (...)

Le transport en commun n'est pas une dépense mais un investissement. Le SLR est un projet rentable tant aux plans économique et social qu'environnemental. Les études ont été faites, et deux fois plutôt qu'une. La population a le droit de savoir. Nous comprenons mal l'actuel silence de nos gouvernements. Il est plus que temps qu'ils démontrent leur capacité de passer à l'action.

Gastronomie en péril

Montréal a joué d'une remarquable évolution en matière de cuisine et de qualité de l'offre de restaurants

FRANÇOIS CHARTIER
M. Chartier est sommelier, auteur et chroniqueur vins & mets à La Presse

À la lecture des nombreuses réactions reçues par courriel ainsi que des quelques lettres publiées dans *La Presse* d'hier, sans compter l'éditorial de Nathalie Collard et la chronique d'humeur de Marie-Claude Lortie, je constate que j'ai offensé la sensibilité des papilles de certains lecteurs. À moins que je n'aie maladroitement communiqué mon message dans cette lettre ouverte qui avait pour titre «Montréal; ville gastronomique ou de poutine?» et non pas «Ville de poutine?».

Si j'ai fait allusion à la poutine, c'était tout simplement pour remettre les pendules à l'heure, en donnant suite, entre autres, au reportage sur le Montréal

gastronomique, paru dans le magazine américain *Gourmet*. Parler de poutine et de smoked meat dans un reportage sur la gastronomie, aux côtés des grandes tables de Montréal, ne dépeint pas à sa juste mesure la qualité véritable de la restauration de Montréal et relève d'une usurpation du mot gastronomie. Le terme «gastronomie» est de nos jours trop souvent galvaudé et utilisé à toutes les sauces.

Aussi, cette sortie n'était pas l'apologie du défunt restaurant Les Chèvres qui, soit dit en passant, n'était pas «mon restaurant préféré» comme certains l'ont laissé entendre, mais plutôt, comme je l'ai écrit, «l'un des restaurants du Top 10 du Montréal gastronomique». J'ai avant tout écrit cette lettre pour soulever un problème réel et actuel. Car sachez que ce restaurant, pris uniquement en exemple, n'est pas le seul restaurant

montréalais de haut calibre à avoir été obligé de déposer récemment son bilan ou à éprouver des difficultés. Hier encore, je discutais avec quelques chefs qui m'exprimaient leur désarroi devant la fermeture de ces restaurants de haute gastronomie et devant les problèmes économiques de la grande restauration montréalaise. Si rien n'est fait, d'autres fermetures sont à prévoir. C'est pourquoi j'ai voulu tirer la sonnette d'alarme...

Enfin, je n'ai pas écrit, comme on a voulu me le faire dire, que «Montréal n'est surtout pas une ville gastronomique». Bien au contraire. Montréal a joué d'une remarquable évolution, au cours des vingt dernières années, en matière de cuisine et de qualité de l'offre de restaurants. Mais un questionnement sur la suite des choses s'impose si les Montréalais veulent conserver et même voir se bonifier l'offre gastronomique.



ANDREA SATIN. Housse de couette et taies. 79 \$ l'ens.
Coton satiné aux rayures multicolores. 2 places/grand 2 places.



LOTTEN. Housses de coussin. 29,99 \$ les 2.
Soie et coton brun clair. 50x50cm.

LOTTEN LYX. Coussin. 19,99 \$.
Pure soie gris clair. 30x60cm.



**ASPELUND
Commode 2 tiroirs**

129 \$

ASPELUND. Commode 2 tiroirs. 129 \$.
Effet pin teinté à l'ancienne. L87xP44xH79cm. A.R.



NORESUND. Miroir.

24⁹⁹\$

NORESUND. Miroir. 24,99 \$.
Cadre en acier brun-noir. 74x74cm.

Séduisants tiroirs recherchent jolies chaussettes



TANJA BRODYR. Housse de couette et taies. 79 \$ l'ens. Pur coton blanc cassé. 2 places/grand 2 places.

HEMNES. Commodes.

25% DE RÉDUCTION

Du 25 au 28 janvier seulement!



ORGEL. Lampe de table. 24,99 \$.
Pied en acier verni. Abat-jour en papier. Max. 60W. L15xH57cm. A.R.



HEMNES. Commodes. Pin massif teinté à l'ancienne. A.R.
8 tiroirs. ~~399 \$~~ réduit à 299 \$. 6 tiroirs. ~~299 \$~~ réduit à 224 \$.
3 tiroirs. ~~199 \$~~ réduit à 149 \$.



HEMNES. Chevet. 79 \$.
Pin massif teinté à l'ancienne. L39xP39xH68cm. A.R.
BATOLIT. Lampe de table. 49,99 \$.
Pied laitoné brun foncé. Abat-jour coton. Ø36cm. Max. 150W. H52cm. A.R.



HEMNES. Lit, grand 2 places. 349 \$. Pin massif teinté à l'ancienne. A.R.
TANJA BRODYR. Housse de couette et taies. 79 \$ l'ens.
Pur coton rouge foncé. 2 places/grand 2 places.

DÈS LE
29 JANVIER
25%
DE RÉDUCTION
sur le prix d'un matelas à
ressorts SULTAN à
l'achat d'un lit*



HEMNES. Miroir. 99 \$.
Pin massif teinté à l'ancienne. 75x165cm.



KILAN. Couvre-lit.

39⁹⁹\$

KILAN. Couvre-lit. 39,99 \$. Double face. Viscose aux coloris variés. 180x280cm.

Repas de boulettes à la suédoise. 5⁹⁹\$

Assiette de 10 boulettes de viande, sauce aux lingonnes, pommes de terre, sauce à la crème, soupe ou salade et boisson gazeuse.



Servi dès 11 h tous les jours

IKEA BOUCHERVILLE

586, rue de Touraine
(Autoroute 20, sortie 95)
Tél. : 450-449-6755

Lundi - vendredi 10 h - 21 h
Samedi - dimanche 9 h - 17 h

IKEA MONTRÉAL

9191, boul. Cavendish
(Autoroute 40 et boulevard Cavendish)
Tél. : 514-738-2167

Lundi - vendredi 10 h - 21 h
Samedi - dimanche 9 h - 17 h

www.fr.IKEA.ca

Magasinage à distance, 1-866-866-IKEA



Si bien chez soi

Le choix varie selon les magasins. Aucun bon différé. A.R.: assemblage requis. Les articles annoncés ici ne sont pas tous offerts en ligne. Jusqu'à épuisement des stocks, faites vite! *Détails en magasin. Offre valable du 29 janvier au 18 février.